



SOCIETE D'EQUIPEMENT DOMESTIQUE ET MENAGER

« EQDOM »

Document de Référence ***Relatif à l'exercice 2018 et au 1^{er} semestre 2019***

Enregistrement de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux

Conformément aux dispositions de la circulaire de l'AMMC, le présent document de référence a été enregistré par l'AMMC en date du 13/11/2019 sous la référence EN/EM/004/2019.

Le présent document de référence ne peut servir de base pour effectuer du démarchage ou pour la collecte des ordres dans le cadre d'une opération financière que s'il fait partie d'un prospectus dument visé par l'AMMC.

ABREVIATIONS

MMC	Autorité Marocaine du Marché des Capitaux
APSF	Association Professionnelle des Sociétés de Financement
BDT	Bons du Trésor
BNR	Bénéfice net réel
BNS	Bénéfice net simplifié
BSF	Bon de Société de Financement
BPA	Bénéfice par action
CDG	Caisse de Dépôts et de Gestion
CIMR	Caisse Interprofessionnelle Marocaine de Retraite
CMR	Caisse Marocaine de Retraite
CMT	Crédit à moyen terme
CNT	Centre National de Traitement
CSP	Catégorie Socioprofessionnelle
CT	Court terme
DCP	Direction de Contrôle permanent
Dh	Dirham
DIT	Décès et Invalidité Totale
DPC	Direction Pôle Commercial
DPO	Direction des Projets et Organisation
DPR	Direction Pôle Risques
DRPP	Direction de la Rémunération et du Paiement des Pensions
DSI	Direction des Systèmes d'Information
DSQ	Direction de Support et Qualité
FCP	Fonds commun de placement
IR	Impôt sur le revenu
IS	Impôt sur les sociétés
KMAD	Millier de dirhams
LOA	Location avec option d'achat
MMAD	Million de dirhams
MLT	Moyen et long terme
OPB	Opération par prélèvement bancaire
OPCVM	Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières
PNB	Produit net bancaire
PPR	Paierie Principale de Rémunération
ROAE	Rendement des capitaux propres moyens
RME	Résidents marocains à l'étranger
RPA	Remboursement par anticipation
SCR	Société Centrale de Réassurance
SGBDR	Système de Gestion des Bases de Données Relationnelles
SGCF	Société Générale Consumer Finance
SGMB	Société Générale Marocaine de Banques
SICAV	Société d'investissement à capital variable
SNI	Société Nationale d'Investissement
TCAM	Taux de Croissance Annuelle Moyen
TCN	Titre de créance négociable
TIMP	Taux d'intérêt moyen pondéré
TMIC	Taux maximum des intérêts conventionnels
TPPRF	Taxe sur les produits de placement à revenu fixe
TVA	Taxe sur la valeur ajoutée
VIT	Vol, Incendie et Tierce

SOMMAIRE

<i>Partie I.</i>	<i>Attestations et coordonnées</i>	<i>5</i>
I.1.	Le Président du Conseil d'administration d'EQDOM	6
I.2.	Les Commissaires aux comptes d'EQDOM	7
I.3.	L'Organisme Conseil	8
I.4.	Responsable de l'information financière	9
I.5.	Coordonnées de l'agence de notation	9
<i>Partie II.</i>	<i>Présentation générale de la société EQDOM</i>	<i>10</i>
II.1.	Renseignements à caractère général	11
II.2.	Capital social	13
II.3.	Endettement d'EQDOM	18
II.4.	Engagements hors bilan	20
II.5.	Nantissement d'actifs d'EQDOM	20
II.6.	Notation d'EQDOM	20
<i>Partie III.</i>	<i>Gouvernance d'EQDOM</i>	<i>22</i>
III.1.	Assemblées générales	31
III.2.	Organise d'Administration : le Conseil d'Administration	23
III.2.	Organe de direction : la Direction Générale	30
<i>Partie IV.</i>	<i>Activité d'EQDOM</i>	<i>35</i>
IV.1.	Historique d'EQDOM	36
IV.2.	Appartenance d'EQDOM à un Groupe	40
IV.3.	Filiales d'EQDOM	43
IV.4.	Conventions réglementées	44
IV.5.	Le secteur du crédit à la consommation	50
IV.6.	Activité d'EQDOM	63
<i>Partie V.</i>	<i>Informations Environnementales et Sociales</i>	<i>76</i>
V.1.	Approche RSE	77
V.2.	Informations Sociales	77
<i>Partie VI.</i>	<i>Stratégie d'investissement et moyens techniques</i>	<i>79</i>
VI.1.	Stratégie de développement	80
VI.2.	Stratégie d'investissement	81
VI.2.	Moyens techniques	82
<i>Partie VII.</i>	<i>Situation financière d'EQDOM</i>	<i>83</i>
VII.1.	Sélection d'indicateurs financiers (comptes consolidés)	84
VII.2.	Rapports des commissaires aux comptes	85
VII.3.	Analyse des comptes consolidés d'EQDOM	91
VII.4.	Analyse des comptes sociaux d'EQDOM	111
VII.5.	Analyse des comptes consolidés d'EQDOM au 30 Juin 2019	128
VII.6.	Analyse des comptes sociaux d'EQDOM au 30 Juin 2019	143
<i>Partie VIII.</i>	<i>Prévisions</i>	<i>154</i>
VIII.1.	Stratégie de développement d'EQDOM	155
VIII.2.	Prévisions d'EQDOM	158
<i>Partie IV.</i>	<i>Faits exceptionnels</i>	<i>160</i>
<i>Partie X.</i>	<i>Litiges et affaires contentieuses</i>	<i>162</i>
<i>Partie XI.</i>	<i>Facteurs de risque</i>	<i>164</i>
<i>Partie XII.</i>	<i>Annexes</i>	<i>164</i>

AVERTISSEMENT

Le présent document de référence a été enregistré par l'AMMC. L'enregistrement du document de référence n'implique pas authentification des informations présentées. Il a été effectué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée.

L'attention du public est attirée sur le fait que le présent document de référence ne peut servir de base pour le démarchage financier ou la collecte d'ordres de participation à une opération financière s'il ne fait pas partie d'un prospectus visé par l'AMMC.

Le présent document de référence peut faire l'objet d'actualisation ou de rectifications. Les utilisateurs de ce document de référence sont appelés à s'assurer de disposer, le cas échéant, des dites actualisations et rectifications.

Partie I. Attestations et coordonnées

I.1. Le Président du Conseil d'administration d'EQDOM

Dénomination ou raison sociale	EQDOM
Représentant légal	Khalid CHAMI
Fonction	Président du Conseil d'administration
Adresse	127, Bd Zerktouni, Casablanca
Numéro de téléphone	05.22.77.92.02
Numéro de télécopieur	05.22.25.00.08
Adresse électronique	khalid.chami@eqdom.co.ma

ATTESTATION

Le Président du conseil d'administration atteste que les données du présent document de référence dont il assume la responsabilité, sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires au public pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives d'EQDOM. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à altérer la portée.

M. Khalid CHAMI
Président du Conseil d'Administration

I.2. Les Commissaires aux comptes d'EQDOM

Dénomination ou raison sociale	MAZARS	DELOITTE Audit	FIDAROC GRANT THORNTON
Représentant légal	Abdou DIOP	Hicham BELEMQADEM	Rachid BOUMEHRAZ
Fonction	Associé	Associé	Associé
Adresse	101, Bd Abdelmoumen, Casablanca	Marina Casablanca Bâtiment C / Ivoire III Boulevard Sidi Mohamed Ben Abdellah, Casablanca 27223	47, Rue Allal Ben Abdellah, Casablanca
Numéro de téléphone	05.22.42.34.23	05.22.22.47.34	05.22.54.48.00
Numéro de télécopieur	05.22.42.34.00	05.22.22.47.59	05.22.29.66.70
Date de début du mandat	2017	2011	2013
Date de renouvellement du mandat	na	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2016	Mandat non renouvelé
Date d'expiration du mandat	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2019	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2019	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2016

ATTESTATION DE CONCORDANCE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVE AUX COMPTES ANNUELS CONSOLIDES ET SOCIAUX POUR LES EXERCICES CLOS LE 31 DECEMBRE 2016, 2017 ET 2018 AINSI QU'AUX SITUATIONS INTERMEDIAIRES DES COMPTES SOCIAUX ET CONSOLIDES ARRETEES AU 30 JUIN 2018 ET AU 30 JUIN 2019

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières contenues dans le présent document de référence en effectuant les diligences nécessaires et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Nos diligences ont consisté à nous assurer de la concordance desdites informations avec :

- Les états de synthèse annuels sociaux tels qu'audités et certifiés par les co-commissaires aux comptes Deloitte Audit et Fidaroc Grant Thornton au titre de l'exercice 2016 et par nos soins au titre des exercices 2017 et 2018 ;
- Les états de synthèse annuels consolidés tels qu'audités et certifiés par les co-commissaires aux comptes Deloitte Audit et Fidaroc Grant Thornton au titre de l'exercice 2016 et par nos soins au titre des exercices 2017 et 2018.
- La situation intermédiaire des comptes sociaux ayant fait l'objet d'un examen limité par nos soins arrêtés au 30 juin 2019 et au 30 juin 2018.
- La situation intermédiaire des comptes consolidés ayant fait l'objet d'un examen limité par nos soins arrêtés au 30 juin 2019 et au 30 juin 2018.

Sur la base des diligences ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des informations comptables et financières, données dans le présent document de référence, avec les états de synthèse précités.

Casablanca, le 05/11/2019

Les commissaires aux comptes

MAZARS
M. Abdou Souleye DIOP,
Associé

DELOITTE AUDIT
M. Hicham BELEMQADEM,
Associé

I.3. L'Organisme Conseil

Dénomination ou raison sociale	Société Générale Marocaine de Banques
Représentant légal	Abdelhaq BENSARI
Fonction	Directeur – Direction du Conseil
Adresse	55, Bd Abdelmoumen, Casablanca
Numéro de téléphone	05.22.02.00.60
Numéro de télécopieur	05.22.43.10.55
Adresse électronique	abdelhaq.bensari@socgen.com

ATTESTATION

Le présent document de référence a été préparé par nos soins et sous notre responsabilité. Nous attestons avoir effectué les diligences nécessaires pour nous assurer de la sincérité des informations qu'il contient.

A notre connaissance, le document de référence contient toutes les informations nécessaires aux investisseurs potentiels pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives d'EQDOM ainsi qu'aux droits rattachés aux titres proposés. Il ne comporte pas d'omissions de nature à en altérer la portée :

- Les commentaires, analyses et statistiques de la Direction Générale de la société EQDOM recueillis notamment lors de la période de « Due Diligence » effectuée auprès de la société ;
- Les Comptes sociaux et les rapports de gestion de la société EQDOM pour les exercices 2016, 2017 et 2018;
- Les rapports des commissaires aux comptes relatifs aux comptes sociaux des exercices 2016, 2017 et 2018;
- Les rapports aux commissaires aux comptes relatifs aux comptes consolidés des exercices 2016, 2017 et 2018 ;
- Les attestations de revue limitée des commissaires aux comptes relatives à la situation intermédiaire des comptes consolidés au 30 juin 2018 et 30 juin 2019 ;
- Les attestations de revue limitée des commissaires aux comptes relatives à la situation intermédiaire des comptes sociaux au 30 juin 2018 et 30 juin 2019 ;
- Les procès-verbaux des conseils d'administration et des assemblées générales ordinaires et extraordinaires ayant été tenus pendant les exercices 2016, 2017 et 2018 et de l'exercice en cours jusqu'à la date d'enregistrement;
- Les rapports de l'agence de notation ;
- Les rapports de l'APSF ainsi que les statistiques et analyses de la Direction de la Statistique et de Bank Al-Maghrib.

EQDOM est une filiale à 53,72% de SGMB. Nous attestons avoir mis en œuvre toutes les mesures nécessaires pour garantir l'objectivité de notre analyse et la qualité de la mission pour laquelle nous avons été mandatés.

Abdelhaq BENSARI
Directeur du Conseil

I.4. Responsable de l'information financière

Dénomination ou raison sociale	EQDOM
Responsable de la communication	Naofal ZAZ
Fonction	Directeur financier
Adresse	127, Bd Zerktouni, Casablanca
Numéro de téléphone	05.22.77.98.50
Numéro de télécopieur	05.22.99.23.37
Adresse électronique	naofal.zaz@EQDOM.co.ma

I.5. Coordonnées de l'agence de notation

Dénomination ou raison sociale	FITCH RATINGS LIMITED
Adresse	30 North Colonnade - Londres E14 5GN
Numéro de téléphone	+44 20 3530 1223

Partie II. Présentation générale de la société EQDOM

II.1. Renseignements à caractère général

Dénomination sociale	EQDOM
Siège social	127, Bd Zerktouni, Casablanca
Téléphone	05.22.25.99.99
Fax	05.22.25.00.06
Site web	www.EQDOMnet.ma
Forme juridique	Société anonyme à Conseil d'Administration, de droit privé marocain
Capital social au 30/06/2019	167.025.000 dirhams, divisé en 1.670.250 actions, entièrement libérées et d'une valeur nominale de 100 dirhams chacune
Date de constitution	2 septembre 1974
Durée de vie	99 ans, à compter du jour de la constitution, sauf dans le cas de dissolution anticipée ou de prorogation prévues aux statuts
Numéro d'inscription au registre de commerce	32775 – Casablanca
Exercice social	L'exercice social commence le 1 ^{er} janvier et se termine le 31 décembre
Objet social (article 3 des statuts)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ «Toutes les opérations de financement et de crédit de nature à permettre ou à faciliter le paiement de tout bien meuble, notamment tout bien électroménager, cycle et cyclomoteur, mobilier et bureautique ; ▪ Toutes les opérations de financement et de crédit, de nature à permettre ou faciliter le paiement de tout bien ou service à caractère économique, socioculturel ou de bien-être ; ▪ et généralement toute opération financière, commerciale, industrielle, mobilière ou immobilière se rapportant directement ou indirectement à ces objets»
Documents juridiques	Les statuts, les procès-verbaux des assemblées générales, les rapports des Commissaires Aux Comptes peuvent être consultés au siège d'EQDOM : 127, Bd Zerktouni, Casablanca
Liste des textes législatifs et réglementaires applicables	<p>Par sa forme juridique, EQDOM est régie par la loi n°17-95 du 30 août 1996 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ La loi n°1-14-193 du 1^{er} rabii I 1436 (24 décembre 2014) portant promulgation de la loi 103-12 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés promulguée; <p>De par sa cotation en bourse, EQDOM est soumise aux dispositions du :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Règlement général de la Bourse de Casablanca approuvé par l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°2208-19 du 3 juillet 2019. ▪ Dahir portant loi n°1-96-246 du 9 janvier 1997 portant promulgation de loi n°35-96 relative à la création d'un dépositaire central et à l'institution d'un régime général de l'inscription en compte de certaines valeurs; ▪ Règlement général du dépositaire central approuvé par l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n° 932-98 du 16 avril 1998 et amendé par l'arrêté du Ministre de l'Economie, des Finances, de la Privatisation et du Tourisme n°1961-01 du 30 octobre 2001 ; ▪ Dahir n°1-04-21 du 21 avril 2004 portant promulgation de la loi n°26-03 relative aux offres publiques sur le marché boursier telle que modifiée et complétée; ▪ Règlement général de l'AMMC approuvé par l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n° 2169-16 du 9 chaoual 1437 (14 juillet 2016) ;

	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Dahir n°1-13-21 du 13 mars 2013 portant promulgation à la loi n°43-12 relative à l'Autorité marocaine du marché des capitaux ; ▪ Dahir n°1-12-55 du 14 safar 1434 (28 decembre 2012) portant promulgation de la loi n° 44-12 relative a l'appel public a l'epargne et aux informations exigees des personnes morales et organismes faisant appel public a l'epargne. ▪ Les circulaires de l'AMMC ; ▪ Loi 19-14 relative à la Bourse des Valeurs , aux sociétés de financement et aux conseillers en investissement. <p>De par ses émissions de BSF, EQDOM est soumise aux dispositions du:</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Dahir n°1-95-3 du 26 janvier 1995 portant promulgation de la loi n° 35-94 relatives à certains titres de créances négociables tels que modifiés et complétés.
Régime fiscal	Le régime fiscal d'EQDOM est régi par la législation commerciale et fiscale en vigueur applicable aux sociétés de financement. Elle est soumise à l'impôt sur les sociétés (37%) et à la TVA (10% pour les crédits a la consommation et 20% pour les LOA)
Tribunal compétent en cas de litige	Tribunal de commerce de Casablanca

II.2. Capital social

II.2.1. Composition du capital

Le capital social d'EQDOM s'élève au 30 septembre 2019 à 167.025.000 dirhams, divisé en 1.670.250 actions, entièrement libérées et d'une valeur nominale de 100 dirhams chacune, toutes de même catégorie.

II.2.2. Historique du capital

La société a été constituée le 2 septembre 1974 sous forme de société anonyme au capital de 5.000.000 dirhams. Depuis, les actionnaires ont procédé à plusieurs augmentations de capital. Le détail de ces opérations est présenté dans le tableau suivant :

Année	Nature de l'opération	Montant nominal de l'augmentation de capital (en DH)	Capital social après augmentation du capital (en DH)	Nombre d'actions émises	Le prix par action
02/09/1974	Constitution	-	5 000 000	50 000	100 DH
04/06/1976	Numéraire	5 000 000	10 000 000	50 000	100 DH
30/06/1978	Numéraire	5 000 000	15 000 000	50 000	100 DH
11/02/1981	Numéraire & Incorporation de réserves	3 600 000	18 600 000	30 000 6 000	Par I.R 100 DH
03/06/1981	Numéraire	4 650 000	23 250 000	46 500	120 DH (dont 100 DH de nominal)
16/06/1982	Numéraire	5 115 000	28 365 000	51 150	125 DH (dont 100 DH de nominal)
18/12/1986	Incorporation de réserves	9 455 000	37 820 000	94 550	Actions gratuites de 100DH
30/06/1987	Numéraire	12 680 000	50 500 000	75 640	110 DH (dont 100 DH de nominal)
				51 160	125 DH (dont 100 DH de nominal)
21/12/1989	Incorporation de réserves	20 200 000	70 700 000	202 000	Actions gratuites de 100DH
28/02/1990	Numéraire	40 400 000	111 100 000	404 000	100 DH
16/12/1996	Incorporation de réserves	28 150 000	139 250 000	281 500	Par I.R 100 DH
19/02/1997	Numéraire	27 775 000	167 025 000	277 750	400 DH (dont 100 DH de nominal)

Source : EQDOM

Depuis 1997, aucune opération sur titre n'a été réalisée.

II.2.3. Evolution de l'actionnariat

Au 30/09/2019, la majorité du capital social d'EQDOM est détenue par le Groupe Société Générale à travers sa filiale Société Générale Marocaine de Banques.

Le Groupe Société Générale et le Groupe ONA ont signé en date du 1^{er} mars 2002, une convention de cession par laquelle la SNI et AXA Assurance (filiales du Groupe ONA) cèdent leurs participations dans EQDOM au Groupe Société Générale. Société Générale Marocaine de Banques a acquis le tiers de l'ensemble des titres cédés dans le cadre de cette opération.

En mai 2002, et suite au franchissement de seuil de sa participation dans EQDOM, rendant obligatoire le lancement d'une OPA, Société Générale Maroc a lancé ladite Offre Publique qui a porté sa participation à 54%.

En juin 2018, SGMB a acquis 34.95% du capital d'EQDOM auprès de SG Finance Services Holding.

L'actionnariat d'EQDOM a évolué comme suit sur les cinq dernières années :

Actionnaire	2014		2015		2016		2017		2018*	
	Actions	%**	Actions	%**	Actions	%**	Actions	%**	Actions	%**
SG Financial Services Holding	583 681	35,0%	583 681	35,0%	583 681	35,0%	583 681	35,0%	-	-
SGMB	313 560	18,8%	313 560	18,0%	313 560	18,8%	313 560	18,8%	897 241	53,7%
RCAR	281 972	16,9%	281 972	16,9%	281 972	16,9%	281 972	16,9%	281 972	16,9%
CIMR	100 606	6,0%	100 606	6,0%	100 606	6,0%	100 606	6,0%	100 606	6,0%
SCR	-	-	77 675	4,7%	-	-	-	-	-	-
Investima	51812	3,1%	51 812	3,1%	51 812	3,1%	51 812	3,1%	51 812	3,1%
Allianz Maroc	-	-	41 330	2,5%	41 331	2,5%	22 885	1,4%	22 885	1,4%
Saham Assurance	-	-	25 172	1,5%	25 173	1,5%	25 173	1,5%	25 173	1,5%
Autres actionnaires	338 619	20,3%	194 442	11,7%	272 115	16,3%	290 561	17,4%	290 561	17,4%
Total	1 670 250	100%	1 670 250	100%	1 670 250	100%	1 670 250	100%	1 670 250	100%

Source : EQDOM

* Acquisition de 34.95% du capital d'EQDOM par SGMB auprès de SG Finance Services Holding le 1er juin 2018

NB : Il est à préciser que le pourcentage de détention du capital correspond au pourcentage de droit de vote.

** Arrondi à la décimale supérieure

Les franchissements de seuils de participation intervenus pendant les 5 dernières années se présentent comme suit :

Actionnaires	Actions EQDOM acquises	Date d'acquisition	Cours unitaire (MAD)	% détenu	Seuils franchis
SCR	8 993	24/04/2019	1 051	5,19%	5%
SGMB	583 681	01/06/2018	1 174	55,21%	20% - 33,33% - 50%
SG Financial Services Holding	583 681	14/09/2017	-	34,95%	5% - 20% - 33,33%

II.2.4. Actionnariat actuel

Au 30 juin 2019, la ventilation détaillée du capital d'EQDOM se présente comme suit :

Actionnaire	Nombre d'actions détenues	Part dans le capital	Nombre de voix	% des droits de vote détenus
SGMB	897 241	53,72%	897 241	53,72%
RCAR	281 972	16,88%	281 972	16,88%
CIMR	100 606	6,02%	100 606	6,02%
SCR	86 668	5,19%	86 668	5,19%
INVESTIMA	51 812	3,10%	51 812	3,10%
SAHAM ASSURANCE	25 173	1,51%	25 173	1,51%
ALLIANZ MAROC	19 388	1,16%	19 388	1,16%
Madame Cathelle Edet	1	0,0%	1	0,0%
Monsieur Khalid CHAMI	1	0,0%	1	0,0%
Monsieur Gérard TOUATI	1	0,0%	1	0,0%
Monsieur Abdelaziz TAZI	1	0,0%	1	0,0%
Monsieur Mustapha BAKKOURY	1	0,0%	1	0,0%
Autres actionnaires	207 385	12,42%	207 385	12,42%
Total	1 670 250	100%	1 670 250	100%

Source : EQDOM

NB : Il est à préciser que le pourcentage de détention du capital correspond au pourcentage de droit de vote.

Les principaux actionnaires, détenant plus de 5% des parts dans le capital d'EQDOM se présentent comme suit :

SGMB :

▪ Dénomination sociale	SGMB
▪ Forme juridique	Société Anonyme à Directoire
▪ Activité	- Banque commerciale; - Banque de financement et des grandes entreprises ; - Gestion privée et institutionnelle.
▪ Actionnariat	- Société Générale France : 57,57% - Groupe Deveco Souss : 27,54% - Divers actionnaires : 14,89%
▪ Résultat net consolidé 2018	1 147 MMAD
▪ Situation nette consolidé 2018	11 583 MMAD
▪ PNB consolidé 2018	4 730 MMAD

Source : SGMB

RCAR :

▪ Dénomination sociale	RCAR (Régime Collectif d'Allocation de Retraite)
▪ Forme juridique	Etablissement public
▪ Activité	Prévoyance sociale
▪ Actionnariat	CDG (Caisse de Dépôt et de Gestion)
▪ Situation Nette 2018	3 057,4 MMAD
▪ Résultat net 2018	3 089,1 MMAD

Source : RCAR

CIMR :

▪ Dénomination sociale	CIMR (Caisse Interprofessionnelle Marocaine de Retraite)
▪ Forme juridique	Société mutuelle de retraite
▪ Activité	Gestion du régime de retraite
▪ Actionnariat	-
▪ Situation Nette 2018	56 048,5 MMAD
▪ Résultat net 2018	4 445,6 MMAD

Source : Rapport d'activité CIMR 2018

SCR :

▪ Dénomination sociale	SCR (Société Centrale de Réassurance)
▪ Forme juridique	Société anonyme
▪ Activité	Réassurance toutes branches
▪ Actionnariat	- CDG (Caisse de Dépôt et de Gestion) : 94% - Divers actionnaires : 6%
▪ Capitaux propres 2018	2 447,2 MMAD
▪ Résultat net 2018	300,1 MMAD
▪ Chiffre d'affaires 2018	2 023,8 MMAD

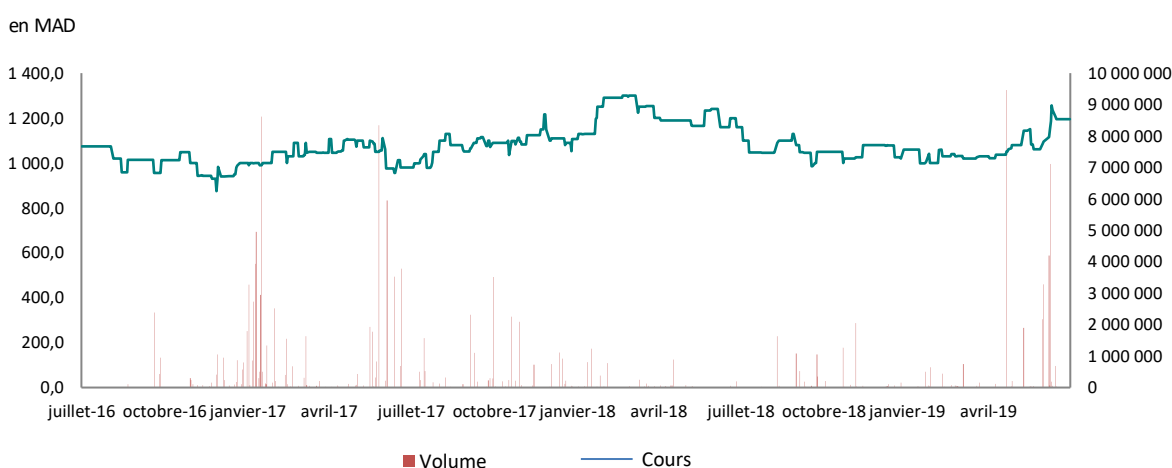
Source : Rapport d'activité SCR 2018

II.2.5. Capital potentiel d'EQDOM

A la connaissance du management, il n'existe aucune opération conclue pouvant avoir un impact futur sur le capital social à la date d'enregistrement du présent document de référence.

II.2.6. Pacte d'actionnaires d'EQDOM

A la connaissance du management, EQDOM ne fait l'objet d'aucun pacte d'actionnaires.

II.2.7. Négociabilité des titres d'EQDOM**Historique du cours de bourse EQDOM du 04/07/2016 au 03/07/2019 (en MAD)**

Les actions d'EQDOM sont cotées à la Bourse de Casablanca et ne font l'objet d'aucune restriction.

Le cours du titre EQDOM par an sur les trois derniers exercices :

en MAD	2016	2017	2018
Cours Min	697,00	955,00	986,00
Cours Max	1 199,00	1 217,00	1 300,00

Source : Bourse de Casablanca

Le cours du titre EQDOM par trimestre en 2018 :

en MAD	1er Trimestre 2018	2e Trimestre 2018	3e Trimestre 2018	4e Trimestre 2018
Cours Min	1 106,00	1 159,00	986,00	1 000,00
Cours Max	1 300,00	1 240,00	1 160,00	1 079,00

Source : Bourse de Casablanca

Le cours du titre EQDOM sur les six derniers mois 2019 :

en MAD	Avr-19	Mai-19	Juin-19	Juil-19	Août-19	Sept-19
Cours Min	1 021,00	1 061,00	1 085,00	1 128,00	1 162,00	1 170,00
Cours Max	1 080,00	1 151,00	1 257,00	1 195,00	1 195,00	1 210,00

Source : Bourse de Casablanca

Le volume quotidien et global des transactions des trois derniers exercices :

en KMAD	2016	2017	2018
Volume quotidien moyen	205,98	360,14	59,65
Volume global	51 494,19	90 034,92	14 734,25

Source : Bourse de Casablanca

Le volume des transactions mensuel sur les six derniers mois 2019 :

en KMAD	Avr-19	Mai-19	Juin-19	Juil-19	Août-19	Sept-19
Volume des transactions	9 830,94	2 004,97	17 798,47	3 893,83	13 013,23	5 314,54

Source : Bourse de Casablanca

Il est à préciser qu'aucune suspension de cotation n'est intervenue au cours des trois derniers exercices (2016 – 2019).

L'analyse de la valeur EQDOM sur le marché se résume comme suit :

		EQDOM	Sociétés de financement et autres activités financières ⁽¹⁾
P/E	2017	13,7 x	13,9 x
	2018	13,6 x	12,0 x
D/Y	2017	7,3 %	6,1%
	2018	7,4%	8,0%
P/B	2017	1,2 x	1,6x
	2018	1,2 x	1,2 x
Capitalisation boursière au 31/12/2018 (en MMAD)		1 704	6 679
Capitalisation boursière 01/07/2019 (en MMAD)		1 996	7 197

(1) Hors DIAC SALAF, société en cours de liquidation judiciaire

Source : Bourse de Casablanca

Ratios calculés sur la base des cours boursiers observés au 31 décembre de chaque exercice

P/E : Price earning ratio (Cours boursier / Bénéfice par action)

D/Y : Dividend yield (Dividende par action / Cours boursier)

P/B : Price-to-book ratio (Capitalisation boursière / Capitaux propres).

II.2.8. Politique de distribution de dividendes

Selon l'article 34 des statuts d'EQDOM, il est précisé que le bénéfice distribuable est constitué par le bénéfice net de l'exercice, après dotation à la réserve légale et affectation des résultats nets antérieurs reportés.

Sur ce bénéfice, l'assemblée générale peut prélever toute somme qu'elle juge à propos d'affecter à la dotation de tous fonds de réserves facultatives, ordinaires ou extraordinaires, ou de reporter à nouveau.

Le solde, s'il en existe, est attribué aux actionnaires sous forme de dividendes.

Dans les limites de la loi, l'assemblée générale peut décider, à titre exceptionnel, la mise en distribution des sommes prélevées sur les réserves facultatives dont elle a la disposition.

Sur les cinq dernières années, la distribution des dividendes d'EQDOM a évolué comme suit :

	2016	2017	2018	2019
Dividendes par action au titre de n-1 (en MAD)	90	85	81	78
<i>Dont dividendes ordinaires</i>	60	60	60	60
<i>Dont dividendes exceptionnels</i>	30	25	21	18
Total Dividende (en KMAD)	150 323	141 972	135 290	130 280
Résultat net de l'année n-1 (en KMAD)	156 892	146 627	136 249	131 016
BPA de l'année n-1 (en MAD)	94	88	82	78
Pay out Ratio	95,81%	96,83%	99,30%	99,44%

La politique de distribution de dividendes d'EQDOM porte sur la distribution de la quasi-totalité des bénéfices réalisés au cours de l'exercice en prévoyant un dividende ordinaire de 60 DH et un dividende exceptionnel (en fonction du résultat de l'exercice).

Il est à préciser que le montant de la réserve légale est atteint.

II.3. Endettement d'EQDOM

II.3.1. Dettes privées

Conformément à l'article 5 de la loi n°35-94 telle que modifiée et complétée par la loi 33-06, les sociétés de financement doivent respecter un rapport prudentiel maximum entre l'encours des BSF émis et celui de leurs emplois sous forme de crédits à la clientèle. Ledit rapport étant fixé par voie réglementaire. L'article premier de l'arrêté du Ministre des finances et des investissements extérieurs n°2560-95 du 9 octobre 1995 fixe ce rapport à 50%. Dans ce sens, et en respect de ce plafond EQDOM est à un encours à échoir de 3 990 millions de dirhams au 07 novembre 2019 sur un plafond de 5 100 millions de dirhams.

Après avoir atteint, le plafond autorisé d'émission de Bons de Sociétés de Financement de MAD 5.100 millions, et pour profiter des conditions de marché favorables, le Président du Conseil d'Administration de la société Eqdom, par le biais des pouvoirs qui lui ont été conférés conformément aux statuts de la société, a décidé, en date du 10 juillet 2019, l'extension du plafond de l'émission à un montant global de MAD 7.000 millions.

Au 07 novembre 2019, l'encours des BSF à échoir s'élève à 3 990 millions de dirhams, ventilés comme suit :

Date de jouissance (date d'émission)	Date d'échéance	Maturité (années)	Taux de référence	Spread (bps)	Taux de sortie	Montant (MMAD)	Taux
28/11/2014	28/11/2019	5	3,28%	70	3,98%	160,0	Fixe
30/04/2015	30/04/2020	5	3,29%	70	3,99%	120,0	Fixe
30/06/2015	30/06/2020	5	3,18%	70	3,88%	500,0	Fixe
31/05/2016	01/06/2020	4	2,19%	65	2,84%	200,0	Fixe
31/05/2016	31/05/2021	5	2,29%	70	2,99%	300,0	Fixe
31/05/2016	31/05/2021	5	2,29%	70	2,99%	200,0	Fixe
31/03/2017	31/03/2020	3	2,55%	60	3,15%	300,0	Fixe
20/06/2017	20/06/2020	3	2,54%	60	3,14%	330,0	Fixe
13/09/2017	13/09/2022	5	2,85%	60	3,45%	100,0	Fixe
29/06/2018	29/06/2021	3	2,62%	50	3,12%	176,0	Fixe
31/10/2018	31/10/2022	4	2,75%	55	3,30%	264,0	Fixe
28/11/2018	28/11/2022	4	2,78%	55	3,33%	185,0	Fixe
28/12/2018	28/12/2023	5	2,88%	55	3,43%	219,7	Fixe
29/03/2019	29/03/2023	4	2,60%	45	3,05%	275,0	Fixe
31/07/2019	31/07/2021	2	2,39%	30	2,69%	150,0	Fixe
31/07/2019	31/07/2022	3	2,45%	35	2,80%	310,0	Fixe
31/07/2019	31/07/2023	4	2,52%	40	2,92%	100,0	Fixe
31/07/2019	31/07/2024	5	2,57%	45	3,02%	100,0	Fixe
						3 990	

Source : EQDOM

Le management de la société, prévoit de renouveler tout ou partie de ses tombées de BSF par de nouvelles émissions de produits BSF ou autres, et ce dépendamment du contexte économique et de marché.

Par ailleurs, l'Assemblée Générale Ordinaire du 12 juillet 2019, après avoir pris connaissance du Rapport du Conseil d'Administration et constatant que les conditions de l'article 293 de la loi n°17-95 sur les sociétés anonymes telle que modifiée et complétée sont satisfaites, autorise le Conseil d'Administration à procéder, en une ou plusieurs fois, à l'émission d'un emprunt obligataire d'un montant nominal maximum de 3 000 000 000 de dirhams avec ou sans appel public à l'épargne en application des dispositions des articles 292 à 315 de la loi n° 17-95 sur les sociétés anonymes, telle que modifiée et complétée.

II.3.2. Dette bancaire

Au 31/12/2018, les dettes envers les établissements de crédit et assimilés peuvent être détaillées comme suit :

Etablissement de crédit	Montant de la dette* (MMAD)	% de la dette
Société Générale Maroc	243 (dont 93 à CT)	37%
BMCE Bank	130	20%
Banque populaire	110	17%
Attijariwafa Bank	110	17%
Crédit du Maroc	60	9%
Total dette bancaire	653	100%
Dont dette à MT	560	
Dont dette à CT	93	

Source : EQDOM

* Dettes bancaires classiques

EQDOM n'est pas assujéti à des covenants spécifiques en vertu de ses dettes bancaires.

II.4. Engagements hors bilan

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution des engagements donnés et reçus par EQDOM (sur une base sociale) pour les 3 derniers exercices :

En KMAD	2016	2017	Evol. 17/16	2018	Evol. 18/17	S1 2019
Engagements donnés	136 544	138 310	1,20%	94 127	-31,9%	32 560
Engagements reçus	1 358 307	3 010 233	>100%	3 144 445	4,5%	2 588 186
Valeurs et suretés reçues en garantie	67 254	68 359	1,60%	66 208	-3,1%	66 878

Les engagements donnés sont constitués d'engagements de financement donnés en faveur de la clientèle. Les engagements reçus correspondent pour leur part aux engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés.

II.5. Nantissement d'actifs d'EQDOM

Les actifs d'EQDOM ne font l'objet d'aucun nantissement.

II.6. Notation d'EQDOM

Pour renforcer sa crédibilité en tant qu'institution financière, améliorer l'attrait de sa signature parmi ses bailleurs de fonds et optimiser son coût de refinancement, EQDOM a sollicité l'agence internationale de notation Fitch Ratings, en vue de l'attribution et la révision annuelle d'une notation financière.

Les notes obtenues en février 2019 sont les suivantes :

Note à court terme : confirmé à 'F1+(mar)'.
Note à long terme : "AA+(mar)" ; Perspectives stables.

Il est à noter que la notation à long terme d'EQDOM a été revue à la hausse par Fitch Ratings (AA+ en février 2019 vs AA en mars 18).

L'historique des notes nationales attribuées par Fitch Ratings à EQDOM se présente comme suit :

Date de notation	Note Court Terme	Note Long Terme	Perspective de la note Long Terme	Note de soutien extérieur
Février -19	F1+	AA+	Stable	2
mars-18	F1+	AA	Stable	2
juil-17	F1+	AA	Stable	2
sept-16	F1+	AA	Stable	2
juil-16	F1+	AA	Stable	2

Source : Fitch Ratings (2007 à 2019)

L'extrait du communiqué de presse se résume comme suit :

Les notations d'EQDOM sont basées sur une probabilité élevée de soutien de SGMB et en fin de compte celui de la SG en cas de besoin. Nous estimons que le rôle joué par EQDOM au sein de la SGMB a augmenté. Ceci a une grande influence sur la notation nationale à long terme d'EQDOM, que nous avons noté une fois en dessous de la notation à long terme nationale de SGMB de 'AAA (mar)'. Auparavant, nous avons utilisé la note de SG comme note d'ancrage pour EQDOM et avons appliqué une entaille plus large.

La participation de SG dans EQDOM a changé en juin 2018, suite de quoi SGMB contrôle directement 53,7% de la société. Le groupe SG quant à lui contrôle 3,1% supplémentaires par l'intermédiaire d'une autre entité.

L'intégration entre EQDOM et SGMB a également augmenté et EQDOM est désormais le seul pôle de développement, de structuration et de tarification de tous les prêts en crédit à la consommation au Maroc.

En tant que société de crédit à la consommation, EQDOM est financée en partie par APE¹. Son financement hors actions provient des émissions de dettes à moyen terme sur le marché intérieur et de prêts bancaires, notamment de SGMB.

Les besoins de refinancement sont gérables et le risque de liquidité est atténué par le soutien potentiel de SGMB. EQDOM est l'une des deux principales sociétés de crédit à la consommation au Maroc, avec une part de marché globale d'environ 20%.

L'intégration de la gestion a été renforcée. Le DG d'EQDOM était auparavant un cadre supérieur chez SGMB, et le Président du Conseil de Surveillance de SGMB, préside le conseil d'administration d'EQDOM. Les personnes nommées par le SG dominant le conseil d'administration d'EQDOM. Les lignes de rapport entre EQDOM, SGMB et SG suivent le cadre matriciel du groupe.

Une réduction de la notation d'EQDOM résulterait d'une dégradation de la note de SG, d'une moindre intégration au niveau du groupe SG et ou d'une baisse de son importance stratégique pour le groupe. Une baisse de la note long-terme au niveau de SG, provoquerait chez sa filiale EQDOM la baisse de sa note long-terme. La note de soutien d'EQDOM pourrait être abaissée également si la note du Maroc venait à perdre deux unités, ce que l'agence Fitch considère d'une moindre probabilité.

Une dégradation de la notation nationale d'EQDOM pourrait résulter d'une réduction de la participation de SG dans EQDOM, d'une réduction de son importance stratégique ou d'une intégration plus faible avec SG. Un déclassement d'un cran de l'IDR à long terme de SG conduirait à une baisse d'un cran de la notation à long terme d'EQDOM. Une amélioration de la notation nationale d'EQDOM pourrait résulter d'une plus grande intégration au sein de SGMB ou d'une augmentation de la participation de SG dans EQDOM. Une amélioration d'un cran de l'IDR à long terme de SG entraînerait une mise à niveau de la notation nationale d'EQDOM. ... »

¹ Appel Public à l'Épargne

Partie III. Gouvernance d'EQDOM

III.1. Assemblées générales

Les dispositions statutaires d'EQDOM, régissant les assemblées d'actionnaires, stipulent que :

Mode de convocation

Les assemblées sont convoquées par le conseil d'administration.
Les Assemblées Générales Ordinaires peuvent également être convoquées en cas d'urgence :

- Par les commissaires aux comptes, qui ne peuvent y procéder qu'après avoir vainement requis sa convocation par le Conseil d'Administration ;
- Par le ou les liquidateurs en cas de dissolution de la société et pendant la période de liquidation ;
- Par un mandataire désigné par le Président du Tribunal statuant en référé, à la demande soit de tout intéressé en cas d'urgence, soit d'un ou plusieurs actionnaires réunissant au moins le dixième du capital social ;
- Par les actionnaires majoritaires en capital ou en droits de vote après une offre publique d'achat ou d'échange ou après une cession d'un bloc de titres modifiant le contrôle de la société.

Conditions d'admission

L'Assemblée Générale se compose de tous les actionnaires, quel que soit le nombre de leurs actions.

Les sociétés actionnaires se font représenter par leur mandataire spécial qui peut ne pas être lui-même actionnaire.

Un actionnaire peut se faire représenter par un autre actionnaire, ou par son tuteur, par son conjoint ou par un ascendant ou descendant, sans qu'il soit nécessaire que ces derniers soient personnellement actionnaires.

Il peut également se faire représenter par toute personne morale ayant pour objet social la gestion de portefeuille de valeurs mobilières.

Les copropriétaires d'actions indivises sont représentés aux assemblées générales par l'un d'eux ou par un mandataire unique.

Les actionnaires peuvent assister à l'assemblée générale sur simple justification de leur identité, à condition soit d'être inscrits sur les registres sociaux cinq jours au moins avant l'assemblée, s'ils sont titulaires d'actions nominatives, soit de produire un certificat attestant le dépôt de leurs actions auprès d'un établissement agréé, s'ils sont titulaires d'actions au porteur.

Droit de vote

Chaque administrateur a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Le droit de vote attaché à l'action appartient à l'usufruitier dans les assemblées générales ordinaires et au nu-propiétaire dans les assemblées générales extraordinaires.

En cas de nantissement des actions, le droit de vote est exercé par le propriétaire.

La société ne peut voter avec des actions qu'elle a acquises ou prises en gage.

Quorum et majorité

Assemblée générale ordinaire

Pour délibérer valablement, l'assemblée générale ordinaire doit réunir le quart, au moins, des actions ayant le droit de vote, à l'exclusion des actions acquises ou prises en gage par la société ; si elle ne réunit pas ce quorum, une nouvelle assemblée est convoquée pour laquelle aucun quorum n'est requis.

Pour le calcul du quorum, il n'est pas tenu compte des actions que la société a acquises ou prises en gage.

Dans les assemblées générales ordinaires, les délibérations sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés.

Sont réputés présents pour le calcul du quorum et de la majorité, les actionnaires qui participent à l'assemblée par les moyens de visioconférence ou moyens équivalents permettant leur identification.

Assemblée générale extraordinaire

L'assemblée générale extraordinaire ne délibère valablement que si les actionnaires présents ou représentés, possèdent au moins sur première

convocation, la moitié, et, sur deuxième convocation, le quart des actions ayant le droit de vote. A défaut de ce dernier quorum, la deuxième assemblée peut être prorogée à une date postérieure de deux mois au plus à celle à laquelle elle avait été convoquée. Le quorum doit être atteint lors du vote de chacune des résolutions soumises à l'assemblée.

Elle statue à la majorité des deux tiers des voix dont disposent les actionnaires présents ou représentés.

III.2. Organe d'administration : Le Conseil d'administration

III.2.1. Dispositions statutaires régissant le Conseil d'administration

Les dispositions statutaires d'EQDOM, régissant les réunions du Conseil d'administration, stipulent que :

Mode de convocation

Le conseil se réunit sur la convocation de son Président, aussi souvent que la loi le prévoit et que la bonne marche de la société l'exige. En cas d'urgence, ou de défaillance de sa part, la convocation peut être faite par les commissaires aux comptes.

Le conseil peut être convoqué par des administrateurs représentant au moins le tiers de son effectif s'il ne s'est pas réuni depuis trois mois.

Les convocations sont faites par tout moyen approprié, huit jours francs avant la réunion. En cas d'urgence, ce délai peut être réduit jusqu'à vingt-quatre heures.

Dans tous les cas, la convocation doit tenir compte, pour la fixation de la date de la réunion, du lieu de résidence de tous les membres. Cette convocation doit être accompagnée d'un ordre du jour et de l'information nécessaire aux administrateurs pour leur permettre de se préparer aux délibérations.

Conditions d'admission

Les administrateurs sont nommés par l'assemblée générale ordinaire. Toutefois, en cas de fusion ou de scission, la nomination peut être faite par l'assemblée générale extraordinaire.

Les administrateurs peuvent être des personnes physiques ou morales.

Chaque administrateur doit être propriétaire d'au moins Une (1) action pendant toute la durée de ses fonctions. A l'exception des administrateurs indépendants.

Les commissaires aux comptes veillent à l'observation des dispositions et dénoncent toute violation dans leur rapport à l'assemblée générale ordinaire. La durée des fonctions des administrateurs est de Quatre (4) ans (les administrateurs peuvent toujours être réélus).

III.2.2. Composition du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration d'EQDOM au 30/09/2019 est composé de 10 membres et présidé par Monsieur Khalid Chami.

La composition actuelle du Conseil d'Administration d'EQDOM ainsi que les dates de début et d'expiration de mandat se présentent comme suit :

Nom et prénom	Qualité	Date de début du mandat	Date d'expiration du mandat
Khalid CHAMI	Président du Conseil d'Administration	AGO du 13/09/2018	AGO statuant sur les comptes de 2019
Amina FIGUIGUI	Administrateur indépendant	AGO du 13/09/2018	AGO statuant sur les comptes de 2021
Cathelle EDET	Administrateur	AGO du 28/05/2018	AGO statuant sur les comptes de 2019
Mustapha BAKKOURY	Administrateur	AGO du 11/05/2017	AGO statuant sur les comptes de 2022
Abdelaziz TAZI	Administrateur	AGO du 11/05/2017	AGO statuant sur les comptes de 2022
Mohamed TAHRI	Administrateur	CA du 26/09/2019 (Proposition non ratifiée par l'AGO et en cours de validation Bank Al Maghrib)	AGO statuant sur les comptes de 2022
Saïd RKAIBI	Administrateur	AGO du 15/05/2018	AGO statuant sur les comptes de 2022
SGMB (représentée par son Président du Directoire M. Ahmed EL YACOUBI)	Administrateur	AGO du 11/05/2017	AGO statuant sur les comptes de 2022
CIMR (représentée par son Président Directeur Général, M. Khalid CHEDDADI)	Administrateur	AGO du 11/05/2017	AGO statuant sur les comptes de 2022
SCR (représentée par son Directeur Général Monsieur Youssef FASSI FIGHRI)	Administrateur	AGO du 11/05/2017	AGO statuant sur les comptes de 2022
Gérard TOUATI	Administrateur	AGO du 15/05/2018	AGO statuant sur les comptes de 2022

Source : EQDOM

La composition du Conseil d'Administration, la désignation de ses membres et leur révocation sont prévues par les dispositions de l'article 16 des statuts de la société EQDOM.

III.2.3. Présentation succincte de membres du Conseil d'administration

- M. Khalid CHAMI

Diplômé de HEC Paris en 1991

Fonctions précédentes :

- Co-Directeur mondial des ventes et du marketing à la Société Générale France ;
- Directeur Délégué, Responsable de la Direction des Grandes Entreprises à la SGMB ;
- Membre du Comité Exécutif, membre du Comité Financier de la Banque ;
- Directeur Général Adjoint, Membre du Directoire de la SGMB ;
- Directeur Général, Membre du Directoire de la SGMB ;
- Président du Directoire.

Autres mandats :

- Président du Conseil de Surveillance de SGMB ;
- Administrateur de LMV ;
- Administrateur d'ALD Automotive ;
- Administrateur d'Investima ;
- Administrateur de SGLM ;
- Administrateur de MARBAR S.A.
- Administrateur de MARBAR CHIMIE S.A.
- Administrateur de GEMARFIN SARL ;
- Président du Conseil d'Administration d'Union Maritime Minière SA ;
- Président du Conseil d'Administration de Transports Marocains.

- Mme Amina FIGUIGUI

Diplômé de l'ISCAE (Diplôme National d'Expert-Comptable).

Fonctions précédentes :

- Enseignante à l'ISA, l'ENA et l'ISCAE ;
- Anciennement Directeur de pôle en charge de la Conformité à la CDG ;
- Administrateur représentant l'ONP à l'Institut National de Recherche Halieutique.

Autres mandats :

- Directeur Général de l'ONP depuis février 2010 ;
- Administrateur indépendant et membre du Comité d'Audit de Maroc Clear depuis Juillet 2004 ;
- Vice-Présidente de la Commission Ethique et Bonne Gouvernance de la CGEM depuis juillet 2015.

- Mme Cathelle EDET

Diplômé de l'Ecole Supérieure de Commerce de Bretagne en 1989.

Fonctions précédentes :

- Responsable Communication interne de la Direction Marketing du Réseau France du Groupe Société Générale ;
- Responsable de l'animation du marché Entreprises de la Direction Banque de Détail Hors France Métropolitaine ;
- Directrice Adjointe de projets à la Direction du Réseau de Banque de Détail France ;
- Superviseur Filiales (International Banking and Financial Services)

Autres mandats :

- Secrétaire Générale de la Business Unit AFMO (Afrique, Méditerranée, Outre-Mer) du Groupe Société Générale ;
- Administrateur de la Société Générale de Banque au Sénégal ;
- Administrateur de la Société Générale Calédonienne de Banque ;
- Administrateur de la Société Générale de Banque en Guinée.

- **M. Mustapha BAKKOURY**

Ingénieur civil des Ponts et Chaussées (DESS Banque et Finance)

Fonctions précédentes :

- Chef de projets junior à la BNP au Département des grands projets internationaux. Chargé de projets senior à la BNP Intercontinentale au Département d'Ingénierie financière ;
- Responsable des activités financières au sein de la BMCI ;
- Responsable de la clientèle des grandes entreprises au sein de la BMCI ;
- Responsable du développement et du financement des activités de la Société nationale d'aménagement communal (SONADAC) ;
- Responsable du pôle « Banques d'affaires » à la BMCI ;

Autres mandats :

- Président de l'Agence Marocaine de l'Energie Solaire (MASEN) depuis décembre 2009 ;
- Administrateur de l'Institut de Recherche en Energie Solaire et Energies Nouvelles ;
- Président de la région Casablanca Settat.

- **M. Abdelaziz TAZI**

Diplômé de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Paris (HEC Paris).

Fonctions précédentes :

- Directeur à l'Office de Commercialisation et d'Exportation « OCE » ;
- Directeur Central à la SGMB ;
- Administrateur Directeur Général à la SGMB ;
- Vice-Président Directeur Général à la SGMB ;
- Président Directeur Général à la SGMB.

Autres mandats :

- Président d'honneur et membre du Conseil de Surveillance SGMB ;
- Membre du Conseil d'administration de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux.

- **M. Saïd RKAIBI**

Diplômé de l'École Centrale de Paris en 1987 (Diplôme d'Ingénieur).

Fonctions précédentes :

- Fondateur du Groupe MedTech ;
- Fondateur de la société d'Investissement Millennium Ventures ;
- Co-fondateur de la société Disway.

Autres mandats :

M. Said RKAIBI est le PDG du Groupe MedTech et membre du Conseil de Surveillance de Disway.

- **M. Ahmed EL YACOUBI**

Diplômé de l'École Supérieure d'Ingénieurs d'Annecy et d'un MBA HEC Paris.

Fonctions précédentes :

M. EL YACOUBI a débuté sa carrière chez Société Générale Maroc en 1996, au sein de la Direction des Systèmes d'Information. En 2007, il prend la responsabilité du Secrétariat Général de la Banque, avant d'être nommé en 2012 Directeur Général Adjoint en charge du Pôle Ressources Générales et Banque de Flux. Il intègre en 2014 le siège du Groupe à Paris, en tant que Directeur Régional de l'Afrique de l'Ouest. Il est nommé Président du Directoire de Société Générale Maroc en Avril 2018.

Autres mandats :

- Administrateur de la Société Générale au Sénégal (SGBS) ;
- Administrateur de Sogelease ;
- Administrateur de SG Offshore ;
- Administrateur d'INVESTIMA ;
- Administrateur de Sogecapital Gestion ;
- Administrateur d'ALD Automotive Maroc.

- **M. Khalid CHEDDADI**

Diplômé de l'École des Mines de Paris (Diplôme d'ingénieur).

Fonctions précédentes :

- Administrateur Directeur Général de la Compagnie d'Assurances L'ALLIANCE AFRICAINE ;
- Développement d'une affaire personnelle de location longue durée ADA-PSD ;
- Directeur Général de la CIMR ;

Autres mandats :

- Président Directeur Général de Caisse Interprofessionnelle Marocaine de Retraites "CIMR"
- Président Directeur Général de Ramical ;
- Président Directeur Général de Akilam ;
- Président du Conseil d'Administration de IMC ;
- Président du Conseil d'Administration de Lesieur Cristal ;
- Président du Conseil d'Administration de Warak Press ;
- Président du Conseil d'Administration de Sochpress ;
- Président du Conseil d'Administration de Sapress ;
- Président du Conseil d'Administration de Upline Ventures ;
- Administrateur de CFG Bank ;
- Administrateur de Al Mada Holding ;
- Administrateur de SSM ;
- Administrateur de SOMED ;
- Administrateur de Jorf Fertilizers Company V ;
- Administrateur de A6 Immobilier ;
- Administrateur de Atlas Hospitality Morocco ;
- Administrateur de Ciments du Maroc ;
- Administrateur de BCP ;
- Administrateur de Olea Capital Fund ;
- Administrateur de CIH ;
- Administrateur de Cosumar ;
- Administrateur de Brasseries du Maroc ;
- Administrateur de Lafarge Holcim Maroc ;
- Administrateur de Auto Hall ;

- Administrateur de Risma ;
- Administrateur de AFMA ;
- Administrateur de Sonasid ;
- Administrateur de Larbel ;
- Administrateur de Pasteur ;
- Administrateur de Nejma ;
- Administrateur de Ranila ;
- Administrateur de Sicav ;
- Administrateur de AXA Assurances Maroc ;
- Administrateur de Fondation ARRAWAJ de Microfinance ;
- Président du comité de surveillance de Maghreb Siyaha Fund ;
- Président du comité de surveillance de Maghreb Siyaha Fund Resort ;
- Membre du comité de surveillance de Alhif.

- **M. Youssef FASSI FIHRI**

Diplômé de l'École Nationale Supérieure d'Arts et Métiers Paris Tech et d'un MBA en Management de l'ESCP.

Fonctions précédentes :

- Associé Directeur Général de TEXA ;
- Administrateur Directeur Général de Papelera de Tetuan ;
- Président Directeur Général de Exprom Facilities et CGPark.

Autres mandats :

- Directeur Général à la SCR (Société Centrale de Réassurance) filiale de la CDG ;
- Administrateur au niveau du conseil d'administration d'IMMORENTE ;
- Administrateur au niveau du conseil d'administration de JAWHARAT CHAMAL ;
- Administrateur au niveau du conseil d'administration de CAT ;
- Administrateur au niveau du conseil d'administration de SMAEX ;
- Administrateur au niveau du conseil d'administration d'AM INVEST MOROCCO ;
- Administrateur au niveau du conseil d'administration de SEN RE ;
- Administrateur au niveau du conseil d'administration d'ARAB RE ;

M. Gérard TOUATI

Diplômé d'un DUT Techniques de Commercialisation option Commerce International.

Fonctions précédentes :

- Directeur Délégué aux Financements aux Particuliers de FRANFINANCE (filiale à 100% du Groupe Société Générale) ;
- Directeur Général de COMPAGNIE FINANCIERES DE BOURBON ;
- Président du Conseil d'Administration de KHADAMET ;
- Membre du conseil de surveillance de DISPONIS ;
- Président Directeur Général de COMPAGNIE FINANCIERES DE BOURBON ;
- Directeur Général de FRANFINANCE ;
- Directeur Général de SOGEFINANCEMENT.

Autres mandats :

M. Gérard TOUATI n'exerce aucun autre mandat dans d'autres sociétés.

III.2.4. Rémunération versées aux membres du Conseil d'administration

Conformément aux dispositions de l'article 55 de la loi 17-95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée par le Dahir n°1-08-18 du 23 mai 2008 portant promulgation de la loi n°20-05, les

membres du Conseil d'Administration ont perçu des jetons de présence d'un montant de 1,3 millions de dirhams brut à répartir entre les administrateurs au titre de l'exercice 2018.

Les jetons de présence perçus entre 2016 et 2018 se présentent comme suit :

En MMAD	2016	2017	2018
Jetons de présence	1,2	1,2	1,3

III.2.1. Prêts accordés ou constitués en faveur des membres des organes d'Administration

A ce jour, il n'existe aucun prêt accordé ou constitué en faveur des membres des organes d'administration.

III.2.2. Critères adoptés par la société en matière d'indépendance des membres du Conseil d'administration

Conformément aux dispositions légales et réglementaires, notamment la loi n° 103-12, la circulaire 5/W/2016 et la lettre circulaire den° 1/DSB/2018 de Bank Al-Maghrib sur la gouvernance au sein des Établissements de Crédit, le Conseil d'Administration d'EQDOM compte un (1) seul membre indépendant.

La qualité d'Administrateur Indépendant répond aux critères définis dans la circulaire du Wali de Bank Al-Maghrib du 5/W/2016 du 10 juin 2016 fixant les conditions et les modalités de désignation d'administrateurs ou membres indépendants au sein de l'organe d'administration des établissements de crédit.

Par ailleurs, la diversité des genres et la promotion des femmes font partie des engagements d'EQDOM, avec comme principaux axes d'actions : le développement des compétences, le networking et le mentoring.

Ainsi, le nombre de femmes au sein du Conseil d'Administration s'élève à Deux, soit 18,2% des membres du Conseil.

III.2.3. Comités spécialisés issus ou rattachés au Conseil d'administration

Comités	Composition	Périodicité	Attributions
Comité d'audit	Présidente : Mme. Amina FIGUIGUI (administrateur indépendant) M. Youssef FASSI Fihri : En qualité d'administrateur représentant de SCR M. Ahmed El YACOUBI : en qualité d'administrateur représentant de SGMB Invité permanent : M. Saïd RKAIBI en qualité d'administrateur	Semestrielle	Passer en revue les réalisations et les perspectives sur le contrôle interne et la validation de plan d'audit annuel
Comité des nominations et rémunérations	Président : M. Ahmed El YACOUBI Mme Cathelle EDET en qualité d'administrateur M. Khalid CHEDDADI en qualité d'administrateur	Semestrielle	Ce Comité est chargé d'accompagner l'organe d'administration dans la conception et le suivi du bon fonctionnement du système de rémunération ainsi que dans le processus de nomination et de renouvellement des membres du Conseil et ceux de l'organe de Direction

III.3. Organe de direction : La Direction Générale

III.3.1. Principaux dirigeants de la société

Nom & Prénom	Date d'entrée en fonction	Fonction occupée	Date d'expiration du mandat	Autres fonction occupées dans d'autres entités
M. Benboujida Younes	2018	Directeur Général	n/a	Aucune
M. Vincent Jean-Philippe	2019	Directeur Général Délégué	n/a	Aucune

III.3.2. Présentation succincte des principaux dirigeants de la société

- **M. Younes Benboujida, 48 ans, Directeur Général**

Titulaire d'un diplôme d'Expertise Comptable, Younes Benboujida a rejoint Société Générale Marocaine de Banques en 2005, où il occupe le poste de Chargé d'affaires Senior à la Direction des Grandes Entreprises puis de Directeur de la Direction des Grandes Entreprises en 2006.

En 2011, Younes BENBOUJIDA est nommé Responsable du Pôle en charge de la Direction des Grandes Entreprises, de la Direction du Conseil, de la Direction des Financements et de la Direction des marchés de capitaux.

En 2013, il est nommé Directeur du Pôle Banque de Financement et d'Investissement, en charge de la Direction des Grandes Entreprises et Institutionnels, de la Direction du Conseil, de la Direction des Financements, de la Direction des marchés de capitaux, de Sogécapital Bourse et de Sogécapital Gestion.

En novembre 2014, Younes BENBOUJIDA a été nommé Directeur Général Adjoint en charge du Pôle Banque de Financement et d'Investissement.

Depuis juin 2018, M. Benboujida a rejoint EQDOM en sa qualité de Directeur Général.

- **M. Jean-Philippe Vincent**, 43 ans, **Directeur Général Délégué**

M. Jean-Philippe Vincent est titulaire d'un diplôme d'ingénieur de l'École Centrale de Lyon.

En 2000, il rejoint la Société Générale en France en tant qu'inspecteur, pour devenir Responsable Prospective & Nouvelles Implantations chez SGCF. En septembre 2008, il est nommé Directeur Régional chez SGCF à Paris. Il est ensuite nommé en octobre 2010 Co-Responsable puis Responsable de KrediVer, basé à Istanbul.

En février 2016, il est nommé Directeur Général délégué d'ESSOX – Groupe Société Générale à Prague.

Depuis Mars 2019, M. Jean-Philippe Vincent rejoint EQDOM en sa qualité de Directeur Général Délégué.

III.3.3. Rémunérations attribuées aux principaux dirigeants de la société

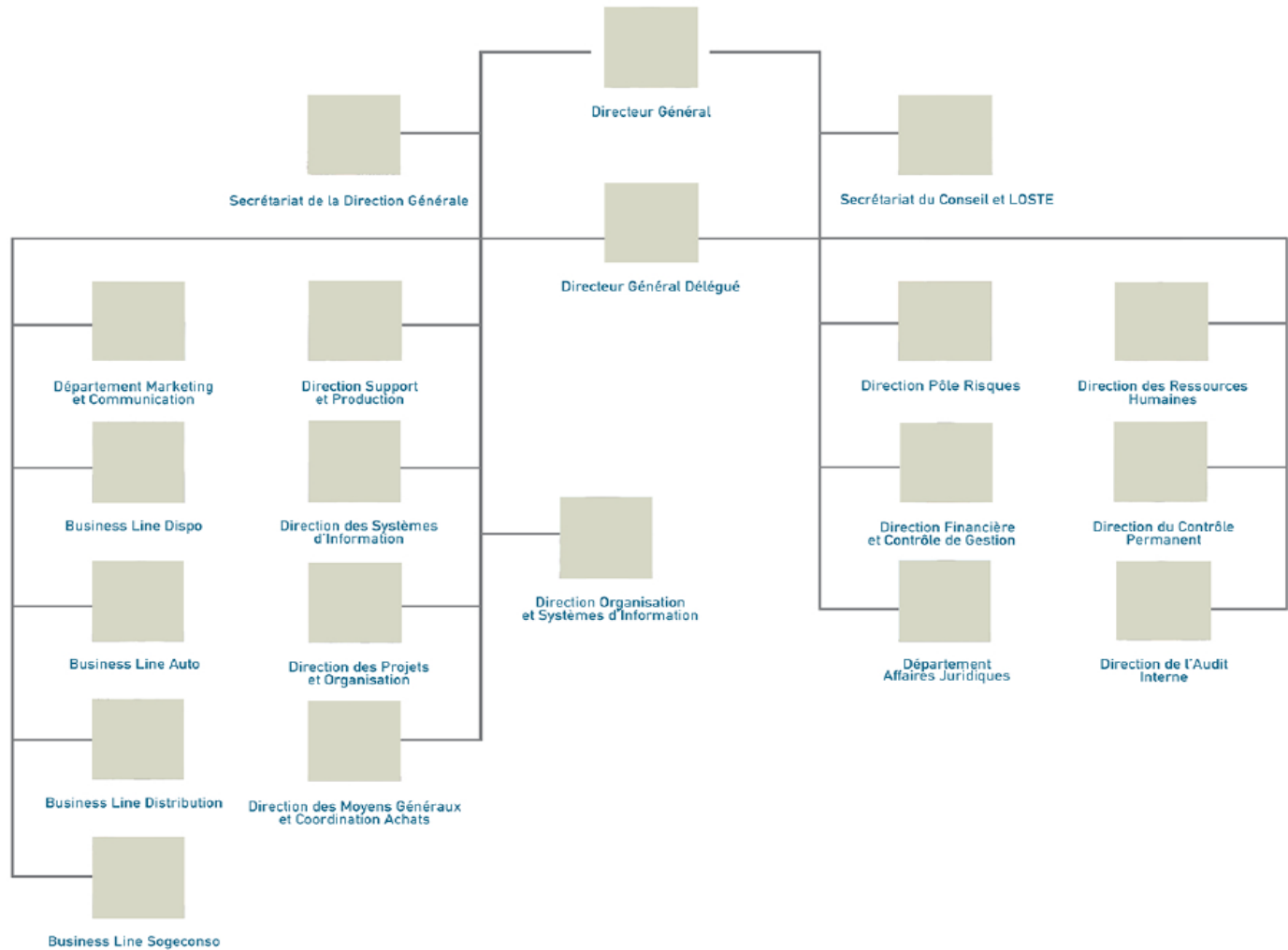
Les rémunérations attribuées aux principaux dirigeants d'EQDOM, incluant le Directeur Général et le Directeur Général Délégué se présentent comme suit :

En MMAD	2016	2017	2018
Rémunérations globales	16,5	17,6	16,9

III.3.4. Prêts accordés ou constitués en faveur des dirigeants d'EQDOM

A ce jour, il n'existe aucun prêt accordé ou constitué en faveur des dirigeants d'EQDOM.

ORGANIGRAMME* D'EQDOM AU 30/06/2019



(*) LA DIRECTION ORGANISATION ET SYSTEMES D'INFORMATION EST RATTACHEE A LA DIRECTION GENERALE DE LA MEME FORME QUE LES AUTRES DIRECTIONS (SUPPORT ET PRODUCTION ET AUTRES)

III.3.5. Comités de contrôle d'EQDOM

Au 30/09/2019, les comités de contrôle d'EQDOM se présentent comme suit :

Comités	Composition	Périodicité	Attributions
Comité de direction	Direction générale. – Direction d'audit interne. – Direction pôle commercial – Direction de support et qualité – Direction des systèmes d'information – Direction Financière. – Direction des moyens généraux. – Direction de contrôle permanent. – Direction pôle risques. – Direction des ressources humaines. – Direction des projets et organisation. – Département Marketing et Communication. – Secrétariat du Conseil d'Administration	Hebdomadaire	Passer en revue les réalisations de chaque entité, les actions à mener, et partager les différents points d'actualité liés à l'activité de la société.
Comité de crédit restreint	Représentant de la DPC – Représentant de la DPR	Mensuelle	Assurer le suivi des partenaires (renouvellement et reprise d'agrément)
Comité de crédit	Représentant de la Direction Générale* – Représentant de la DPC – Représentant de la DPR	Quotidienne	Validation des dossiers de crédits hors délégations
Comité de crédit élargi	– Représentant de la direction générale* – Représentant de la DPR – Représentant de la DPC	En cas de besoin	Validation des nouveaux agréments des partenaires
Comité Marchand	Représentant de la direction générale* – DPC – DPR – DCP – DSQ	1 fois tous les deux mois	Point sur le suivi des partenaires (Concessionnaires, intermédiaires, Distributeurs, et organismes conventionnés) et la notation des organismes conventionnés
Comité Réclamation	Représentant de la direction générale* – DSQ – DPC – DCP – DPR – DSI	Trimestrielle	Passer en revue l'ensemble des réclamations analysées par DSQ, et mettre en place le plan d'action d'amélioration
Comité Sécurité des systèmes d'informatique	Représentant de la direction générale* – DSI – DPO – DPR – DSQ – DPC – DCP	Semestrielle	Faire le point sur le dispositif de sécurité des systèmes d'information. Assurer le suivi, et l'avancement des projets sécurité
Comité Risque opérationnel et conformité	Représentant de la direction générale* – DCP – Responsables des entités opérationnelles	1 fois par trimestre	Veiller à la cohérence et à l'efficacité des dispositifs de contrôle permanent (risque opérationnel, surveillance permanente, conformité), analyser les principaux dysfonctionnements relevés et coordonner les actions permettant d'améliorer l'efficacité de contrôle permanent.
Comité PCA	Représentant de la direction générale* – Responsables des entités opérationnelles	Semestrielle	Suivi et développement du dispositif PCA/PCI
Comité Recouvrement élargi	Représentant de la direction générale* – DPR – DPC – DCP	1 fois tous les deux mois	Point de synthèse sur les réalisations (cumulé de l'année N+ comparatif par rapport N-1)

Comité Recouvrement mensuel	Représentant de la direction générale* – DPR	Mensuel	Point sur les réalisations du mois M-1 de l'activité recouvrement et contentieux
Comité Risque	Représentant de la direction générale* – DPC – DPR – DCP	1 fois tous les deux mois	Assurer le suivi des encours par CSP, l'évolution du risque sectoriel, l'analyse des HR et la qualité de la nouvelle production
Comité sécurité et hygiène	Directeur Général Adjoint - Directeur DRH - Partenaires sociaux	Semestrielle	Assurer le suivi des conditions sanitaire et hygiène du personnel d'EQDOM
Comité RH/Mobilité	Représentant de la direction générale* – DRH – Entité concernée par l'événement	En cas de besoin	- Point sur la mobilité interne et l'évolution de carrière du personnel. Ce comité a également pour mission de débattre des points concernant le Comité des Suites pour traiter et assurer les cas de mesures disciplinaires
Comité d'entreprise	Représentant de la direction générale* – DRH – Partenaires sociaux – Entités invitées par la Direction Générale	Semestriel	Présenter les résultats et les grandes lignes de la stratégie d'entreprise.
Comité gouvernance et arbitrages des projets	Représentant de la Direction Générale* - DPO - DSI - DPR - DSQ - DPC - DCP - DF	Trimestriel	Assurer le suivi, l'avancement et l'arbitrage des projets métiers et informatiques
Comité juridique	Représentant de la direction générale* – Responsable du département juridique	Trimestriel	Point sur l'état de suivi des contentieux en défense, validation des contrats conseil et veille juridique
Comité de Trésorerie	Représentant de la Direction Générale* - Responsable du département trésorerie – Directeur Financier.	Mensuel	Point sur le besoin et les scénarios de refinancement – suivi indicateurs ALM.

Source : EQDOM

*Représentant de la Direction Générale : le Directeur Général M. Younes BENBOUJIDA ou le Directeur Général Délégué M. Jean Philippe Vincent

Partie IV. Activité d'EQDOM

IV.1. Historique d'EQDOM

EQDOM a été créée en septembre 1974, par la Société Nationale d'Investissement et la Caisse de Dépôt et de Gestion.

Les principales étapes de son développement sont les suivantes :

Sept. 1974	Création de la société CREDIT EQDOM par la Société Nationale d'Investissement et la Caisse de Dépôt et de Gestion
1978	Introduction à la Bourse des Valeurs de Casablanca
1974-1995	Ouverture des agences EQDOM dans les principales villes du Royaume
1992	CREDIT EQDOM commercialise le Crédit Personnel
Juin 1995	Privatisation de CREDIT EQDOM par une offre Publique de Vente. L'Etat actionnaire vend sa participation (200.000 actions représentant 18% du capital)
1996	Mise en place d'un nouvel outil informatique performant
Déc. 1996	Autorisation du Ministère des Finances pour émettre des BSF
Mai 1997	CREDIT EQDOM adopte une nouvelle identité visuelle afin de moderniser son image et devient EQDOM.
Juin 1997	EQDOM lance son premier programme d'émission de BSF (350 millions de dirhams) qui sera suivi de nombreux autres
Oct. 1997	EQDOM se diversifie, s'oriente vers le prêt affecté et finance la voiture, les ordinateurs, les vacances et la santé
Oct. 2001	Transfert du nouveau siège social au Bd Zerktouni
Mars 2002	Cession par le Groupe ONA au Groupe Société Générale de 44,42% du capital
Mai 2002	OPA lancée par le Groupe SG pour l'acquisition de 133.620 actions représentant 8% du capital de la société EQDOM.
Déc. 2002	Inauguration officielle du nouveau siège social d'EQDOM (Approbation de l'assemblée générale)
Janv. 2003	Mise en application des dispositions de la circulaire n° 19 de Bank Al Maghrib relative à la classification des créances en souffrance et à leur couverture par les provisions. A cet effet, EQDOM a intégralement mis en place l'ensemble des règles imposées par l'Autorité de Tutelle et absorbé le supplément de provision y afférent durant l'exercice 2003
Févr. 2003	Mise en place par EQDOM du Système d'Aide à l'Appréciation du Risque (SAAR). Base de données des clients mauvais payeurs centralisée au niveau de l'APSF, cet outil permet d'améliorer l'approche risque en écartant les demandeurs de crédit ayant eu des incidents de paiements non apurés
Juin 2003	Fusion absorption de Sogécédit, filiale de la Société Générale Marocaine des Banques, avec effet au 1er janvier 2003
Juin 2004	Célébration du 30 ^{ème} anniversaire de l'entreprise
2004	Démarrage opérationnel de la gestion des crédits SOGEFINANCEMENT (filiale de la SGMB)
2004	Consolidation du développement du produit LOA
Déc. 2004	Confirmation des notes A et F1 par Fitch RATINGS
2005	Mise en place de différentes mesures organisationnelles au sein d'EQDOM qui se sont traduites par : <ul style="list-style-type: none"> ▪ la création d'une Direction du Contrôle du Risque, ▪ la réorganisation de la Direction Financière et du Contrôle de Gestion, ▪ la réorganisation des départements recouvrement et contentieux au sein de la Direction Recouvrement, Contentieux et Affaires Juridiques

Déc. 2005	Relèvement par Fitch Ratings de la notation EQDOM à long terme de A à A+, la notation à court terme a été maintenue à F1
Avril 2006	Nomination de M. Abderrahim RHIATI comme nouveau Directeur Général d'EQDOM
2007	Relèvement par Fitch Ratings de la notation EQDOM à long terme de A+ à AA et la notation à court terme de F1 à F1+. Suppression par la loi de Finances 2007 du remboursement de la TVA relative aux opérations de financement LOA. Hausse des tarifs de prestation de la PPR en matière de prélèvement à la source sur les salaires des clients fonctionnaires. Confirmation par Fitch Rating de la note nationale d'EQDOM à F1+ pour le court et AA pour le long terme
2008	Maintien par Fitch Ratings de la notation EQDOM à long terme à AA et la notation à court terme à F1+. Mise en place du produit « Ijara » Mise en production du crédit « Retraités CIMR » Le taux de TVA désormais applicable est de 20% sur les produits LOA Le taux de l'IS est ramené à 37% La Direction Générale des Impôts a apporté une clarification concernant le produit alternatif « Ijara », qui supporte désormais une TVA de 20%, soit le même taux que la LOA
2009	Maintien par Fitch Ratings de la notation EQDOM à long terme à AA et la notation à court terme à F1+.
2010	Lancement du 1 ^{er} baromètre de l'automobile au Maroc Mise en place du Crédit Bureau ² Opération caritative « Les lunettes du Cœur » en partenariat avec les Associations Marocaine de lutte contre le Glaucome et la Caravane contre la Cécité. EQDOM s'est engagé au service des enfants défavorisés en leurs offrant des paires de lunettes Opération caritative « Bibliothèque » en association avec AL JISR lors de la campagne RR afin d'équiper les écoles publiques marocaines en bibliothèque Fermeture de l'agence Marrakech Medina et inauguration de l'agence Marrakech Route de Casablanca
2011	Les textes réglementaires d'application de la loi n°31-08 relative à la protection du consommateur, entrée en vigueur depuis le 07 avril 2011, ont été finalisés avec une forte implication de l'APSF. Entrée en application de la Loi 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel. Application de la directive n° 1/G/11 relative à la lutte contre la fraude. Autorisation donnée aux sociétés de crédit à la consommation de proposer à leur clientèle des produits d'assurances « décès-invalidité ». Elargissement de l'application des règles de radiation des créances en souffrance aux sociétés de financement, à l'instar des banques. Ouverture de deux nouvelles agences, à Tanger et à Settat.
2012	Fitch Rating confirme la note nationale d'EQDOM à F1+ pour le court terme, AA pour le long terme et 3 pour le soutien extérieur
2013	Signature de plusieurs conventions avec des partenaires auto notamment Auto Hall, Hyundai et CAC Le renforcement par EQDOM de son réseau de distribution par de nouveaux intermédiaires, des concessionnaires et des distributeurs. Fitch Rating confirme la note nationale d'EQDOM à F1+ pour le court terme, AA pour le long terme et 2 pour le soutien extérieur. Avec perspectives négatives

² Le crédit bureau permet la centralisation des risques et le partage de l'information sur les emprunteurs entre les institutions financières de crédit (banques, sociétés de financement et associations de microcrédit). Au Maroc, la délégation de la gestion du crédit bureau a été confiée par Bank Al Maghrib à la société EXPERIAN. Le crédit bureau vise principalement à : Renforcer la généralisation d'accès à l'information sur l'ensemble des engagements des clients ; Réduire les créances en souffrance ; Participer à la baisse du coût du crédit suite à une meilleure maîtrise des risques

	La Loi de finances 2013 a assujéti à la TVA de 20% les ventes de véhicules d'occasion ; par extension, cette mesure s'applique également à la valeur résiduelle (en moyenne 35% du prix du véhicule) due par le client lors de la levée d'option au terme d'un contrat LOA
2014	<p>Lancement de la solution MOBIFLOUSS (mode de financement via mobile).</p> <p>Renforcement par EQDOM de son réseau de distribution par de nouveaux intermédiaires, des concessionnaires et des distributeurs</p> <p>Transfert de l'agence Auto de Casablanca vers Zenata</p> <p>Lancement d'offres dédiées avec Auto Hall (Ford, Nissan), Scandinavia (Volvo), Univers Motors (Honda) et CAC (VW, Audi, Skoda)</p> <p>Fitch Rating confirme la note nationale d'EQDOM à F1+ pour le court terme, AA pour le long terme et 2 pour le soutien extérieur. Avec perspectives négatives</p>
2015	<p>Signature de conventions bilatérales avec un certain nombre d'importateurs / distributeurs automobile (CAC, Auto Hall, Auto Nejma, Smeia, Global Engines)</p> <p>Mise en place d'une offre dédiée aux jeunes fonctionnaires</p> <p>Dynamisation des offres commerciales via E-Commerce, notamment avec les sites JUMIA et HMall</p> <p>Formation sur l'efficacité commerciale à l'ensemble des Conseillers de Clientèle</p>
2016	<p>Diversification de l'activité en dehors du prélèvement à la source, notamment pour adresser la population Retraités CMR, avec la mise en place d'un outil de scoring pour permettre la relance du crédit non affecté en prélèvement bancaire</p> <p>Opérations de marketing direct, notamment les actions de Phoning Réseau et EQDOMtel sur les populations des retraités</p> <p>Signature de conventions avec Autonejma (Mercedes), Smeia (BMW), CAC (Volkswagen, Audi, Skoda, Porsche)</p>
2017	<p>Poursuite de la transformation en réorganisant le dispositif commercial en créant 3 lignes métiers commerciales hiérarchiquement distinctes (Dispo, Auto et Distribution)</p> <p>Amélioration de l'efficacité commerciale et la sécurité des opérations via l'évolution des process</p> <p>Finalisation du projet de plateforme centralisant l'activité de financement</p> <p>Montée en puissance sur la catégorie des Retraités, à travers la signature d'une convention avec le RCAR, la préparation d'un projet d'automatisation des échanges avec la CIMR, etc.</p> <p>Participation active dans différentes manifestations à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Participation à l'exposition Mercedes pendant 2 mois ; • Participation au Salon de l'occasion ; • Participation au Salon du Taxi ; • Sponsoring du guide de l'acheteur Automobile ; • Sponsor de la 8ème édition du trophée de l'Automobile ; • Reconstitution des conventions avec les partenaires : VW, Audi, Skoda, Porsche JLR, Hyundai, BMW et MERCEDES
2018	<p>Le 1er juin 2018, Société Générale Maroc a acquis 34,95% du capital social d'EQDOM auprès de SG Financial Services Holding, filiale à 100% du groupe Société Générale, portant ainsi sa participation à 53,72% du capital social d'EQDOM ;</p> <p>La signature des membres de l'APSF avec la Direction Générale de la CMR, en vue d'une reprise de la convention en prélèvement à la source (Reprise effective février 2019).</p> <p>Signature d'une convention de partenariat entre EQDOM et SGMB (SogeConso).</p>

Source : EQDOM

IV.2. Appartenance d'EQDOM à un Groupe

IV.1.1. Présentation de Société Générale France

EQDOM est une filiale de Société Générale Marocaine de Banques (SGMB) qui détient, au 1er juillet 2019, 53,72% du capital social de la société. La SGMB est elle-même détenue à 57,4% par Société Générale France.

Société Générale est un groupe européen de Services Financiers avec 22,5 Md EUR de capitalisation boursière au 31/12/2018, actif dans 67 pays et employant 149 000 salariés. Ses principales implantations à l'étranger en termes d'effectifs sont en Russie, en République Tchèque, en Roumanie, au Maroc et en Pologne. Le groupe Société Générale est organisé en 3 pôles : (i) la Banque de détail en France, (ii) la banque de détail à l'international, l'assurance et les services financiers aux entreprises et (iii) la banque de financement et d'investissement, banque privée, gestion d'actifs et métiers titres.

En octobre 2019, la notation long terme de Société Générale est A+ (Fitch Ratings), A (Standard & Poor's et R&I), A (High) (DBRS) et A1 (Moody's).

Depuis le 1er janvier 2010, l'activité Banque de détail France s'articule autour de Société Générale, de Crédit du Nord avec ses 8 banques régionales (dont Société Marseillaise de Crédit depuis le 30 septembre 2010), et de Boursorama. La performance financière des Réseaux France s'est affichée avec un PNB de 25,2 milliards d'euros au titre de l'année 2018, en baisse de 5,2% par rapport à 2017.

L'année 2013 a vu le rapprochement du **pôle Réseaux Internationaux avec le pôle Services Financiers Spécialisés et Assurances**. Le nouvel ensemble **IBFS** regroupe désormais les réseaux bancaires avec les activités de crédit à la consommation (organisés en trois zones géographiques : Europe, Russie, et Afrique, Asie, Bassin Méditerranéen et Outre-mer) et trois métiers spécialisés (activités d'assurances, location longue durée et gestion de flottes, financement de biens d'équipement professionnels).

Le pôle **IBFS**, compte plus de 73 000 collaborateurs et une présence dans 67 pays, IBFS a vocation à offrir une large gamme de produits et services à ses clients (particuliers, professionnels et entreprises). Avec 8,3 milliards d'euros de revenus au titre de l'année 2018, en hausse de 3,1% par rapport à 2017, le pôle contribue à près de 32% aux revenus du Groupe.

Société Générale **Global Banking & Investor Solutions (GBIS)** est la banque dédiée à la grande clientèle et aux solutions investisseurs. Partie intégrante du groupe Société Générale, le pôle GBIS, créé en septembre 2013, compte près de 18 000 collaborateurs implantés dans 38 pays et regroupe au plan mondial les activités de Banque de Financement et d'Investissement, de Gestion d'Actifs et Banque Privée et de Métier Titres. GBIS est un moteur de croissance fort pour le Groupe et constitue un pilier clé de son modèle de banque universelle. Le pôle GBIS a réalisé un PNB en 2018 de 8,8 milliards d'euros, en baisse de 0,5% par rapport à 2017. Le pôle contribue ainsi à hauteur de 35% au revenu total du Groupe.

Société Générale enregistre un Produit Net Bancaire consolidé de 25,2 milliards d'euros en 2018, en hausse de 5,2% par rapport à 2017.

Après prise en compte de la charge fiscale et des intérêts minoritaires, le Résultat Net Part du Groupe (RNPG) ressort à 3,9 milliards d'euros, permettant de dégager un ROE après impôt de 7,1 %.

Le bénéfice net par action s'établit à 4,24 euros sur l'exercice 2018 contre 2,92 euros en 2017.

Les principaux indicateurs financiers consolidés du Groupe se présentent comme suit :

En millions d'EUR	2016	2017	Evol. 17/16	2018	Evol. 18/17
Produit Net Bancaire	25 298	23 954	-5,0%	25 205	5,2%
Résultat d'exploitation	6 390	4 767	-25,0%	6 269	31,5%
Résultat Net	4 338	3 430	-21,0%	4 556	32,8%
Résultat Net Part du Groupe	3 874	2 806	-28,0%	3 864	37,7%
ROE après impôt (en %)	7,3%	4,9%	-240 pbs	7,1%	+220 pbs

Source : Société Générale

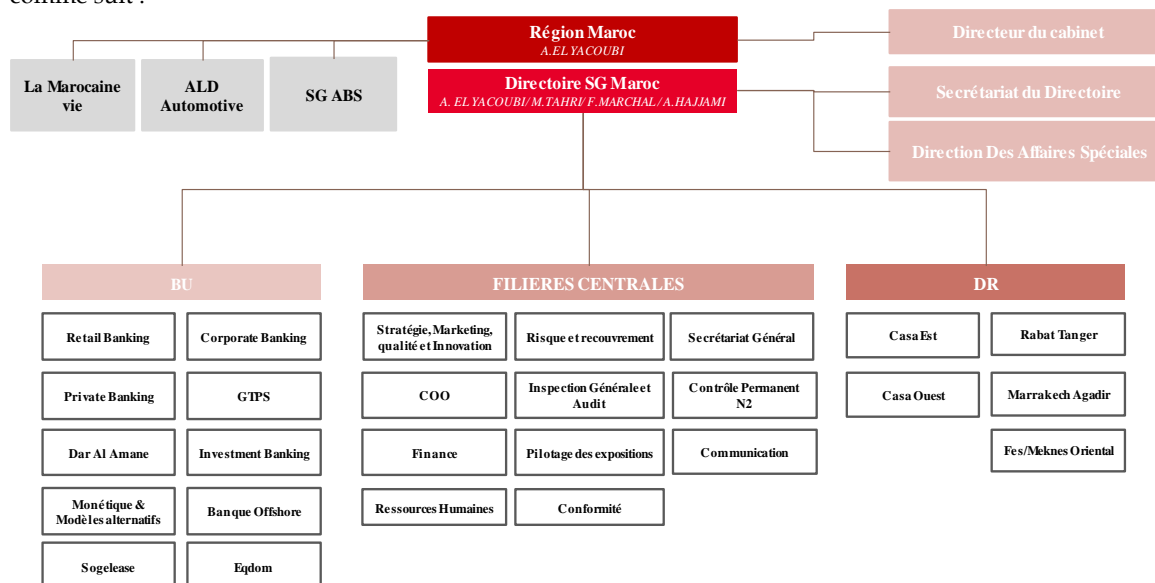
IV.1.2. Présentation du Groupe Société Générale Marocaine de Banques

EQDOM est une filiale de Société Générale Marocaine de Banques (SGMB) qui détient, au 1er juillet 2019, 53,72% du capital social de la société. La SGMB est elle-même détenue à 57,4% par Société Générale France.

Créer en 1913, Société Générale Marocaine de Banques est un groupe financier privé présente sur l'ensemble des marchés :

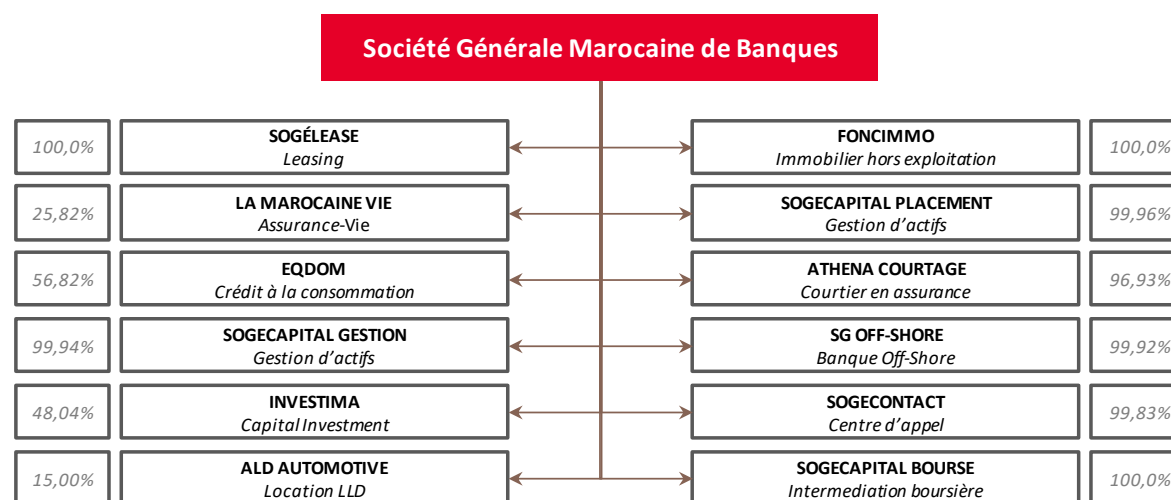
- Marché des Particuliers
- Marché des Marocains du Monde
- Marché des Professionnels
- Banque Privée
- Marché des PME/PMI
- Marché des Grandes Entreprises

Au 31/12/2018, l'organigramme fonctionnel simplifié de Société Générale Marocaine de Banques se présente comme suit :



Source : SGMB

L'organigramme des filiales de Société Générale marocaine de Banques se présente au 31/12/2018 comme suit :



Source : SGMB

A noter que EQDOM est la seule société cotée des filiales de SGMB

Au 31 décembre 2018, la SGMB a réalisé un PNB consolidé de 4,7 milliards de dirhams et un résultat net part du groupe consolidé de 1 146,6 millions de dirhams.

Le 1er juin 2018, Société Générale Maroc a acquis 34,95% du capital social d'EQDOM auprès de SG Financial Services Holding, filiale à 100% du groupe Société Générale, portant ainsi sa participation à 53,72% du capital social d'EQDOM. Société Générale a ainsi acquis 583 681 actions EQDOM, au cours unitaire de 1 174 dirhams franchissant directement à la hausse les seuils de participation de 20%, 33,33% et 50% dans le capital de ladite société.

Suite à cette transaction, la Société Générale Marocaine de Banques détient :

- Directement 897 241 actions EQDOM, soit 53,72% du capital de ladite société,
- Et indirectement 51 812 actions EQDOM, à travers la société INVESTIMA, soit 3,10% du capital de ladite société.

Cette acquisition s'accompagne de l'approbation des termes d'un contrat de partenariat structurant entre Société Générale Maroc et EQDOM en matière de crédit à la consommation qui s'appuie sur un modèle « Producteur-Distributeur ».

EQDOM sera le producteur de l'ensemble des crédits à la consommation commercialisée par Société Générale Maroc et portera les encours y afférents.

Société Générale Maroc renforcera son rôle de distributeur et continuera à proposer des offres de crédit à la consommation à ses propres clients en s'appuyant sur l'expertise, les processus et la notoriété d'EQDOM. Ce partenariat vise la création de valeur pour les deux parties, dans le cadre d'une vision stratégique à long terme partagée et entend conforter la position de référence du groupe Société Générale dans le crédit à la consommation au Maroc en s'appuyant sur un dispositif de distribution renforcé. Le lancement de ce nouveau partenariat commercial est effectif depuis début 2019.

La participation totale (directe et indirecte) de la Société Générale Marocaine de Banques dans le capital d'EQDOM est de 56,82%.

IV.3. Filiales d'EQDOM

La société LOSTE & Compagnie Assurances est un cabinet de courtage d'assurance (Société Anonyme au Capital social de 300 000 Dirhams), filiale d'EQDOM détenue à 97%. Son siège social est situé au 127, Bd Zerktouni 7^{ème} étage, 20100 à Casablanca.

La société LOSTE est chargée de la gestion des contrats d'assurance DIT³ ou VIT⁴ contractés par les clients d'EQDOM lors de la mise en place des dossiers de crédit. Elle perçoit une commission des sociétés d'assurances (La Marocaine Vie et SANAD).

La contribution de LOSTE aux produits d'exploitation bancaire d'EQDOM au titre de l'exercice 2018 s'élève à 25 millions de dirhams et qui représente les dividendes reçus en 2018 au titre de l'exercice 2017.

En millions de dirhams	2016	2017	2018
Chiffre d'affaires	39,9	37	35
Résultat net	27,4	25	24
Dividendes perçus au titre de l'exercice n-1	29,3	27	25

A ce jour, il n'existe aucune convention réglementée, ni de prêts ou emprunts entre EQDOM et la société LOSTE.

³ Décès et Invalidité Totale

⁴ Vol, Incendie et Tierce

IV.4. Conventions réglementées⁵

IV.4.1. Conventions conclues au cours de l'exercice

CONVENTION D'AFFACTURAGE CONCLUE ENTRE EQDOM ET SOCIETE GENERALE MAROCAINE DE BANQUES (NON PREALABLEMENT AUTORISEE PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION) :

- **Date de la convention** : 13 décembre 2018 ;
- **Nature, objet et modalités de la convention** : cette convention a pour but de fixer les modalités de financement par la banque, par voie d'affacturage, des créances certaines, liquides et exigibles d'EQDOM sur l'Etat au titre du crédit de TVA.
Le financement des créances TVA est assuré par la Banque moyennant un taux fixe de 3,5% l'an hors taxes.
EQDOM est redevable de la rémunération jusqu'à extinction de l'encours des Créances TVA financés par la banque.
- **Délai de paiement** : trimestriel selon l'échéancier de remboursement des intérêts.
- **Montant comptabilisé en charges dans les comptes d'EQDOM en 2018** : KMAD 183 HT ;
- **Montant décaissé par EQDOM en 2018** : Néant ;
- **Dettes au 31 décembre 2018** : KMAD 202 TTC ;
- **Personne concernée** : SOCIETE GENERALE MAROCAINE DE BANQUES en sa qualité d'actionnaires détenant 53,72% des actions d'EQDOM, représentée par Monsieur Ali BENKIRANE en qualité de Directeur et Mme Yousra BENNANI en sa qualité d'Adjointe Affacturage.

CONVENTION DE SERVICES CONCLUE ENTRE EQDOM ET SOCIETE GENERALE MAROCAINE DES BANQUES (PREALABLEMENT AUTORISEE PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION)

- **Date de la convention** : conclue en 2018 (en cours de signature).
- **Nature, objet et modalités de la convention** : Cette convention a pour objet de fixer les présentations à accomplir par EQDOM, se rapportant à la gestion des crédits à la consommation non affectée au profit des clients SGMB.
La présente convention est conclue pour une durée de dix (10) années commençant à courir à compter de sa signature par les parties.
Il est expressément convenu entre les parties que l'apport des crédits à la consommation par la SGMB à EQDOM, concernant les clients SGMB dont les encours seront portés dans les livres d'EQDOM, sera rémunéré annuellement par le versement par EQDOM à la SGMB de la différence entre le RAI généré par les clients SGMB et le montant 1,9% des encours bruts moyens des clients SGMB.
- **Délai de paiement** : versement annuel ;
- **Montant comptabilisé en charges dans les comptes d'EQDOM en 2018** : Néant ;
- **Montant décaissé par EQDOM en 2018** : Néant ;
- **Dettes au 31 décembre 2018** : Néant ;
- **Personne concernée** : SOCIETE GENERALE MAROCAINE DE BANQUES en sa qualité d'actionnaires détenant 53,72% des actions d'EQDOM, représentée par Monsieur Ahmed EL YACOUBI en sa qualité de Président du Directoire.

CONVENTION D'INTERMEDIATION CONCLUE ENTRE EQDOM ET SOCIETE GENERALE MAROCAINE DES BANQUES (PREALABLEMENT AUTORISEE PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION)

- **Date de la convention** : conclue en 2018 (en cours de signature).

⁵ Les statuts des représentants des personnes concernées sont afférents à la date de conclusion de la convention et ne reflètent pas systématiquement une situation actuelle

- **Nature, objet et modalités de la convention** : SGMB sollicite d'EQDOM qui accepte, de la représenter en qualité d'intermédiaire agréé en opérations de crédit à la consommation non affecté destiné aux clients d'EQDOM. En contrepartie de la prestation rendue par l'intermédiaire, EQDOM lui versera une rémunération fixée selon les modalités convenues d'un commun accord ci-après :
 1. Une rémunération d'apport trimestrielle à la production basée sur la grille de rémunération des intermédiaires d'EQDOM ;
 2. Un bonus annuel calculé en fonction de l'encours sains moyens réalisé par l'intermédiaire.
- **Délai de paiement** : Rémunération d'apport trimestrielle et bonus annuel ;
- **Montant comptabilisé en charges dans les comptes d'EQDOM en 2018** : Néant ;
- **Montant décaissé par EQDOM en 2018** : Néant ;
- **Dette au 31 décembre 2018** : Néant ;
- **Personne concernée** : SOCIETE GENERALE MAROCAINE DE BANQUES en sa qualité d'actionnaires détenant 53,72% des actions d'EQDOM, représentée par Monsieur Ahmed EL YACOUBI en sa qualité de Président du Directoire.

IV.4.2. Conventions conclues au cours des exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice :

CONVENTION DE PRODUIT CARDLESS CONCLUE ENTRE EQDOM ET SOCIETE GENERALE MAROCAINE DE BANQUES :

- **Date de la convention** : 02 décembre 2013 modifiée par avenant du 11 avril 2014 et complétée par avenant du 26 octobre 2017 ;
- **Nature, objet et modalités de la convention** : Cette convention a pour objet d'assurer, par la SGMB, la prestation d'émission des cartes de retrait virtuelles des clients d'EQDOM, souscripteurs aux prêts de consommation d'une valeur inférieur ou égale à 50.000,00 dhs, et désireux de recevoir le montant de financement de leur crédit selon ce mode de financement.
En rémunération de ces prestations, la SGMB reçoit une commission fixée de 17 dh par dossier, avec revue de chaque six mois depuis la date de démarrage, en fonction d'éléments de nature à modifier sensiblement le business model.
- **Délai de paiement** : 30 jours à partir de la date de réception de facture ;
- **Montant comptabilisé en charges dans les comptes d'EQDOM en 2018** : KMAD 89 HT ;
- **Montant décaissé par EQDOM en 2018** : KMAD 34 TTC ;
- **Dette au 31 décembre 2018** : KMAD 74 HT de charges à payer ;
- **Personne concernée** : SOCIETE GENERALE MAROCAINE DES BANQUES en sa qualité d'actionnaire détenant 53,72% des actions d'EQDOM, représentée par Mme Kawtar BOUARICH en qualité de responsable de la Banque Transactionnelle.

CONVENTION SUR L'ORGANISATION DU CONTROLE PERIODIQUE CONCLUE AVEC LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAROCAINE DE BANQUES :

- **Date de la convention** : 1^{er} février 2011
- **Nature, objet et modalités de la convention** : Convention a pour objet de définir les conditions d'exercice de l'activité de contrôle périodique par la SOCIETE GENERALE MAROCAINE DE BANQUES au profit d'EQDOM moyennant une rémunération semestrielle.
Le contrôle périodique est un dispositif ayant pour mission d'évaluer, dans le cadre d'une approche objective, rigoureuse et impartiale, l'efficacité du système de contrôle interne. Il couvre l'ensemble des activités.
- **Délai de paiement** : 45j au maximum après la date d'émission de la facture ;
- **Montant comptabilisé en charges dans les comptes d'EQDOM en 2018** : KMAD 376 HT ;
- **Montant décaissé par EQDOM en 2018** : KMAD 292 TTC ;
- **Dette au 31 décembre 2018** : KMAD 239 HT de charges à payer ;

- **Personne concernée :** SOCIETE GENERALE MAROCAINE DES BANQUES en sa qualité d'actionnaire détenant 53,72% des actions d'EQDOM, représentée par Monsieur Albert LE DIRAC'H en qualité de Président du directoire.

CONVENTION DE PRESTATIONS DE SERVICES CONCLUE ENTRE EQDOM ET SOGEFINANCEMENT :

- **Date de la convention :** 23 avril 2004, modifiée par avenant au 30 juin 2012 avec effet du 1^{er} juillet 2012 ;
- **Nature, objet et modalités de la convention :** Cette convention a pour objet de définir les prestations de services que EQDOM va consentir à SOGEFINANCEMENT dans le cadre des prêts accordés par cette dernière à sa clientèle. Ces prestations de service, facturées mensuellement, concernent la gestion informatique et comptable, la gestion du back office des dossiers contentieux et des dossiers sinistres et l'élaboration des reportings périodiques.
- **Délai de paiement :** mensuel sur présentation de facture.
- **Commissions comptabilisées en produits dans les comptes d'EQDOM EN 2018:** KMAD 1800 HT ;
- **Montant encaissé par EQDOM en 2018 :** KMAD 2 880 TTC ;
- **Créance au 31 décembre 2018 :** KMAD 720 TTC ;
- **Personne concernée :** SOCIETE GENERALE MAROCAINE DES BANQUES en sa qualité d'actionnaire détenant 53,72% des actions d'EQDOM et 100% des actions de SOGEFINANCEMENT, représentée par Monsieur Mohammed TAHIRI en qualité du Président du conseil d'administration.

CONVENTION DE REMUNERATION DE GESTION ENTRE EQDOM ET SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAROCAINE DE BANQUES :

- **Date de la convention :** 23 décembre 2005, modifiée le 28 septembre 2010 et complétée par avenant du 20 janvier 2014 avec effet rétroactif du 31 décembre 2013
- **Nature, objet et modalités de la convention :** Au titre de cette convention, la SOCIETE GENERALE assiste EQDOM dans divers domaines notamment le management, le commercial, le financier, le système d'information, l'audit et la gestion des risques moyennant la refacturation mensuelle d'une quote-part des coûts engagés pour le compte des entités bénéficiant des prestations.
- **Délai de paiement :** 3 mois après la date de facturation.
- **Montant comptabilisé en charges dans les comptes d'EQDOM en 2018 :** KMAD 3 802 HT ;
- **Montant décaissé par EQDOM en 2018 :** Néant ;
- **Dette au 31 décembre 2018 :** KMAD 20 267 hors TVA à la source (y compris KMAD 4 006 de charges à payer) ;
- **Personne concernée :** FINANCIAL SERVICES HOLDING en sa qualité d'actionnaire détenant 56,94% des actions de SOCIETE GENERAL MAROCAINES DE BANQUES qui détient 53,72% des actions d'EQDOM, représentée par Monsieur Giovanni Luca Soma, en qualité de Directeur Général.

CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL DETACHE DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAROCAINE DE BANQUES :

- **Nature, objet et modalités de la convention :** Convention, non écrite, prévoit la mise à disposition de personnel détaché de la SOCIETE GENERALE MAROCAINE DE BANQUES au profit de la société EQDOM moyennant une rémunération mensuelle.
- **Délai de paiement :** mensuel sur présentation de facture.
- **Montant comptabilisé en charges dans les comptes d'EQDOM en 2018 :** KMAD 8 499 HT ;
- **Montant décaissé par EQDOM en 2018 :** KMAD 10 724 TTC ;
- **Dette au 31 décembre 2018 :** KMAD 1 484 TTC ;
- **Personne concernée :** SOCIETE GENERAL MAROCAINE DE BANQUES en sa qualité d'actionnaire détenant 53,72% des actions d'EQDOM.

CONVENTION DE SERVICE POUR LE CENTRE DE SERVICES PARTAGES AU MAROC (SSSC) CONCLUE AVEC LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAROCAINE DE BANQUES :

- **Date de la convention :** 1 janvier 2010 ;
- **Nature, objet et modalités de la convention :** Cette convention a pour objet de constituer un Centre de Services Partagés Achats, afin de faire bénéficier les filiales marocaines du groupe SG du service rendu par le SSSC (Sourcing Shared Service Centre).
Le SSSC et une organisation permettant la gestion des achats pour l'ensemble des entités membres du SSSC, implantées au Maroc, en coordination avec RESG/ACH, dans un objet de maîtrise des dépenses externes et des risques contractuels.
Les coûts de fonctionnement du SSSC seront validés annuellement par les entités membres lors du bilan de fin d'année. La facturation de l'année N s'effectue sur la base du coût réel du SSSC durant l'année N-1.
- **Délai de paiement :** 30 jours à partir de la date de réception de facture.
- **Montant comptabilisé en charges dans les comptes d'EQDOM en 2018 :** KMAD 387 HT ;
- **Montant décaissé par EQDOM en 2018 :** KMAD 449 TTC ;
- **Dette au 31 décembre 2018 :** KMAD 464 TTC ;
- **Personne concernée :** SOCIETE GENERALE MAROCAINE DE BANQUES en sa qualité d'actionnaire détenant 53,72% des actions d'EQDOM, représentée par Monsieur Albert LE DIRAC'H en sa qualité de président du directoire.

CONVENTION DE GESTION ET DE CENTRALISATION DU SERVICE TITRES CONCLUE AVEC LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAROCAINE DE BANQUES :

- **Date de la convention :** 1 janvier 2004 ;
- **Nature, objet et modalités de la convention :** Cette convention a pour objet d'assurer la gestion et la centralisation du service titres EQDOM par la SOCIETE MAROCAINE DE BANQUES moyennant une rémunération annuelle forfaitaire.
- **Délai de paiement :** à la fin du mois de juillet.
- **Montant comptabilisé en charges dans les comptes d'EQDOM en 2018 :** KMAD 300 H.T ;
- **Montant décaissé par EQDOM en 2018 :** KMAD 330 TTC ;
- **Dette au 31 décembre 2018 :** Néant;
- **Personne concernée :** SOCIETE GENERALE MAROCAINE DE BANQUES en sa qualité d'actionnaire détenant 53,72% des actions d'EQDOM, représentée par Monsieur Laurent GOUTARD en qualité du président directoire.

CONVENTION DE PRESTATIONS DE SERVICES CONCLUE ENTRE EQDOM ET SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAROCAINE DE BANQUES :

- **Date de la convention :** 25 mai 2017 ;
- **Nature, objet et modalités de la convention :** Cette convention a pour but de lier les deux parties dans une démarche d'amélioration du niveau de service rendu et d'établir une relation de type client/Fournisseur classique, tendant à une meilleure maîtrise des principaux éléments de gestion du risque juridique (qualité-délai-coûts), en vue de sécuriser l'activité juridique du bénéficiaire conformément aux normes du groupe ;
En rémunération de ces prestations, la SGMB reçoit une commission calculée en fonction du degré de complexité de l'intervention.
- **Délai de paiement :** sur présentation de facture.
- **Montant comptabilisé en charges dans les comptes d'EQDOM en 2018 :** KMAD 250 HT ;
- **Montant décaissé par EQDOM en 2018 :** KMAD 182 TTC ;
- **Dette au 31 décembre 2018 :** KMAD 250 HT des charges à payer ;

- **Personne concernée :** SOCIETE GENERAL MAROCAINE DE BANQUES en sa qualité d'actionnaire détenant 53,72% des actions d'EQDOM, représentée par Monsieur Khalid CHAMI en qualité de Président du Directoire et Monsieur Mostafa ABADOU en qualité de directeur d'affaires juridiques.

CONVENTION DE SERVICES (CLIENT SERVICE AGREEMENT) CONCLUE ENTRE EQDOM ET SOCIÉTÉ GÉNÉRALE AFRICAINE BUSINESS SERVICES (SG ABS) :

- **Date de la convention :** 01 octobre 2017 ;
- **Nature, objet et modalités de la convention :** Cette convention a pour objet de définir les conditions dans lesquelles EQDOM confie à SG ABS, en sa qualité de professionnel, les prestations d'hébergement du système d'information dans les Datacenter localisés au Maroc et mutualisés pour les filiales du Groupe Société Générale Marocaine au Maroc, ainsi que l'exploitation de ce système d'information.
- **Délai de paiement :** Trimestriel sur présentation de facture.
- **Montant comptabilisé en charges dans les comptes d'EQDOM en 2018 :** KMAD 4 548 H.T ;
- **Montant décaissé par EQDOM en 2018 :** KMAD 4 223 TTC ;
- **Dette au 31 décembre 2018 :** KMAD 1 235 TTC ;
- **Personne concernée :** SG ABS représentée par Monsieur Laurent TULONG en sa qualité de Président, filiale du Groupe Société Générale à hauteur de 95%, et SG FINANCIAL SERVICES HOLDING en sa qualité d'actionnaire détenant 56,94% des actions de SOCIETE GENERALE MAROCAINE DE BANQUES qui détient 53,72% des actions d'EQDOM.

Les flux entre la EQDOM et le groupe Société Générale sur les trois dernières années s'établissent comme suit :

KMAD		2016		2017		2018	
Nature de la convention	Société concernée	Encaiss/ Décaiss	Prdts/ Chrgs	Encaiss/ Décaiss	Prdts/ Chrgs	Encaiss/ Décaiss	Prdts/ Chrgs
Convention d'affacturage	SGMB					-	-183
Convention de service	SGMB					-	-
Convention d'intermédiation	SGMB					-	-
Convention de Produit Cardless	SGMB	-143	-182	-101	-111	-34	-89
Convention sur l'organisation du contrôle périodique	SGMB	-127	-420	-286	-345	-292	-376
Convention de prestations de services SOGEFINANCEMENT	SGMB	2 160	1 800	1 260	1 800	2 880	1 800
Convention de rémunération de gestion	Financial Services Holding	-	-5 546	-	-6 391	-	-3 802
Convention de mise à disposition de personnel détaché	SGMB	-8 742	-8 221	-8 563	-8 029	-10 724	-8 499
Convention de service pour le centre de services partagés au Maroc (SSSC)	SGMB	-	-390	-1 670	374	-449	-387
Convention de gestion et de centralisation du service titres	SGMB	-330	-300	-330	-300	-330	-300
Convention de prestations de services	SGMB			-	-151	-182	-250
Convention de services (Client Service Agrément)	SG ABS			-3 133	-2 611	-4 223	-4 548
Total		-7 182	-13 259	-12 823	-15 764	-13 354	-16 634

Par ailleurs, il est à noter qu'EQDOM dispose de dettes bancaires auprès de Société Générale Maroc (Cf. Partie II.3.2) qui s'élèvent à 243 MMAD au 31/12/2018, établi aux conditions de marché.

IV.5. Le secteur du crédit à la consommation

Le secteur du crédit à la consommation s'est développé au Maroc avec l'essor du marché de l'automobile. La réglementation de la vente à crédit des véhicules par le Dahir du 17 Juillet 1936 était à l'origine de la création de sociétés de financement d'achat à crédit de véhicules. La conclusion de partenariats avec des opérateurs étrangers et l'entrée sur le marché de nouveaux établissements ont permis de diversifier l'offre avec une large gamme de produits et de formules de prêt.

Les opérateurs du secteur sont les sociétés de crédit à la consommation et les banques de réseau, qui se sont également positionnées depuis quelques années sur ce segment particulièrement porteur.

Les sociétés de crédit à la consommation en activité au nombre de 9 à fin 2018 proposent deux types de crédits : Crédits Affectés et Crédits Non Affectés.

Le secteur du crédit à la consommation a été marqué, au courant de l'année 2016, par les principaux faits suivants:

- Entrée en vigueur d'un délai de rétractation de 7 jours francs entre l'accord de crédit et le déblocage des fonds ;
- Arrêt par la CMR de la convention la liant aux sociétés de financement ce qui a impacté directement la production sur le segment des retraités et la production pour les fonctionnaires actifs proches de la retraite;
- Poursuite du processus de basculement de la prise en charge par le CNT de la paie du personnel des collectivités locales et territoriales, impactant négativement la production de la CSP OC ;
- La part des banques dans le crédit à la consommation est en légère baisse. Elle passe de 55,4% en 2015 à 54,6% en 2016.

Le secteur du crédit à la consommation a été marqué, au courant de l'année 2017, par l'annonce de la Fusion absorption de Taslif par Salafin,

Le secteur du crédit à la consommation a été marqué, au courant de l'année 2018, par la reprise de la convention conclue avec la CMR et la concrétisation de la fusion absorption de Taslif par Salafin, et l'annulation des crédits gratuits Auto.

En 2018, l'encours brut financier du secteur de crédit à la consommation s'est apprécié de 7% par rapport à 2017, résultat de l'augmentation des encours automobiles (+13%) et stagnation du crédit non affecté.

IV.5.1. Cadre réglementaire

Depuis décembre 2014, l'activité relative aux établissements de crédit et organismes assimilés est régie par les prescriptions de la nouvelle loi n°103-12, promulguée par le Dahir n°1-14-193. Les principaux apports de la loi n°103-12 de 2014 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés qui se présentent comme suit :

- L'introduction de nouvelles dispositions relatives aux associations de micro-crédit et banques offshore, lesquelles, tout en restant régies par leurs textes spécifiques, seront soumises aux dispositions de la loi bancaire relatives à l'octroi et au retrait d'agrément, à la réglementation prudentielle et comptable et au régime des sanctions ;
- L'introduction du statut d'établissements de paiement habilités à effectuer des opérations de paiement et englobant les sociétés de transfert de fonds régies par la loi en vigueur ;
- Le développement de dispositions relatives à la définition des conglomérats financiers et à leur surveillance ;
- L'introduction d'un cadre légal et réglementaire pour l'encadrement de l'activité de commercialisation des produits et services de banques participatives dans le secteur bancaire marocain ;
- L'instauration d'un cadre de surveillance macro-prudentielle et de gestion des crises systémiques et l'introduction de nouvelles règles de gouvernance du secteur bancaire ;

- La mise en conformité de la loi bancaire avec d'autres textes législatifs par sa mise en adéquation avec la loi sur la protection du consommateur, celles de lutte contre le blanchiment et sur la concurrence, et celle relative à la protection des données privées ;

AGREMENT ET CONDITIONS D'EXERCICE

Les établissements de crédit (banques et sociétés de financement) sont soumis à l'agrément du gouverneur de BAM après avis du comité des établissements de crédit. Préalablement à cet agrément, BAM s'assure notamment de l'adéquation des moyens humains, techniques et financiers de la personne morale, de l'expérience professionnelle, de l'honorabilité des fondateurs, des apporteurs de capital, des membres des organes d'administration, de direction et de gestion.

Les fusions, les absorptions et les changements qui affectent la nationalité ou le contrôle des sociétés de financement sont subordonnés à un nouvel agrément de la part de BAM.

Les sociétés de financements ne peuvent être constituées que sous la forme de société anonyme à capital fixe, à l'exception de celles que la loi a dotées d'un statut particulier. Elles doivent, en outre, être dotées d'un capital social minimum de 50 millions de dirhams entièrement libéré pour les sociétés de financement agréées en vue d'effectuer les opérations de crédit à la consommation.

Les sociétés de financements ne sont pas habilitées à recevoir du public des fonds à vue ou d'un terme égal ou inférieur à deux ans. Par dérogation à cette disposition, BAM, après avis du comité des établissements de crédit, peut agréer des sociétés de financement à collecter des fonds d'un terme supérieur à un an.

Par ailleurs, les sociétés de financement ne peuvent exercer comme activités connexes que celles précisées dans les décisions d'agrément qui les concernent ou, éventuellement, dans les dispositions législatives ou réglementaires qui leurs sont propres.

Les sociétés de financement sont soumises à un double contrôle, de la part de BAM et des Commissaires aux comptes. Ce contrôle concerne les sociétés de financement en tant que personne morale, les dirigeants et les actionnaires.

LE CONTROLE PAR BAM

Pour s'assurer du bon fonctionnement du secteur des sociétés de financement, BAM exerce un contrôle à priori et à posteriori.

➤ *Le contrôle a priori*

Les actionnaires doivent déclarer à BAM la détention d'une participation, directe ou indirecte, égale ou supérieure à 5% du capital ou des droits de vote. Aussi les changements qui affectent la nationalité, le contrôle d'un établissement de crédit ou, la nature des opérations qu'il effectue habituellement, sont subordonnés à l'octroi d'un nouvel agrément.

Un accord de BAM est requis lorsqu'il y a intention de détenir ou de céder, directement ou indirectement, au moins 10%, 20% et 30% du capital d'une société de financement. BAM peut s'opposer à la nomination d'une personne au sein des organes de l'établissement.

Egalement, BAM vise à renforcer les assises financières des établissements de crédit et, par suite, à permettre une meilleure gestion des opérations de croissance interne et externe. Ainsi, Bank Al-Maghrib a décidé en 2012 de relever à 12% le niveau minimum du ratio de solvabilité à compter de fin juin 2013, en cohérence avec les dispositions du 2^{ème} pilier de Bâle II. Ce pilier portant sur la surveillance prudentielle, constitue le canal privilégié pour un dialogue structuré entre BAM et les établissements bancaires, sur des sujets tels que la qualité de l'évaluation interne et l'adéquation des fonds propres à leur profil de risque.

Afin de mieux prévenir les différents risques inhérents à leur activité, la loi a mis les sociétés de financement dans l'obligation de mettre en place un système de contrôle interne.

➤ *Le contrôle à posteriori*

Afin de s'assurer de la transparence et de la pérennité des sociétés de financement, BAM contrôle leur situation financière et leurs résultats. BAM peut aussi interdire ou limiter la distribution des dividendes.

Parmi les autres contrôles :

- Comptabilité des établissements de crédit (dispositions du chapitre 4 du PCEC) ;
- Contrôle du ministère des finances : rôle de tutelle accordé par la nouvelle loi bancaire au ministère des finances ;
- En vertu de la loi bancaire, les établissements de crédit agréés en tant que sociétés de financement sont tenus d'adhérer à l'APSF.

LE CONTROLE PAR LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les sociétés de financements sont tenues de désigner deux commissaires aux comptes sauf celles dont le total bilan est inférieur à un seuil défini par BAM (soit 1,5 milliards de dirhams), ces dernières peuvent désigner un seul commissaire aux comptes. Les commissaires aux comptes s'assurent de la conformité et de la sincérité des comptes.

Aussi, le renouvellement du mandat des commissaires aux comptes ayant effectué leur mission auprès d'un même établissement durant deux mandats consécutifs de trois ans, ne peut intervenir qu'à l'expiration d'un délai de trois ans après le terme du dernier mandat sous réserve de l'approbation de BAM.

LES REGLES DE GESTION

En tant qu'établissement de crédit, EQDOM est tenu de respecter un ensemble de ratios prudentiels édictés par Bank Al-Maghrib, et notamment le dispositif Bâle III relatif aux exigences minimales en fonds propres.

En 2012, Bank Al-Maghrib a relevé le ratio minimum de solvabilité à 12%, au lieu de 10% auparavant.

Ces règles prudentielles permettent de mieux gérer les risques liés à une insuffisance des ressources liquides des sociétés, à une insolvabilité et à la concentration des crédits sur un seul bénéficiaire ou même groupe de bénéficiaires.

Les règles prudentielles en chiffres sont :

- Un coefficient de liquidité fixé à 100%⁶, donné par le rapport entre, d'une part, les éléments d'actifs disponibles et réalisables à court terme et les engagements par signature reçus et, d'autre part, leurs exigibilités à vue et à court terme et les engagements par signature donnés ;
- Un coefficient de solvabilité fixé à un minimum de 12% par Bank-Al-Maghrib à compter de fin juin 2013, en cohérence avec les dispositions baloises, défini comme étant le rapport entre, d'une part, le total des fonds propres et assimilés, et d'autre part, le total des risques de crédit, opérationnels et de marché pondérés ;
- Un coefficient « Tier 1 » fixé à un minimum de 9% par Bank-Al-Maghrib, défini comme étant le rapport entre, d'une part, le total des fonds propres, et d'autre part, le total des risques de crédit, opérationnels et de marché pondérés ;
- Un coefficient maximum de division des risques de 20%, correspondant au rapport entre, d'une part, le total des risques encourus sur un même bénéficiaire affecté d'un taux de pondération en fonction du degré de risque et, d'autre part, les fonds propres nets.

⁶ Non applicable aux sociétés de financement

Parallèlement, BAM, par le biais de la circulaire n°19/G/2002 relative à la classification des créances et à leur couverture par les provisions, a énoncé les règles de classification et de provisionnement des créances en souffrance. Édictée par BAM le 23 décembre 2002 et entrée en vigueur le 1er janvier 2003, la circulaire n°19/G/2002 n'est devenue applicable que le 30 juin 2003.

Sont considérées comme créances en souffrance, les créances qui présentent un risque de non recouvrement total ou partiel, eu égard à la détérioration de la capacité de remboursement immédiate et/ou future de la contrepartie.

Ainsi, les créances sont classifiées selon leur degré de risque de perte et doivent donner lieu à des provisions adaptées. Les créances pré-douteuses sont provisionnées à hauteur de 20% de leur encours, les créances douteuses à 50% et les créances compromises à 100%.

En vue de renforcer le dispositif préventif de fraude et d'accroître la vigilance des sociétés de financement quant à la cohérence des informations contenues dans les différents documents fournis par les demandeurs de crédit, Bank Al-Maghrib a élaboré, en concertation avec l'APSF, une « directive relative aux mesures minimales que les sociétés de financement doivent observer lors de l'octroi de crédits ».

Cette directive (1/G/11 du 3 février 2011) édicte des mesures minimales à observer pour notamment s'assurer de l'identité du client, de son lieu de résidence, des éléments d'identification de l'employeur et pour mieux cadrer la relation entre sociétés de financement et leurs intermédiaires. Elle vise aussi à créer un cadre d'échange entre les sociétés de financement et Bank Al-Maghrib sur la typologie des fraudes constatées.

Toutefois, dans le cas des fonctionnaires, la lutte contre la fraude a fait l'objet de mesures spécifiques entre le CNT (Centre National des Traitements), et l'APSF pour 2010-2012. Cette relation s'est poursuivie depuis avec des contacts réguliers entre le CNT, la CMR et l'APSF chaque fois que nécessaire.

COMITE DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

Il est institué un comité dénommé "Comité des établissements de crédit" dont l'avis est requis par le gouverneur de Bank Al-Maghrib sur toute question, à caractère général ou individuel, ayant trait à l'activité des établissements de crédit et des autres organismes assimilés visés aux articles 13, 14 et 15 de la loi n° 34-03 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés.

Le Comité mène également toutes études portant sur l'activité des établissements de crédit et notamment sur leurs rapports avec la clientèle et sur l'information du public. Ces études peuvent donner lieu à des circulaires ou recommandations du gouverneur de Bank Al-Maghrib.

Le Comité des établissements de crédit est présidé par le gouverneur de Bank Al-Maghrib. Il comprend en outre :

- Un représentant de Bank Al-Maghrib, vice-président ;
- Deux représentants du ministère chargé des finances, dont le directeur de la direction du Trésor et des finances extérieures ;
- Deux représentants du Groupement professionnel des banques du Maroc, dont le président ;
- Deux représentants de l'association professionnelle des sociétés de financement, dont le président.

Les modalités de fonctionnement du Comité des établissements de crédit sont fixées par décret.

Le secrétariat du Comité est assuré par Bank Al-Maghrib.

CONSEIL NATIONAL DU CREDIT ET DE L'ÉPARGNE

Il est institué un conseil dénommé "Conseil national du crédit et de l'épargne" composé de représentants de l'administration, de représentants des organismes à caractère financier, de représentants des chambres professionnelles, de représentants des associations professionnelles et de personnes désignées par le Premier Ministre en raison de leur compétence dans le domaine économique et financier.

La composition et les modalités de fonctionnement dudit Conseil sont fixées par décret.

Le conseil national du crédit et de l'épargne débat de toute question intéressant le développement de l'épargne ainsi que de l'évolution de l'activité des établissements de crédit. Il formule des propositions au gouvernement dans les domaines qui entrent dans sa compétence.

Il peut constituer en son sein des groupes de travail pour mener toutes études qu'il juge utiles ou qui peuvent lui être confiées par le Ministre chargé des finances ou le Gouverneur de Bank Al-Maghrib.

Il peut demander à Bank Al-Maghrib et aux administrations compétentes de lui fournir toute information utile à l'accomplissement de sa mission.

Le conseil national du crédit et de l'épargne est présidé par le Ministre chargé des finances.

Le secrétariat du conseil est assuré par Bank Al-Maghrib.

ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DES SOCIÉTÉS DE FINANCEMENT

L'APSF regroupe toutes les sociétés de financement. Les sociétés de financement exercent plusieurs métiers, allant du crédit-bail à la gestion des moyens de paiement, en passant par l'affacturage, le cautionnement et la mobilisation de créances, le crédit immobilier, la gestion des moyens de paiement ou le crédit à la consommation.

L'APSF réunit également les sociétés spécialisées en matière de transfert de fonds qui exercent leur activité après agrément délivré par Bank Al-Maghrib. Ces sociétés effectuent, à titre de profession habituelle, les opérations consistant en la réception ou l'envoi, par tous moyens, de fonds à l'intérieur du territoire marocain ou à l'étranger.

L'APSF étudie les questions intéressant l'exercice de la profession, notamment l'amélioration des techniques de crédit, l'introduction de nouvelles technologies et la création de services communs.

L'APSF peut être consultée par le Ministre chargé des finances ou le Gouverneur de Bank Al-Maghrib sur toute question intéressant la profession. De même, l'APSF peut leur soumettre des propositions dans ce domaine.

L'APSF sert d'intermédiaire, pour les questions concernant la profession, entre ses membres, d'une part, et les pouvoirs publics ou tout autre organisme national ou étranger, d'autre part.

Elle est habilitée à ester en justice lorsqu'elle estime que les intérêts de la profession sont en jeu et notamment lorsqu'un ou plusieurs de ses membres sont en cause.

L'APSF est animée par un Délégué Général, sous l'autorité directe du Président. Ses ressources sont constituées exclusivement des cotisations des sociétés membres.

L'APSF compte trois Sections et un Comité permanent :

- Une section à vocation financement de l'entreprise, regroupant les métiers de crédit-bail, affacturage, cautionnement et mobilisation de créances ;
- Une section à vocation financement des particuliers, regroupant les métiers de crédit à la consommation, de crédit à l'immobilier et la gestion des moyens de paiement ;

- Une section regroupant les sociétés d'intermédiation en matière de transfert de fonds ;
- Un comité permanent chargé de l'administration et du développement du Système d'Aide à l'Appréciation du Risque (SAAR).

PROTECTION DE LA CLIENTELE

En matière de protection du consommateur, plusieurs réglementations ont été prévues en vue d'assurer une protection de la clientèle des établissements de crédits :

➤ *Fonds collectif de garantie des dépôts*

Sans préjudice des systèmes ayant le même objet pouvant exister au niveau de certains établissements de crédit, il est institué un fonds collectif de garantie des dépôts destiné, sur décision du gouverneur de Bank Al-Maghrib, après avis du Comité des établissements de crédit à :

- Indemniser les déposants des établissements de crédit en cas d'indisponibilité de leurs dépôts ou de tous autres fonds remboursables ;
- Consentir, à titre préventif et exceptionnel, des concours remboursables à l'un de ses membres dont la situation laisse craindre à terme une indisponibilité des dépôts ou de tous autres fonds remboursables, à condition qu'il présente des mesures de redressement jugées acceptables par Bank Al-Maghrib.

Les établissements de crédit recevant des fonds du public sont tenus de contribuer au financement du fonds collectif de garantie des dépôts par le versement d'une cotisation annuelle dont le taux ne peut dépasser 0,25% des dépôts et autres fonds remboursables.

➤ *Taux d'intérêt*

Les Autorités Monétaires fixent un coût maximum du crédit et définissent un taux maximum des intérêts conventionnels (TMIC). En septembre 2006, le TMIC a été révisé en vertu de l'arrêté du Ministre de l'Économie et des Finances n°2250-06 du 29 septembre 2006, qui a institué une nouvelle méthode de calcul du TMIC, consistant à le faire évoluer en fonction de la variation de la rémunération des dépôts bancaires et ce, selon une fréquence annuelle. En vertu de cet arrêté, le taux maximum sus visé est corrigé au 1^{er} avril de chaque année par la variation du taux des dépôts bancaires à 6 mois et 1 an enregistrée au cours de l'année civile antérieure.

Le TMIC comprend, outre les intérêts proprement dits, les frais, commissions et rémunérations liés à l'octroi du crédit, à l'exception de la TVA et des frais de dossier.

L'évolution du TMIC sur les 3 dernières années se présentent comme suit :

Période	Du 1 ^{er} avril 2017 au 31 mars 2018	Du 1 ^{er} avril 2018 au 31 mars 2019	Du 1 ^{er} avril 2019 au 31 mars 2020
TMIC	13,90%	13,60%	13,57%
<i>Evolution</i>	-	- 30 bps	-3 bps

Source : APSF

➤ *Information de la clientèle*

Par ailleurs, les sociétés de crédit à la consommation ont l'obligation de publier les conditions d'attribution de crédit, notamment les taux d'intérêts appliqués et les commissions. Ces conditions doivent être affichées dans les agences propres à la société et chez les correspondants ou vendeurs agréés.

En outre, toute fermeture, par une société de financement, d'une agence doit être portée à la connaissance de la clientèle par tout moyen approprié, deux mois au moins avant la date de fermeture effective.

➤ *Loi sur la protection des consommateurs*

La loi 31-08, édictant les mesures de protection du consommateur, a pour objet de :

- Assurer l'information appropriée et claire du consommateur sur les produits, biens ou services qu'il acquiert ou utilise ;
- Garantir la protection du consommateur quant aux clauses contenues dans les contrats de consommation notamment les clauses abusives et celles relatives aux services financiers, aux crédits à la consommation et immobiliers ainsi qu'aux clauses relatives à la publicité, aux ventes à distance et aux démarchages ;
- Fixer les garanties légales et contractuelles des défauts de la chose vendue ou du service après-vente et de fixer les conditions et les procédures relatives à l'indemnisation des dommages ou préjudices qui peuvent toucher le consommateur ;
- Assurer la représentation et la défense des intérêts du consommateur à travers les associations de protection du consommateur opérant conformément aux dispositions de la loi 31-08.

Toutefois, demeurent applicables toutes dispositions législatives particulières relatives au même objet et plus favorables au consommateur.

L'entrée en vigueur des textes d'application de la Loi sur la protection du consommateur a eu un impact sur l'activité du crédit à la consommation. En effet, la mise en application de cette loi implique des changements dans le processus de financement des dossiers de crédit et des règles de gestion :

- Impact organisationnel :
 - ✓ Mise à jour de la documentation contractuelle : intégration des nouveaux documents (demande expresse, formulaire de rétractation);
 - ✓ Mise à jour du process de financement : intégration du délai de rétractation (prise en charge du formulaire de rétractation...)
- Impact financier
 - ✓ Suppression de la perception des intérêts M+1 lors d'un rachat anticipé
 - ✓ Suppression de la perception des pénalités contractuelles
 - ✓ Réduction du taux des intérêts de retards à 4% maximum
 - ✓ Impact sur le chiffre d'affaire des courtiers appartenant aux sociétés de financement étant donné que la loi autorise le client à choisir sa propre assurance DIT

Médiateur de l'APSF

Le Médiateur est saisi par une des parties prenantes dans un litige donné. Son rôle consiste à entendre les deux parties, confronter leurs points de vue et proposer un projet de transaction. Les litiges qu'il est habilité à traiter sont arrêtés dans la charte relative au dispositif de médiation des sociétés de financement.

Le Médiateur gère deux dispositifs de médiation : un dispositif de médiation institutionnelle et un dispositif de médiation conventionnelle.

Médiation institutionnelle :

Le dispositif de médiation institutionnelle, appelé également « premier compartiment du Centre », est régi par le règlement intérieur du CMMB. Il concerne les différends, dont le montant en jeu est égal ou inférieur à 1 million de dirhams, notamment ceux ayant trait :

- aux comptes à vue, comptes à terme et comptes d'épargne ;
- aux moyens de paiement ;
- aux conditions de remboursement des concours financiers ;
- à la délivrance de documents à la clientèle (mainlevée, tableau d'amortissement, attestation d'encours, etc.).

Sont également éligibles à ce compartiment les dossiers liés :

- au recouvrement des créances dans le cas où le non-paiement est lié à un licenciement ou à une situation sociale imprévue, conformément à l'article 111 de la loi n° 31-08 ;
- aux difficultés de règlement, par les toutes petites et moyennes entreprises, des créances bancaires.

Les établissements de crédit acceptent la proposition de résolution du Médiateur lorsque le montant en jeu ne dépasse pas les sommes, ci-après :

- 200 000 dirhams pour les banques ;
- 100 000 dirhams pour les sociétés de financement, à l'exception des sociétés de crédit à la consommation ;
- 50 000 dirhams pour les sociétés de crédit à la consommation ;
- 5 000 dirhams pour les associations de microcrédit.

Le recours au premier compartiment du Centre est volontaire et à titre gratuit.

Médiation conventionnelle :

Le dispositif de médiation conventionnelle, dit aussi « deuxième compartiment du Centre », est régi par les dispositions de la loi n° 08-05 abrogeant et remplaçant le chapitre VIII du titre V du Code de procédure civile.

Il concerne des différends pouvant naître ou déjà nés, dont le montant en jeu est supérieur à 1 million de dirhams au moment de la saisine du Centre.

Le recours au deuxième compartiment du CMMB est volontaire et à titre onéreux selon un barème fixé par ledit Centre.

Dans les deux cas (médiation institutionnelle et médiation conventionnelle), tout différend qui fait l'objet d'une action pendante devant une juridiction ou instance arbitrale, est irrecevable par le Centre.

TRAITEMENT DES DIFFICULTES

Les sociétés de financement en redressement ne sont pas soumises aux procédures de prévention et de traitement des difficultés de l'entreprise prévues respectivement par les dispositions des titres I et II du livre V de BAM qui initie et supervise cette procédure et non le pouvoir judiciaire. Elles sont soumises aux dispositions du chapitre I du titre V de la loi bancaire.

Les sociétés de financements en liquidation sont pour leur part régies par le code de commerce sauf la nomination des liquidateurs qui est du ressort du gouverneur de BAM.

IV.5.2. Principaux intervenants dans le secteur

Le secteur comporte quatre grandes catégories de sociétés de financement :

- Les sociétés de crédit-bail ou de leasing qui financent l'acquisition de biens d'équipement des entreprises et des professionnels ;

- Les sociétés spécialisées dans le financement de véhicules automobiles de tourisme et utilitaires neufs ou d'occasion ;
- Les sociétés de crédit à la consommation qui couvrent le financement d'achats de biens de consommation ou de biens d'équipement ;
- Les sociétés de financement spécialisées en produits alternatifs.

De par le renforcement du cadre réglementaire et prudentiel et suite au mouvement de restructuration et d'assainissement, le nombre de sociétés de crédit à la consommation est passé de 36, à fin 1999, à 9 à fin 2018. Cette concentration est due notamment à la recrudescence de la concurrence au sein du secteur suite à la baisse du TMIC. Pour subsister, les sociétés de crédit à la consommation devaient trouver les meilleures conditions de financement, à des taux suffisamment bas, pour compenser la baisse du TMIC et générer une marge suffisante.

Les principaux concurrents d'EQDOM sont les suivants : WAFASALAF ; VIVALIS ; SOFAC ; RCI ; SALAFIN ; AXA CREDIT ; DAR SALAF ; SONAC.

Les parts de marché en termes de production nette et d'encours (financier) se présentent comme suit :

En KMAD	PM Total production nette			PM Total encours bruts		
	2016	2017	2018	2016	2017	2018
WAFASALAF	26,46%	32,50%	31,57%	31,34%	31,85%	31,83%
EQDOM	11,62%	11,92%	13,21%	20,70%	20,08%	20,01%
VIVALIS	8,81%	13,29%	13,47%	12,42%	13,09%	13,82%
SOFAC	10,89%	12,74%	13,83%	11,00%	11,52%	11,75%
SALAFIN	9,23%	10,68%	8,78%	10,14%	9,76%	8,99%
RCI	10,38%	12,34%	13,30%	8,02%	7,80%	8,28%
AXA CREDIT	2,25%	2,33%	2,21%	4,19%	3,67%	3,32%
DAR SALAF	2,17%	2,65%	2,31%	1,25%	1,29%	1,23%
SONAC	1,02%	1,09%	1,07%	0,58%	0,55%	0,53%

Source : APSF

La part de marché d'EQDOM en termes de production nette affiche une progression de 30 pbs entre 2016 et 2017 et de 129 pbs entre 2017 et 2018 pour se stabiliser à 13,21% en 2018.

La part de marché relative aux encours bruts a connu un léger recul, passant de 20,70% à 20,08% entre 2016 et 2017 (- 62 pbs). En 2018, la part de marché en termes d'encours bruts a baissé de 7 pbs pour se stabiliser à 20,01%.

Le tableau suivant présente les principaux concurrent d'EQDOM :

Société	Activité	Date de création	Actionnaire de référence
SOFAC	Société de crédit à la consommation	1963	CIH
VIVALIS	Société de crédit à la consommation	1992	Banques Centrale Populaire
RCI	Société de crédit à la consommation	2007	RCI Banque
WAFASALAF	Société de crédit à la consommation	1987	Attijariwafa Bank / CACF
SALAFIN	Société de crédit à la consommation	1997	BMCE Bank
DAR SALAF	Société de crédit à la consommation	1998	Abdallah Benhamida et consorts
AXA CREDIT	Société de crédit à la consommation	1954	AXA ASSURANCES MAROC
SONAC	Société de crédit à la consommation	1980	Famille ZOUHAIRI BERNOUSSI

Source : APSF

IV.5.3. Catégories de produits

IV.5.3.1. *Crédit ou prêt affecté*

Les prêts affectés sont accordés en vue de l'achat d'un bien (équipement domestique, véhicule automobile, cyclomoteur...) ou d'une prestation déterminée (voyage, frais de scolarité...).

LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT (LOA)

Il s'agit d'une formule qui permet au client de jouir du bien sans en être propriétaire, avec possibilité de l'acquérir en fin de contrat. Le locataire du bien ou l'utilisateur doit s'acquitter des charges y afférentes, comme s'il en était propriétaire.

LA VENTE A CREDIT AUTOMOBILE

Il s'agit de crédit auto classique, tel qu'il existe dans les banques traditionnelles. Le crédit auto classique s'adresse aux personnes souhaitant financer leur véhicule de manière classique. Il permet d'emprunter en vue de financer l'acquisition d'un véhicule

IV.5.3.2. *Crédit ou prêt non affecté*

PRET PERSONNEL OU CREDIT DIRECT

Le prêt personnel ou crédit direct, appelé généralement prêt non affecté, est proposé directement par la société de crédit ou par son correspondant agréé. Le client utilise les sommes empruntées comme il le souhaite.

CREDIT RENOUVELABLE

Ce type de crédit, appelé également crédit permanent ou crédit revolving consiste à mettre à la disposition du client, une réserve d'argent permanente et renouvelable.

Cette réserve est déterminée en fonction des possibilités du client au moment de l'ouverture de son crédit. Il peut s'en servir en partie ou en totalité. Les remboursements mensuels contribuent à reconstituer la réserve d'argent dont le client dispose.

Dans la plupart des cas, il est remis au client une carte. Cette carte est utilisée dans les magasins partenaires de la société de crédit qui l'émet.

L'ensemble de ces produits sont commercialisés via un réseau de distribution qui est généralement composé de :

- Agences propres aux établissements de crédit ;
- Réseaux bancaire appartenant à la société mère et aux sociétés du même groupe ;
- Commerçants conventionnés qui procèdent au montage des dossiers de crédit à la consommation et qui servent d'intermédiaires entre les clients et les établissements de crédit ;
- Correspondants ou intermédiaires et qui sont des entités indépendantes commercialisant les produits de crédit à la consommation dans le cadre d'accords de partenariats qui les lie avec les établissements de crédit ;
- Grande distribution : grandes surfaces proposant une présence directe des sociétés de crédit à la consommation sur les lieux de vente à travers des cartes de crédit ou de fidélité.

IV.5.3.3. *Produits alternatifs*

Le secteur a connu l'introduction de nouveaux produits de financement répondant à un double besoin :

- Besoin financier: disposer d'une solution bancaire pour répondre à un besoin d'acquisition, d'équipement et de financement ;
- Besoin éthique : disposer de solutions bancaires qui respectent des valeurs adoptées.

Ces nouveaux produits portent le nom de « Ijara », « Moucharaka » et « Mourabaha » :

- Ijara : Par Ijara, on entend tout contrat selon lequel un établissement de crédit met, à titre locatif, un bien meuble ou immeuble déterminé, identifié et propriété de cet établissement, à la disposition d'un client. L'opération Ijara peut :
 - ✓ Consister en une location simple ; il s'agit alors d'un contrat dit Ijara tachghilia ;
 - ✓ Être assortie d'un engagement d'acquisition ferme de la part du locataire à l'issue d'une période convenue d'avance et l'engagement ferme de la Banque de lui céder ce bien à l'issue de la même période ; il s'agit alors d'un contrat dit Ijara wa iqtina.

- Moucharaka : Par Moucharaka, on entend tout contrat ayant pour objet la prise de participation, par un établissement de crédit, dans le capital d'une société existante ou en création, en vue de réaliser un profit. On distingue deux types de contrats :
 - ✓ La Moucharaka Tabita (fixe) : L'établissement de crédit et le client demeurent partenaires au sein de la société jusqu'à l'expiration du contrat ;
 - ✓ La Moucharaka Moutanakissa (dégressive) : L'établissement de crédit se retire de la société au fur et à mesure de l'avancement du projet financé.

- Mourabaha : Par Mourabaha, on entend tout contrat par lequel un établissement de crédit acquiert, à la demande d'un client, un bien meuble ou immeuble en vue de le lui revendre à son coût d'acquisition plus une rémunération convenue d'avance.

IV.5.4. Performances du secteur du crédit à la consommation

IV.5.4.1. La production nette

Le tableau ci-dessous présente la ventilation de la production nette des sociétés de crédit à la consommation sur la période 2016-2018 :

En MMAD	2016	% Total	2017	% Total	Ev. 17/16	2018	% Total	Ev. 18/17	TCAM 18/16
Prêts affectés	9 324	64,1%	10 093	65,4%	8,2%	11 303	67,2%	12,0%	10,1%
Auto Classique	4 493	30,9%	5 055	32,7%	12,5%	5 696	33,9%	12,7%	12,6%
LOA	4 384	30,1%	4 544	29,4%	3,6%	5 070	30,1%	11,6%	7,5%
Mourabaha	0	0,0%	0	0,0%	0,0%	0	0,0%	-	-
Autres	447	3,1%	494	3,2%	10,5%	537	3,2%	8,7%	9,6%
Prêts non affectés	5 202	35,9%	5 347	34,6%	2,8%	5 521	32,8%	3,3%	3,0%
Prêts personnels	5 155	35,4%	5 275	34,2%	2,3%	5 421	32,2%	2,8%	2,5%
Revolving	46	0,3%	71	0,5%	54,2%	100	0,6%	40,0%	47,0%
Total	14 546	100%	15 440	100%	6,1%	16 824	100%	9%	7,5%

Source : APSF

A fin 2017, la production nette du secteur a atteint 15,4 milliards de dirhams en progression de 6,1% par rapport à 2016 due à la hausse des prêts affectés de 8,2% les prêts non affectés de 2,8%. L'accroissement des prêts affectés est dû essentiellement à l'augmentation du crédit Auto Classique (+12,5%) qui représentent 32,7% de la production totale ainsi que l'augmentation du crédit LOA (+3,6%) représentant 29,4% de la production totale.

Au titre de 2018, la production nette du secteur s'affiche à 16,8 milliards de dirhams en progression de 7,5% par rapport à 2017, cette progression est liée principalement à la hausse des prêts affectés de près de 12% suite à la progression des prêts Auto Classique et LOA de respectivement 12,6% et 11,6%.

	2016	2017	Evol. 17/16	2018	Evol. 18/17
Production en nombre	332 640	339 386	2,0%	342 103	0,8%
Montant moyen financé en MAD	43 729	45 494	4,0%	49 178	8,1%

Source : APSF

En 2017, la production en nombre affiche une hausse de 2%. Le montant moyen financé s'élève à 45 494 MAD, en hausse de 4,0% en raison de la hausse plus importante de la production nette (6,1%) par rapport au nombre de dossier (2,0%).

En 2018, la production en nombre affiche une hausse de 0,8%. Le montant moyen financé s'élève à 49 178 MAD, en hausse de 8,1% en raison de la hausse plus importante de la production nette (9%) par rapport au nombre de dossier (0,8%).

IV.5.4.2. Les encours

En MMAD	2016	2017	2018
Encours comptable sectoriel	45 502	48 697	52 135
Evolution en %	-	7,0%	7,1%

Source : APSF

A fin 2017, l'encours atteint 48,7 milliards de dirhams, en augmentation de 7,0% par rapport à 2016. Les prêts non affectés représentent 38,5% de l'encours global durant cet exercice.

A fin 2018, l'encours atteint 52,1 milliards de dirhams, en augmentation de 7,1% par rapport à 2017.

Ventilation de l'encours brut sectoriel (répartition entre prêt affecté et non affecté)									
MMAD	2016	% Total	2017	% Total	Ev. 17/16	2018	% Total	Ev. 18/17	TCAM 18/16
Prêts affectés	21 463	47,2%	24 928	51,2%	16,1%	28 005	53,7%	12,3%	14,2%
<i>Auto Classique</i>	7 367	16,2%	8 364	17,2%	13,5%	9 169	17,6%	9,6%	11,6%
LOA	13 772	30,3%	16 211	33,3%	17,7%	18 463	35,4%	13,9%	15,8%
Mourabaha	14	0,0%	1	0,0%	-92,9%	2	0,0%	100,0%	-62,2%
Autres	310	0,7%	353	0,7%	13,9%	375	0,7%	6,2%	10,0%
Prêts non affectés	19 226	42,3%	18 746	38,5%	-2,5%	18 688	35,9%	-0,3%	-1,4%
Créances en souffrance	4 814	10,6%	5 021	10,3%	4,3%	5 442	10,4%	8,4%	6,3%
<i>Auto Classique</i>	1 283	2,8%	1367	2,8%	6,6%	1 689	3,2%	23,6%	14,7%
LOA	321	0,7%	350	0,7%	9,0%	380	0,7%	8,6%	8,8%
Mourabaha	11	0,0%	3	0,0%	-72,7%	4	0,0%	33,3%	-39,7%
Autres	42	0,1%	42	0,1%	0,0%	48	0,09%	14,3%	6,9%
Prêts non affectés	3 155	6,9%	3 259	6,7%	3,3%	3 321	6,4%	1,9%	2,6%
Total	45 502	100%	48 697	100%	7,0%	52 135	100%	7,1%	7,0%

Source : APSF

En 2017, les créances en souffrances ont augmenté de 4,3% pour s'établir à 5,0 milliards de dirhams contre 4,8 milliards de dirhams en 2016, représentant ainsi 10,3% de l'encours brut à fin 2017 contre 10,6% à fin 2016.

En 2018, les créances en souffrances ont progressé de 8,4% en s'affichant à 5,4 milliards de dirhams contre 5,0 milliards de dirhams en 2017, pour représenter 10,4% de l'encours brut à fin 2018 (contre 10,3% à fin 2017).

IV.6. Activité d'EQDOM

IV.6.1. Produits commercialisés

Dans le cadre de sa stratégie de développement, EQDOM offre à sa clientèle une gamme de produits susceptibles de répondre aux attentes d'une clientèle de plus en plus exigeante. Engagée depuis 1998 dans une politique de diversification des produits offerts, EQDOM s'est tournée depuis 2003 vers le crédit affecté touchant les domaines de l'automobile, de l'informatique et des loisirs.

Animée par la volonté d'attirer une nouvelle clientèle, EQDOM a lancé, en 2003, une formule de crédit auto basée sur la location avec option d'achat (LOA). L'introduction de ce produit avait pour objectif de drainer une nouvelle clientèle bancarisée, apte à payer les mensualités par prélèvements bancaires et ayant des revenus relativement élevés (cadres, professions libérales, ...).

Les caractéristiques des produits proposés par EQDOM se présentent comme suit :

Produit	Mode de prélèvement	CSP	Durée
Crédit non affecté (Prêts personnels)	Prélèvement à la source	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Fonctionnaires ▪ Salariés d'un organisme conventionné ▪ Retraités (CMR) 	De 6 à 84 mois en fonction de la CSP
	Prélèvement bancaire	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Salariés du secteur privé ▪ Profession libérale ▪ Commerçants ▪ Artisans 	
Crédit affecté (Crédit équipement domestique)	Prélèvement à la source	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Fonctionnaires ▪ Salariés d'un organisme conventionné ▪ Retraités (CMR) 	De 6 à 72 mois en fonction de la CSP
	Prélèvement bancaire	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Salariés du secteur public ou privé ▪ Profession libérale ▪ Commerçants ▪ Artisans ▪ Retraités 	
Crédit affecté (LOA)	Prélèvement bancaire	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Fonctionnaires ▪ Salariés du secteur privé ▪ Employés des collectivités locales ▪ Retraités ▪ Profession libérale ▪ Commerçants ▪ Artisans 	De 6 à 60 mois
Crédit affecté (Auto crédit classique)	Prélèvement bancaire et prélèvement à la source	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Fonctionnaires ▪ Salariés ▪ Profession libérale ▪ Commerçants ▪ Artisans ▪ Retraités 	De 6 à 60 mois
Divers (Financement à crédit auprès des prestataires de service)	Prélèvement bancaire et prélèvement à la source	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Fonctionnaires ▪ Salariés du secteur privé ▪ Employés des collectivités locales ▪ Retraités ▪ Profession libérale ▪ Commerçants ▪ Artisans 	De 6 à 72 mois en fonction de la CSP

Source : EQDOM

IV.6.2. Segmentation de la clientèle

Afin d'appréhender au mieux le risque inhérent à chaque client, EQDOM a segmenté sa clientèle-cible selon les 3 catégories suivantes :

- Le segment des fonctionnaires qui présente un risque modéré. Ce segment a, depuis toujours, représenté un centre de développement prioritaire pour EQDOM.
- Le segment des clients « conventionnés » qui regroupe les employés des organismes publics et sociétés privées avec lesquels EQDOM a mis en place une convention. Les prêts conventionnés représentent également un centre de développement prioritaire pour EQDOM du fait de leur bon niveau de rentabilité et leur niveau maîtrisé des risques.

Grâce à une politique commerciale (démarchage d'un nombre important de sociétés, proposition de taux attractifs), la société a réussi à signer des conventions avec des entreprises.

- Le segment des clients directs (non employés de la fonction publique et non conventionnés) auxquels EQDOM propose différentes formules de crédit (prêts directs, LOA, crédit équipement).

IV.6.3. Réseau commercial

EQDOM s'appuie sur un réseau de distribution directe pour se rapprocher davantage de ses partenaires concessionnaires automobile et d'un tissu d'administrations à bon potentiel. Le nombre total d'agences au 31 décembre 2018 est de 25 agences, présentes dans les principales villes du Royaume :

Localisation	Nombre d'agences
Casablanca	6
Rabat	4
Marrakech	2
Tanger	2
Settat	1
Fès	1
Salé	1
Oujda	1
Agadir	1
Safi	1
Tétouan	1
Meknès	1
El Jadida	1
Kenitra	1
Béni Mellal	1
Total	25

Source : EQDOM

En plus de son réseau d'agences, EQDOM met à la disposition de ses clients un réseau composé de :

- 106 intermédiaires agréés actifs présents notamment dans les villes où EQDOM n'est pas représentée par une agence ;
- Un large réseau de distributeurs composé de concessionnaires, revendeurs et commerçants, dans divers domaines d'activité (électroménager, ameublement, automobile, travaux domestiques, immobilier, bureautique, voyages, assurance, et santé) pour la commercialisation du crédit affecté ;
- 375 entreprises conventionnées actives ;

- Les canaux de commercialisation capitalisent sur le réseau SGMB via les conventions signées entre les deux parties : Convention de rémunération de gestion entre EQDOM et Société Générale visant à assister EQDOM dans divers domaines notamment le commercial. (Cf. Conventions réglementées)

Ci-après un tableau récapitulatif de l'évolution du réseau de distribution durant les trois derniers exercices :

	Réseau de distribution		
	2016	2017	2018
Agences	23	24	25
Entreprises conventionnées	402	340	375
Intermédiaires agréés	100	108	106

Source : EQDOM

Entre 2016 et 2018, et parallèlement à la mise sur le marché de nouveaux produits, un effort particulier a été déployé par EQDOM pour renforcer et optimiser sa couverture commerciale du territoire national en étoffant le réseau de ses intermédiaires dans les différentes villes du Royaume.

A fin juin 2019, plusieurs partenariats commerciaux sont établis avec des chaînes de distribution notamment Aswak Assalam qui compte actuellement 13 magasins répartis sur les villes de Rabat, Kenitra, Témara, Casablanca, Mohammedia, Marrakech, Agadir, Oujda, Tanger et Essaouira.

En 2016, de nombreuses actions ont été entreprises dont :

- La diversification de l'activité en dehors du prélèvement à la source, notamment pour cibler la clientèle des Retraités CMR, avec la mise en place d'un outil de scoring pour permettre la relance du crédit non affecté en prélèvement bancaire ;
- La réalisation d'opérations de marketing direct, notamment les actions de Phoning Réseau et EQDOMtel sur les populations des retraités et la signature de conventions avec Autonejma (Mercedes), Smeia (BMW), CAC (Volkswagen, Audi, Skoda, Porsche) ;
- La participation au salon Auto Expo 2016.

En 2017, de nombreuses actions ont été entreprises dont :

- La création de 3 lignes métiers hiérarchiques distinctes (Dispo, Auto et Distribution) ;
- La signature d'une convention avec le RCAR et la mise en place des échanges automatiques de réservations/Confirmation ;
- La préparation du projet d'automatisation des échanges avec la CIMR ;
- L'intensification des campagnes publicitaires et de marketing direct (phoning, mailing, digital et PLV) visant la fidélisation, l'activation et le recrutement de nouveaux clients ;
- L'animation du marché des organismes employeurs par l'activation ou réactivation de 12 conventions et la révision des tarifs (53 conventions) ;
- Le Sponsoring de la 8ème édition du trophée de l'Automobile ;
- Le Sponsoring du guide de l'acheteur Automobile ;
- La reconduction des conventions avec ses partenaires : VW, Audi, Skoda, Porsche JLR, Hyundai, BMW et MERCEDES.

En 2018, plusieurs actions ont été entreprises dont :

- La signature des membres de l'APSF avec la Direction Générale de la CMR, en vue d'une reprise de la convention en prélèvement à la source (Reprise effective février 2019) ;
- La nouvelle réorganisation commerciale en Business Lines a connu la création d'une nouvelle Business Line baptisée SOGECONSO qui est chargée de suivre les synergies avec la SGMB.

IV.6.4. Production

En MMAD	2016	2017	2018	TCAM 16/18
Production Brute d'EQDOM	4 716	4 350	4 869	2%
<i>Evolution en %</i>	-	-8%	12%	
Production Nette d'EQDOM	2 033	1 841	2 222	4,5%
<i>Evolution en %</i>	-	-9%	21%	

Source : EQDOM

Entre 2016 et 2018, la production brute d'EQDOM augmente à un taux de croissance annuel moyen de 2% passant de 4,7 à 4,9 milliards de dirhams sur la période considérée.

Pour sa part, la production nette d'EQDOM évolue à un taux de croissance annuel moyen de +4,5% passant de 2,0 à 2,2 milliards de dirhams entre 2016 et 2018, résultat d'une dynamique commerciale d'EQDOM associée à un marché en croissance.

En MMAD	2016	2017	2018
Production nette EQDOM	2 033	1 841	2 222
<i>Evolution en %</i>	-	-9%	21%
Production nette du secteur	17 501	15 440	16 824
<i>Evolution en %</i>	-	6%	9%
Part de marché EQDOM	11,6%	11,9%	13,2%

Source : APSF

La production nette affiche une hausse de 21% entre 2017 et 2018 et ressort à 2,2 milliard de dirhams.

La part d'EQDOM dans la production nette sectorielle est en hausse (13,21% en 2018 contre 11,92% en 2017) du fait de la hausse de la production nette de la société comparée à la croissance plus modérée de la production nette du secteur entre 2017 et 2018.

En 2017, la part d'EQDOM dans la production nette sectorielle s'établit à 11,9%, contre 11,6% en 2016, affichant ainsi une baisse de 3 pts par rapport à l'année précédente. Cette évolution s'explique principalement par une production EQDOM en retrait de 9% sur un marché en expansion (+6% par rapport à 2016).

La baisse de la production EQDOM s'explique par une baisse de 18% constatée sur le crédit personnel par rapport à l'exercice 2016. Ce retrait est principalement lié à l'effet année pleine de l'arrêt de la convention de la CMR (12 mois en 2017 contre 6 mois en 2016).

ANALYSE DE LA PRODUCTION NETTE

MMAD	Production nette par type de crédit						Evol. 18/17	TCAM 18/16	
	2016	% Total	2017	% Total	Evol. 17/16	2018			% Total
Crédit non affecté	1 080	53%	889	48%	-18%	1 030	46%	16%	-2%
Fonctionnaires	761	37%	625	34%	-18%	669	30%	7%	-6%
Retraités	70	3%	0	0%	-100%	0	0%	-	-100%
Salariés d'organismes conventionnés	176	9%	159	9%	-10%	151	7%	-5%	-7%
Divers Expliquer	73	4%	105	6%	44%	174	8%	66%	54%
Crédit affecté	953	47%	953	52%	0%	1 192	54%	25%	12%
Auto Classique	104	5%	79	6%	0%	163	7%	57%	25%
Equipement domestique	3	0%	2	0%	0%	2	0%	-33%	-18%
LOA	846	42%	871	46%	0%	1 026	46%	21%	10%
Total	2 033	100%	1 841	100%	-9%	2 222	100%	21%	5%

Crédit non affecté :

En 2017, les crédits non affectés ont baissé de 17,7% par rapport à 2016 atteignant 889 MMAD. Cette baisse concerne trois catégories à savoir les fonctionnaires, les retraités, les salariés d'organismes conventionnés.

Le crédit aux fonctionnaires a enregistré une décroissance de 17,9% par rapport à 2016. Ce segment est impacté par l'effort commercial des banques ainsi que par la forte concurrence des autres sociétés de financement qui ont lancé des offres attractives pour les fonctionnaires en Prélèvement bancaire.

Par ailleurs, le crédit aux retraités se dégrade fortement en 2017 et s'établit à 0 MMAD contre 66 MMAD en 2016, soit un repli de 100%. Ceci est dû essentiellement à l'arrêt du prélèvement à la source en juin 2016 sur cette catégorie socioprofessionnelle. Une partie de la production a été basculée en prélèvement bancaire sur le S2 2016, notamment pour s'adresser à la population Retraités, permettant la prise en compte éventuelle d'autres revenus complémentaires et ainsi de relancer le crédit non affecté en prélèvement bancaire.

Enfin, le crédit aux salariés d'organismes conventionnés baisse de 11,7% en 2017 pour s'établir à 159 MMAD impacté principalement par la baisse de la production des organismes conventionnés publics suite au passage en mode CNT de la majeure partie des collectivités locales et territoriales.

En 2018, les prêts non affectés ont enregistré une hausse de 15,9% par rapport à 2017 atteignant 1 030 MMAD en 2018.

Le crédit aux fonctionnaires a enregistré une augmentation de 7% par rapport à 2017. Ceci s'explique par les actions commerciales ciblées, notamment la reprise de la continuité et la redynamisation des intermédiaires et ce malgré la forte concurrence aussi bien des banques que des sociétés de financement. La catégorie de fonctionnaires représente 30,1% de la production totale en 2018.

Enfin, le crédit aux salariés d'organismes conventionnés a affiché une baisse de 5% en 2018 par rapport à 2017

Crédit affecté :

En 2017, La production est restée quasiment stable par rapport à l'année 2016. Par ailleurs, la croissance du marché a été tirée principalement par des marques où EQDOM est peu positionné (Renault +27%, Dacia +8%).

En 2018, les crédits affectés s'établissent à 1 192 millions de dirhams, soit une hausse de 25,2% par rapport à l'année précédente, portée essentiellement par la progression du crédit automobile ayant bénéficié du salon automobile,

de la dynamique commerciale et de la relance de l'auto classique. EQDOM parvient ainsi à compenser la perte des partenariats avec Mercedes et Nissan et ce grâce aux volumes engendrés sur l'auto Classique

ANALYSE DE LA PRODUCTION NETTE PAR TYPE DE CLIENT

Production par type de client									
MMAD	2016	% Total	2017	% Total	Evol. 17/16	2018	% Total	Evol. 18/17	TCAM 18/16
Client prélèvement à la source	1007	50%	784	43%	-22%	857	39%	9%	9%
Fonctionnaires	761	37%	625	34%	-18%	669	30%	30%	7%
Retraités	66	3%	0	0%	-100%	0	0%	0%	<100%
Salariés d'organismes conventionnés	180	9%	159	9%	-12%	188	8%	8%	18%
Client prélèvement bancaire	1 026	50%	1 057	57%	3%	1 365	61%	29%	29%
Total	2 033	100%	1 841	100%	-9%	2 222	100%	21%	21%

Source : EQDOM

Segment de la clientèle avec prélèvement à la source :

En 2017, le créneau du crédit par prélèvement à la source (fonctionnaires, retraités CMR, clients conventionnés) représente 43% de la production totale réalisée et a enregistré une baisse de 22%.

En 2018, le créneau du crédit par prélèvement à la source (fonctionnaires, retraités CMR, clients conventionnés) représente 39% de la production totale réalisée et a enregistré une hausse de 9%.

Segment de la clientèle avec prélèvement bancaire :

En 2017, le créneau du crédit par prélèvement bancaire a enregistré une hausse de 3% par rapport à 2016 pour s'établir à 1 057 millions de dirhams. Le prélèvement bancaire a profité de l'arrêt du prélèvement à la source de la CMR et de l'ouverture vers ce mode de prélèvement.

En 2018, le créneau du crédit par prélèvement bancaire a enregistré une hausse de 61% par rapport à 2016 pour s'établir à 1 365 millions de dirhams.

ANALYSE DE LA PRODUCTION PAR CANAL DE DISTRIBUTION

Production par canal de distribution									
En MMAD	2016	% Total	2017	% Total	Evol. 17/16	2018	% Total	Evol. 18/17	TCAM 18/16
Réseau des agences propres	1 610	79%	1 540	83%	-4%	1 856	84%	21%	7%
Intermédiaires	431	21%	305	17%	-29%	366	16%	20%	-8%
Total	2 033	100%	1 845	100%	-10%	2 222	100%	20%	4%

Source : EQDOM

En 2017, la production des agences propres a connu une baisse de 4% par rapport à 2016 et s'établit à 1,5 milliards de dirhams. La production des intermédiaires quant à elle a reculé de 29% entre 2016 et 2017.

En 2018, la production des agences propres enregistre une augmentation de 21% par rapport à l'année précédente pour s'établir à 1,9 milliards de dirhams. La redynamisation des intermédiaires a permis de générer une hausse de la production de 20% pour s'établir à 0,4 milliards de dirhams.

La participation respective des agences propres et des intermédiaires dans la production globale est de 84% et 16% en 2018.

Impact RPA sur la production :

En MMAD	2016	2017	2018
RPA	1 830	1 640	1 736

Source : EQDOM

EVOLUTION DU MONTANT MOYEN DES DOSSIERS FINANCES ET DE LA DUREE MOYENNE DE CREDIT 2016-2018

	2016	2017	2018	TCAM 18/16
Nombre de dossiers financés	47 307	40 388	41 879	-5,91%
Montant moyen des dossiers financés (dirhams)	98 948	107 633	116 245	8,40%
Durée moyenne de crédit (mois)	73	75	76	2,00%

Source : EQDOM

Le montant moyen des dossiers financés a enregistré un taux de croissance annuel moyen de 8,4% pour atteindre 116 245 dirhams en 2018 contre 98 948 dirhams en 2016.

L'accroissement du montant moyen des dossiers financés est dû à l'accroissement de la production du segment automobile.

La durée moyenne de crédit est de 76 mois en 2018, de 75 mois en 2017 et de 73 mois en 2016.

IV.6.5. Encours

Evolution de l'encours brut comptable

En MMAD	2016	2017	2018
Encours brut EQDOM⁽¹⁾	8 813	8 911	9 368
Evolution en %	0,22%	1,11%	5,13%
Encours brut du secteur	45 502	48 697	52 135
Evolution en %	7,39%	7,02%	7,06%
% du secteur	19,40%	18,30%	18,0%

⁽¹⁾ L'encours brut intègre les immobilisations en Crédit-bail. Encours brut = créances sur la clientèle + immos données en crédit-bail et en location + provisions et agios réservés

Source : EQDOM

L'encours EQDOM est resté stable entre 2016 et 2017 contre un encours du secteur en évolution de 7% par an, faisant ainsi perdre à EQDOM des parts de marché.

En 2018, l'encours affiche une évolution qui permet à EQDOM de maintenir sa part de marché.

EQDOM est le second opérateur du crédit à la consommation au Maroc en termes d'encours (source APSF 2018).

ANALYSE DE L'ENCOURS BRUT PAR TYPE DE CLIENT (COMPTABLE)

Encours brut par type de client									
	2016	% Total	2017	% Total	Ev. 17/16	2018	% Total	Ev. 18/17	TCAM 18/16
Fonctionnaires	4 444	50,40%	4 245	47,60%	-4,48%	4 186	44,70%	-1,40%	-2,90%
Retraités CMR	518	5,90%	361	4,10%	-30,31%	233	2,50%	-35,50%	-32,90%
Conventionnés	1011	11,50%	911	10,20%	-9,89%	935	10,00%	2,60%	-3,80%
Total prélèvement à la source	5 973	67,80%	5 517	61,90%	-7,63%	5 353	57,10%	-3,00%	-5,30%
Client prélèvement bancaire	2 840	32,20%	3 394	38,10%	19,51%	4 015	42,90%	18,30%	18,90%
Dont LOA	2 437	27,70%	2 937	32,90%	20,52%	3 360	35,90%	14,40%	17,40%
Total	8 813	100,00%	8 911	100%	1,11%	9 368	100,00%	5,10%	3,10%

Source : EQDOM

En 2017 et 2018, l'encours EQDOM s'établit respectivement à 8 911 MMAD et 9 368 MMAD affichant ainsi une augmentation respective de 1,1% et 5,1%. Cette évolution s'explique par la hausse de l'encours automobile.

L'évolution de l'encours par produit (comptable)

Encours brut par produit								
Produit	2016	% Total	2017	% Total	Ev. 17/16	2018	% Total	Ev. 18/17
Crédit classique	6 376	72,3%	5 974	67,0%	-6,3%	6 008	64,1%	0,6%
LOA	2 437	27,7%	2 937	33,0%	20,5%	3 360	35,9%	14,4%
TOTAL	8 813	100,00%	8 911	100,00%	1,1%	9 368	100,00%	5,1%

Analyse 2016-2017 :

L'encours brut a totalisé à fin décembre 2017 un montant de 8,9 milliards de dirhams, soit une hausse de 1,1% par rapport à 2016.

La part des crédits en prélèvement à la source est en baisse, à 61,90% de l'encours global contre 67,8% en 2016. Toutes les catégories ont enregistré des baisses.

L'encours des organismes conventionnés a baissé de 9,9% entre 2016 et 2017 passant respectivement de 1,0 milliard à 911 millions de dirhams.

L'encours de la catégorie des retraités CMR a reculé de 30,3% sur la même période, passant ainsi de 518 à 361 millions de dirhams.

La part des crédits en prélèvement bancaire est en hausse en 2017 à 38,1% de l'encours global contre 32,2% en 2016.

Ainsi, la structure de l'encours brut s'établit, à fin décembre 2017, comme suit :

- Fonctionnaires : 47,6%, contre 50,4% en 2016 ;
- Bancaire : 38,1% contre 32,2% en 2016 ;
- Retraités : 4,1%, contre 5,9% en 2016 ;
- Salariés OC : 10,2%, contre 11,5% en 2016.

Analyse 2017-2018 :

L'encours brut a totalisé à fin décembre 2018 un montant de 9,4 milliards de dirhams.

La part des crédits en prélèvement à la source est en baisse, à 57,1% de l'encours global contre 61,9% en 2017. Toutes les catégories ont enregistré des baisses.

L'encours des organismes conventionnés a augmenté de 2,6% entre 2017 et 2018 passant respectivement de 911 à 935 millions de dirhams.

L'encours de la catégorie des retraités CMR a reculé de 35,5% sur la même période, passant ainsi de 361 à 233 millions de dirhams.

La part des crédits en prélèvement bancaire est en hausse en 2018 à 42,9% de l'encours global contre 38,1% en 2017.

Ainsi, la structure de l'encours brut s'établit, à fin décembre 2018, comme suit :

- Fonctionnaires : 44,7% contre 47,6% en 2017 ;
- Bancaire : 42,9% contre 38,1% en 2017 ;
- Retraités : 2,5% contre 4,1% en 2017 ;
- Salariés conventionnés : 10,0% contre 10,2% en 2017 ;

La baisse qu'a connu le segment des fonctionnaires provient de la concurrence des autres sociétés de financement et notamment celles qui ont lancé des offres attractives sur ce segment.

IV.6.6. Créances en souffrance et provisions

A partir de 2003, EQDOM applique la classification des créances en souffrance et leur couverture par les provisions régies par la circulaire n° 19/G/2002 du 23 décembre 2002 de Bank Al Maghrib. Cette classification se présente comme suit :

Ancienneté de l'effet impayé	Classification	Taux de provisionnement ^(*)
Inférieur à 90 j	Impayé	-
Entre 90 j et 180 j	Pré douteux	20%
Entre 180 j et 360 j	Douteux	50%
Supérieur à 360 j ou cumul de 9 effets impayés	Compromis	100%

(*) Taux appliqué sur les impayés et le Capital restant dû, déduction faite des garanties détenues et des agios réservés.

Source : EQDOM

Dans le cas du crédit-bail⁷ et de la location avec option d'achat⁸, l'assiette de provisions est constituée :

- (i) des loyers échus impayés lorsque la créance est considérée comme pré-douteuse ou douteuse,
- (ii) du total formé par les loyers échus impayés et le capital restant dû, diminué de la valeur marchande du bien, lorsque la créance est classée dans la catégorie des créances compromises.

⁷ Le contrat de crédit-bail concerne exclusivement la location de biens professionnels et il est assorti d'une promesse unilatérale de vente de la part du bailleur selon un prix convenu tenant compte des loyers versés.

⁸ Opérations de location avec option d'achat sont des opérations de même finalité que le crédit-bail, mais réservées au financement de l'acquisition de biens d'équipement non professionnels.

IV.6.7. Tableaux récapitulatifs

Créances en souffrance					
MMAD	2016	2017	Ev. 17/16	2018	Ev. 18/17
Fonctionnaires	349	422	21%	493	16,8%
Conventionnés	343	383	12%	413	7,8%
Prélèvement bancaire	334	343	3%	363	5,8%
Total créances en souffrance	1 026	1 148	12%	1270	10,6%
Taux des impayés (Créances en souffrance/encours Brut)	11,60%	12,80%	+ 120 pbs	13,60%	+ 80 pbs

Source : EQDOM

Créances en souffrance					
MMAD	2016	2017	Ev. 17/16	2018	Ev. 18/17
Créances pré-douteuses	64	63	-1,5%	59	-6,3%
Créances douteuses	22	58	100%	62	6,9%
Créances compromises	940	1 027	9,2%	1 149	11,9%
Total des créances en souffrance	1 026	1 148	12%	1 270	10,60%

Source : EQDOM

Créances en souffrance					
MMAD	2016	2017	Ev. 17/16	2018	Ev. 18/17
Prêts affectés	289	290	0,3%	306	5,5%
Auto classique	152	151	-0,7%	163	7,9%
LOA	119	121	1,7%	125	3,3%
Autres	18	18	0,0%	18	0,0%
Prêts non affectés	737	858	16,4%	964	12,4%
Total des créances en souffrance	1 026	1148	11,9%	1 270	10,6%

Source : EQDOM

Stock des provisions					
MMAD	2016	2017	Ev. (%) 17/16	2018	Ev. (%) 18/17
Fonctionnaires	293	366	24,9%	440	20,2%
Conventionnés	287	329	14,6%	353	7,3%
Prélèvement bancaire	295	307	4,1%	318	3,6%
Total Provisions y c. agios réservés	875	1 002	14,5%	1 110	10,8%
Taux de couverture (provisions/créances en souffrance)	85,3%	87,3%	+ 200 pbs	87,4%	+ 10 pbs
Taux de provisionnement (provisions/encours brut comptable)	9,90%	11,2%	+ 130 pbs	11,9%	+ 70 pbs

Source : EQDOM

Au titre de l'exercice 2018, le ratio "Créances en souffrance/Encours brut" s'est établi à 13,6% en hausse par rapport à 2017, conséquence de la hausse des créances en souffrances (+10,6%) plus rapide que celle de l'encours brut (+5,1%).

L'analyse des créances en souffrance fait ressortir une hausse à fin 2018 de l'ordre de 10,6% par rapport à l'année précédente. Les créances en souffrance des différentes catégories de clients ont augmenté en 2018 : +16,8% pour la catégorie Fonctionnaires expliqué principalement par les opérations de départ anticipé à la retraite qui ont concerné les enseignants (4 vagues depuis 2015), +7,8% pour la catégorie des clients conventionnés et +5,8% pour la catégorie des clients par prélèvement bancaire.

L'analyse des créances en souffrance par nature de risques montre qu'à fin 2018, ces créances ont enregistré une augmentation de 10,6% pour s'établir à 1,3 milliards de dirhams en raison de la hausse des créances compromises de 11,9%.

L'analyse du stock des provisions fait ressortir un montant de 1 110 millions de dirhams à fin 2018, soit une hausse de 10,8% par rapport à l'année 2017.

Le taux de couverture s'élève à 87,4% en 2018 contre 87,3% en 2017.

Ainsi, le taux de provisionnement se situe à 11,9% à fin 2018 contre 11,2% à fin 2017. La hausse du taux de provisionnement est due principalement à l'augmentation des provisions (+10,8%).

Au titre de l'exercice 2017, le ratio "Créances en souffrance/Encours brut" s'est établi à 12,8% en hausse par rapport à 2016, conséquence de la hausse des créances en souffrances (12%).

L'analyse des créances en souffrance par CSP fait ressortir une hausse à fin 2017 de l'ordre de 12% par rapport à l'année précédente. Les créances en souffrance des différentes catégories de clients ont augmenté en 2017 : 21% pour la catégorie Fonctionnaires, 12% pour la catégorie des clients conventionnés et 3% pour la catégorie des clients par prélèvement bancaire.

L'analyse des créances en souffrance par nature de risques montre qu'à fin 2017, ces créances ont enregistré une hausse de 12% pour s'établir à 1,1 milliards de dirhams en raison de la hausse des créances douteuses de + 100% et des créances compromises de 9,2%.

L'analyse du stock des provisions fait ressortir un montant de 1 002 millions de dirhams à fin 2017, soit une hausse de 14,5% par rapport à l'année 2016.

Le taux de couverture s'élève à 87,3% en 2017 contre 85,3% en 2016. La hausse du taux de couverture s'explique par l'effet conjugué de la hausse plus importante des provisions (+14,5%) par rapport à celle des créances en souffrance (+12%).

Ainsi, le taux de provisionnement se situe à 11,2% à fin 2017 contre 9,9% à fin 2016. La hausse du taux de provisionnement est due à l'effet conjugué de la hausse des provisions (+14,5%) supérieure à celle de l'encours brut (+1,1%).

IV.6.8. Procédure de recouvrement

Les clients ayant des effets impayés font d'abord l'objet d'une procédure de recouvrement amiable. En cas de non régularisation de leur situation, une procédure de recouvrement par voie judiciaire est engagée à leur encontre.

Recouvrement amiable

Le recouvrement amiable se déroule en deux phases :

- Phase du recouvrement commercial : Dès constatation de l'impayé, les clients sont relancés par téléphone et par écrit.
- Phase du recouvrement précontentieux : En cas de non accord, les clients sont transférés au recouvrement terrain.

Recouvrement judiciaire

EQDOM procède à l'étude des dossiers physiques de crédit et au choix des procédures judiciaires adéquates à entamer par ses avocats.

✓ Cas des dossiers de crédit non affecté :

- Envoi par l'avocat d'une mise en demeure recommandée avec accusé de réception aux débiteurs.
- Notification et exécution des ordonnances et jugements rendus.

✓ Cas des dossiers auto-crédits :

En sus des mesures déjà citées en haut :

- Localisation du véhicule financé pour sa restitution, après obtention du jugement de restitution.
- Vente judiciaire du véhicule restitué, au profit d'EQDOM.
- Poursuite du débiteur pour le reliquat de la créance, si le produit de vente reçu ne couvre pas la totalité du montant impayé.

IV.6.9. Encours Net (comptable)

Encours net			
MMAD	2016	2017	2018
Encours brut ⁽¹⁾	8 813	8 911	9 368
Provisions ⁽²⁾	750	847	931
Encours net	8 063	8 064	8 437
Evolution en %	2,50%	0,01%	4,63%

(1) L'encours brut intègre les immobilisations en Crédit-bail.

(2) Hors agios réservés

Source : EQDOM

En 2018, l'encours net a augmenté de 4,6% pour atteindre 8,4 milliards de dirhams. Cette hausse s'explique par la hausse de l'encours brut (5,1%).

En 2017, l'encours net a stagné pour atteindre 8 064 milliards de dirhams.

Partie V. Informations Environnementales et sociales

V.1. Environnement

EQDOM n'exerce pas d'activité ayant un impact sur l'environnement et par conséquent ne fait l'objet d'aucun litige relatif à une problématique d'ordre environnemental.

V.2. Approche RSE

La politique RSE D'EQDOM s'intéresse depuis des années à l'enseignement et essentiellement à l'amélioration des conditions de l'enseignement des élèves issus des milieux précaires. Le concept a démarré avec des opérations ponctuelles telles que la caravane « Lunettes du Cœur » pour le dépistage des problèmes ophtalmologiques, le financement de la construction d'école dans le rural avec la Fondation ZAKOURA, l'équipement des écoles publiques par des bibliothèques de classe et la mobilisation de quelques employés pour aboutir par la suite à un programme caritatif qui s'est étalé sur toute une année.

Ce programme caritatif s'est développé davantage pour passer d'une école primaire publique à plusieurs les années d'après.

L'objectif principal D'EQDOM est la mobilisation de ses collaborateurs pour une cause à la fois citoyenne et humaine.

V.3. Informations sociales

V.1.1. Participation du personnel

La réussite de la stratégie de croissance d'EQDOM repose sur le partage des valeurs du groupe Société Générale (professionnalisme, esprit d'équipe & innovation) mais également sur une politique RH basée sur la diversité et la récompense du mérite. Une politique qui vise à nourrir et à développer davantage la notion d'appartenance au groupe, et ce, à travers un plan mondial d'actionnariat groupe SG (Plan Mondial d'Actionnariat Salarié - PMAS), ouvert chaque année aux salariés du groupe à travers le monde, y compris ponctuellement les salariés d'EQDOM, en leur offrant la possibilité de devenir actionnaires porteurs d'actions et forces vives de propositions. En 2010 et en 2019, le Groupe Société Générale a également lancé un plan d'actionnariat gratuit (PAGA), qui s'inscrit dans le cadre du plan stratégique quinquennal soumis à des conditions de performance et de présence.

Dans le cadre du plan d'actionnariat de Société Générale, la participation du personnel d'EQDOM en 2019 totalise un montant de 142 975,76 MAD.

Il n'existe aucun schéma d'intéressement direct offert par EQDOM.

V.1.2. Moyens humains

La stratégie d'EQDOM sur le plan RH est structurée comme suit :

Gestion de carrière : la politique de gestion de carrière est un levier stratégique du management des ressources humaines au sein d'EQDOM permettant le recrutement, le développement et la fidélisation des compétences à travers un accompagnement permanent des collaborateurs par l'élaboration des plans de formation ciblés, un système d'évaluation annuelle des performances, une gestion de mobilité interne assurée avec le respect du principe de la transparence et d'équité des chances offertes aux salariés par la mise en ligne du service « Bourse d'emploi » ainsi que la mise en place d'un plan de succession des postes clés en conformité avec la nouvelle stratégie du groupe.

Politique de rémunération : Les politiques de recrutement et de rémunération sont des composantes importantes de la politique globale RH, au service des objectifs stratégiques d'EQDOM.

En effet, à la lumière des résultats de l'entreprise et de la stratégie définie par le Conseil d'administration, la politique de rémunération et de recrutement sont déterminées et validées par le Comité de Rémunération annuellement.

EQDOM a fait le choix d'une politique de rémunération équilibrée entre différentes composantes, dont l'objectif consiste à motiver et fidéliser les collaborateurs. La politique de rémunération d'EQDOM est ainsi composée de la rémunération fixe dont l'objet consiste à rémunérer le travail en fonction du niveau de responsabilités, des compétences, de la maîtrise du poste ainsi que des valeurs de marché.

Le salaire fixe est ensuite complété de primes diverses et en particulier d'une rémunération variable dont l'objet consiste à rétribuer la contribution de chaque collaborateur aux résultats de l'entreprise. Le variable évolue selon la performance et l'engagement du collaborateur à travers l'atteinte des objectifs fixés pour l'année.

Annuellement, les rémunérations fixes et variables font l'objet d'une revue sur la base d'un système d'évaluation annuelle. La revue de ces rémunérations est également réalisée sur la base des analyses tant internes qu'externes, qui permettent à EQDOM de poursuivre sa démarche d'équité tout en veillant à la compétitivité de ses rémunérations.

La politique de rémunération ainsi définie s'appuie sur les valeurs de transparence et d'équité et ce dans le respect des législations locales en vigueur.

Au-delà de ces rémunérations, EQDOM a une politique d'avantages sociaux avantageux pour ses collaborateurs, dont une couverture médicale, une retraite complémentaire, des primes diverses, des centres d'estivages, des crédits à taux avantageux, etc.

Politique de recrutement : EQDOM définit annuellement un plan de recrutement sur la base de sa politique de recrutement et en ligne avec les objectifs stratégiques. En fonction des besoins de staffing, la priorité est donnée à la mobilité interne. Pour ce faire, en 2019, une bourse d'emploi a été mise en place permettant en toute transparence de publier les besoins de staffing auprès de l'ensemble des collaborateurs ce qui permet de gérer aussi en équité la gestion de carrière.

En outre, EQDOM recourt aux recrutements externes pour des besoins spécifiques sur des postes techniques ou requérant une expertise particulière ou une expérience éprouvée dans un domaine particulier. A octobre 2019, 5 recrutements externes ont été réalisés sur des postes stratégiques tels que le Directeur commercial, Directeur innovation & Marketing.

Formation : la politique de formation fait partie des axes stratégiques d'EQDOM.

4 axes stratégiques de formation ont ainsi été définis : commercial, recouvrement, digital et marketing.

Mesure prises pour l'égalité hommes/femme : globalement, la parité au sein d'EQDOM est respectée. Les effectifs d'EQDOM sont composés de 51% d'hommes et 49% de femmes. Cette parité est respectée dans tous les processus RH du recrutement, à la gestion de carrière.

Au 31 décembre 2018, l'effectif d'EQDOM s'est établi à 311 personnes, contre 314 à fin décembre 2017 avec un taux d'encadrement de l'ordre de 44%

	2016	2017	Ev. 17/16	2018	Ev. 18/17
Cadres	138	139	0,70%	136	-2,2%
Non Cadres	181	175	-3,30%	175	0,0%
Effectif EQDOM	314	309	-1,60%	311	-0,96%
Taux d'encadrement	43,26%	44,27%	101 pbs	43,7%	- 57 pbs
Dont effectif détaché*	5	5	0,70%	6	20%

Source : EQDOM

*Pour l'effectif détaché, l'organisme employeur est SGMB.

Sur la période 2016-2018, les principaux indicateurs RH de la société se présentent comme suit :

	2016	2017	2018
Répartition par catégorie	138 cadres et 181 non cadres	139 cadres et 175 non cadres	136 cadres et 175 non cadres
Répartition par catégorie et par sexe pour chaque catégorie	84 Cadres Hommes 54 cadres femmes 84 Non cadres Hommes et 97 non cadres femmes	82 Cadres Hommes 57 cadres femmes 81 Non cadres Hommes et 94 non cadres femmes	79 Cadres Hommes 57 cadre femmes 80 Non cadres Hommes et 95 non cadres femmes
Répartition des effectifs par ancienneté	< à 10 = 110 de 10 à <20 = 138 > à 20 = 71	< à 10 = 98 de 10 à <20 = 140 > à 20 = 76	< à 10 = 82 de 10 à <20 = 141 > à 20 = 88
Nombre de représentants du personnel	7 titulaires & 7 suppléants	7 titulaires & 7 suppléants	7 titulaires & 7 suppléants
Nombre d'accidents de travail	2	3	0
Nombre de jours de grève	0	0	0
Nombre de licenciements	1 Cadre 0 Non cadre	0 Cadre 0 Non cadre	1 Cadre 1 Non cadre
Nombre de démissions	2 Cadres 3 Non cadres	1 Cadre 2 Non cadres	7 Cadres 1 Non cadre
Nombre de recrutement	3 Cadres 3 Non cadres	4 Cadres 5 Non cadres	8 Cadres 3 Non cadres
Nombre des litiges sociaux (collectifs et individuels)	1	1	0

Le litige correspond à un litige individuel suite au départ d'une personne.

Par ailleurs, la société est structurée en :

- 1 Pôle Risques, Recouvrement et Juridique, et 4 Directions fonctionnelles rattachés à l'Administrateur Directeur Général :
 - ✓ Direction du Contrôle Permanent
 - ✓ Direction Financière
 - ✓ Direction de l'Audit Interne et du Contrôle de gestion
 - ✓ Direction des Ressources humaines
- 1 Pôle Commercial, 4 Directions fonctionnelles et 1 Département Marketing et Communication rattachés au Directeur Général Adjoint :
 - ✓ Direction des Systèmes d'Information
 - ✓ Direction des Projets et Organisation
 - ✓ Direction des Moyens Généraux
 - ✓ Direction Support et Qualité
 - ✓ Département Marketing et Communication.

Les réorganisations opérées depuis la prise de contrôle de la société par le Groupe Société Générale ont été conçues dans la perspective d'une meilleure allocation des ressources et une productivité améliorée.

Partie VI. Stratégie d'investissement et moyens techniques

IV.1. Stratégie de développement

Dans un environnement économique peu porteur qui se caractérise notamment par une faible consommation, un chômage élevé et un marché de crédit à la consommation devenu difficile par la concurrence des banques et par la pression sur les marges, une transformation du modèle d'affaires d'EQDOM est devenue nécessaire :

VI.1.1. Business modèle initial :

La stratégie d'EQDOM était basée initialement sur trois produits : le crédit non affecté, l'automobile et la distribution (crédit affecté hors automobile). Ces produits sont distribués à travers deux réseaux : Les agences d'EQDOM et les apporteurs d'affaires.

Crédit non affecté avec retenue à la source :

Ce produit est le plus rentable avec un risque très maîtrisé. Il est adressé principalement aux :

- Fonctionnaires ;
- Salariés des organismes conventionnés du secteur public et semi publique,
- Retraités du secteur public et du secteur privé
- Et dans une moindre mesure aux clients particuliers avec prélèvement bancaire

Automobile avec ces deux composantes :

- Crédit-bail : Ce crédit représentait +90% de l'activité Automobile, distribué principalement avec la formule dite LOA à taux 0%. Bien que le risque sur cette formule reste négligeable, sa rentabilité n'est pas très satisfaisante.
- Auto Classique : Ce produit restait marginal dans l'activité Automobile et ne s'adressait essentiellement qu'aux particuliers.

Distribution :

La production de ce business line reste très faible.

VI.1.2. Business modèle post transformation :

Le nouveau business modèle s'appuie sur deux points stratégiques :

Transformation commerciale :

- Réorganisation commerciale en 2017 (par marché: Dispo, Auto, Distribution), pour un meilleur suivi et investissement sur les segments les plus porteurs (Auto, distribution) ;
- Renforcement du marketing (visibilité media, marketing direct, digital) ;
- Développement depuis 2018 du prélèvement bancaire vs prélèvement à la source (score), pour bénéficier du potentiel de croissance de ce segment tout en maîtrisant le risque.

Transformation informatique en 2017 et 2018, pour plus de sécurité et d'évolutivité :

Des projets de transformation ont été menés :

- Transformation digitale : L'objectif est de mettre à la disposition des clients des solutions digitales pour la souscription et le SAV : Portail front-web (outil d'acquisition multi canal) ;
- Exploitation de la Data : Développer l'analyse des données pour mieux connaître les clients et leur proposer des solutions appropriées ;
- Efficacité opérationnel et sécurisation des infrastructures : automatiser certains processus de traitement : GED et digitalisation des signatures etc. et redéployer les effectifs concernées vers des fonctions plus stratégiques.

VI.1.3. Démarrage du modèle producteur / distributeur : Projet SogeConso

Le projet Sogeconso a pour objectif de mettre en place un modèle synergétique sur le crédit à la consommation au sein du groupe Société Générale Maroc. Le principal fil conducteur est de capitaliser sur le savoir-faire d'EQDOM,

spécialiste du crédit à la consommation depuis plus de 40 ans, et de SGMA qui dispose d'un large réseau de 450 agences.

Deux modèles sont en cours d'étude. Le premier consiste en un portage des encours par Eqdom et la rétrocession d'une commission de distribution à la banque (cf. Convention de services conclue entre EQDOM et SGMB et Convention d'intermédiation conclue entre EQDOM et SGMB de la Partie IV.4.1.). Ce modèle est actuellement testé sur une direction régionale pilote depuis mars 2019.

Le deuxième modèle consiste en un modèle de servicing sans portage des encours et prévoit une commission de production pour Eqdom.

Le choix final du modèle sera pris fin 2019 pour un déploiement national en 2020.

IV.2. Stratégie d'investissement

Quant aux investissements, ceux-ci ont concerné principalement les IT durant les 3 dernières années. Ci-après le détail des investissements d'EQDOM durant les trois dernières années :

En KMAD	2016	2017	2018	2019 YTD*
Investissement IT	4 770	3 288	4 025	7 401
Autres investissements**	1 169	1 337	2 175	237
Total	5 939	4 625	6 200	7 638

*fin septembre

**Essentiellement des investissements d'agencement

Source : EQDOM

Entre 2016 et 2017 l'investissement de la société a régressé de 22% pour s'établir à 4 625 KMAD, l'essentielle partie de l'investissement, soit 71,1% a été affecté à l'investissement IT.

En 2018, l'enveloppe d'investissement de la société a progressé de 34% pour s'établir à 6 200 KMAD contre 4 625 KMAD en 2017. L'investissement en IT représente la principale partie de l'investissement en représentant 64,9% du budget global d'investissement en 2018.

Globalement, la politique d'investissement sur les exercices passés et futurs vise principalement :

- L'amélioration de l'efficacité opérationnelle par :
 - L'automatisation des processus de traitement des demandes de crédit
 - Amélioration de la gestion du risque
- La sécurisation du système d'information
- L'aménagement du siège et de certaines agences

IV.3. Moyens techniques

La plate-forme informatique d'EQDOM dessert l'ensemble des agences via des liaisons numériques spécialisées. Les commerciaux peuvent scorer, à priori, le client en se renseignant en temps réel sur sa situation (impayés et prêts en cours).

Pour servir des besoins internes, l'équipe informatique d'EQDOM a développé des applicatifs qui permettent de générer des tableaux d'indicateurs de décision relatifs à la production, au recouvrement, aux impayés ainsi qu'aux différents mouvements financiers.

En effet, de nombreux projets métiers et organisationnels ont été finalisés ou entamés depuis l'année 2018 ou d'actualité durant cette même année, notamment :

- Automatisation de la gestion des sinistres, le lettrage DIT et l'optimisation de la gestion VIT (en cours);
- Mise en place d'un échange automatique avec RCAR et CIMR pour l'octroi de crédit avec prélèvement à la source ;
- Reshape Recouvrement: projet d'optimisation des processus de recouvrement dans le cadre de la roadmap Reshape de EQDOM ;
- Score des dossiers de crédit (en cours) ;
- Prévention de fuite de données (en cours);
- Centralisation des logs et détections de fraudes (en cours);

Hardware

- Le DATA Center EQDOM est actuellement confié à la société SG ABS (filiale de SG) moyennant un contrat de service.
- Des imprimantes multi fonction en location (environ 98 imprimante réparties sur le siège et les agences)
- EQDOM dispose d'un parc informatique constitué de PC sous Windows (environ 350 PC répartis sur le siège et les agences)
- Des équipements téléphoniques
- Des équipements réseaux.

Telecom

- Des connexions réseaux par des **Liaisons MPLS** (secourues par des liaisons ADSL MPLS) entre le siège et les différentes agences EQDOM ;
- Des équipements réseaux (**Firewall, Routeur, Hub, Termserver...**) pour la connexion du siège et des agences EQDOM.

Software

Le Software du Système d'Information EQDOM est constitué des éléments suivants :

- Le SGBDR **INFORMIX IDS** ;
- Le SGBDR **SQL Server** ;
- Les outils bureautiques (Microsoft Office) ;
- Un progiciel comptable et financier ;
- Un logiciel de trésorerie et un logiciel d'édition des chèques ;
- Un outil de supervision réseau ;
- Un logiciel de gestion de temps de présence ; un logiciel de gestion des ressources humaines ; un logiciel éditique ; un logiciel de communication externe ; un logiciel anti-virus ;
- Un logiciel de gestion des achats/Paiement fournisseurs/Economat/Immobilisation ;
- Des solutions logicielles pour le métier EQDOM (Spécifique ou progiciel).

Partie VII. Situation financière d'EQDOM

VII.1. Sélection d'indicateurs financiers (comptes consolidés)

En MMAD	2016	2017	Evol. 17/16	2018	Evol. 18/17
PNB	609	558	-8%	530	-5%
Charges générales d'exploitation	-257	-232	-10%	-240	3%
Coût Net du Risque (CNR)	-111	-101	-9%	-76	-25%
RN	136	135	-1%	131	-3%

Encours financier	9 416	9 771	4%	10 431	7%
--------------------------	--------------	--------------	-----------	---------------	-----------

Source : EQDOM

En 2017, le Résultat net affiche un retrait de 1 % découlant principalement de :

- La baisse du PNB de 8% par rapport à 2016 en raison de la diminution des produits d'exploitation bancaire sur l'activité du crédit personnel. Les économies de refinancement et le bon comportement des commissions sur la LOA n'ont pas permis de compenser entièrement cette baisse.
- La baisse des charges générales d'exploitation de 10% par rapport à 2016. A noter deux événements non récurrents avec un rappel d'impôts de 21,1 MMAD en 2016 et une correction d'IR de 4,5 MMAD en 2017.
- La baisse du CNR à 101 MMAD vs 111 MMAD en 2016, expliqué par la baisse des entrées en défaut liée au volume de la production sur les crédits classiques et une bonne maîtrise du risque sur la LOA. A noter que, l'exercice 2017 a été marqué par la constatation d'un write off de 11,4 MMAD pour alléger le bilan de créances impayées anciennes entièrement provisionnées et ne présentant pas de chance de récupération.

En 2018, le résultat net affiche un recul de 3% résultant essentiellement de :

- La baisse du PNB de 5% par rapport à 2017 (-29 MMAD), expliqué par la baisse de la marge d'intérêt, compensée en partie par l'augmentation des commissions perçues.
- La hausse des charges générales d'exploitation de 3% par rapport à 2017 résultant principalement de l'augmentation des commissions versées (+6 MMAD) liées à la hausse de la production (+21%).
- La baisse du Coût Net du Risque à 76 MMAD en 2018 vs 101 MMAD en 2017, expliqué essentiellement par la baisse des entrées en défaut sur les crédits classiques et par une bonne maîtrise du risque sur la LOA.

L'encours s'établit à 9 771 MMAD en 2017 et 10 431 MMAD en 2018 affichant une évolution de respectivement +4% et +7%. Cette évolution résulte de la baisse de l'encours du Crédit Personnel et de l'augmentation de l'encours automobile.

VII.2. Rapports des commissaires aux comptes

Rapport général des Commissaires Aux Comptes relatif aux comptes sociaux

Rapport général des Commissaires Aux Comptes relatif aux comptes sociaux de l'exercice clos au 31 décembre 2018
Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la Société EQDOM, comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de KMAD 1.479.861 dont un bénéfice net de KMAD 131.016.

Responsabilité de la Direction

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité des Auditeurs

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société EQDOM, au 31 décembre 2018, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 25 mars 2019

MAZARS
M. Abdou Souleye DIOP, Associé

DELOITTE AUDIT
M. Fawzi BRITEL, Associé

Rapport général des Commissaires Aux Comptes relatif aux comptes sociaux de l'exercice clos au 31 décembre 2017

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la Société EQDOM, comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de KMAD 1.484.135 dont un bénéfice net de KMAD 136.249

Responsabilité de la Direction

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité des Auditeurs

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société EQDOM, au 31 décembre 2017 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 20 mars 2018

MAZARS
M. Abdou Souleye DIOP, Associé

DELOITTE AUDIT
M. Fawzi BRITEL, Associé

Rapport général des Commissaires Aux Comptes relatif aux comptes sociaux de l'exercice clos au 31 décembre 2016

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société EQDOM, comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie, et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2016. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de KMAD 1.489.857 dont un bénéfice net de KMAD 146.627.

Responsabilité de la Direction

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité des Auditeurs

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société EQDOM, au 31 décembre 2016 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 03 avril 2017

FIDAROC GRANT THORNTON
Rachid BOUMEHRAZ, Associé

DELOITTE AUDIT
Sakina BENSOU DA KORACHI, Associée

Rapport général des Commissaires Aux Comptes relatif aux comptes consolidés

RAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2018

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la société EQDOM et de sa filiale (Groupe EQDOM), comprenant le bilan au 31 décembre 2018, le compte de résultat, l'état de variation des capitaux propres, le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de KMAD 1.502.635 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 130.790.

Responsabilité de la Direction

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de financiers, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers ne comportant pas d'anomalie significative, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité des Auditeurs

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

A notre avis, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'ensemble EQDOM constitué par les entités comprises dans la consolidation au 31 décembre 2018, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable au Maroc.

Casablanca, le 25 Mars 2019

MAZARS
M. Abdou Souleye DIOP, Associé

DELOITTE AUDIT
M. Fawzi BRITEL, Associé

RAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2017

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la société EQDOM et de sa filiale (Groupe EQDOM), comprenant le bilan au 31 décembre 2017, le compte de résultat, l'état de variation des capitaux propres, le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de KMAD 1.507.897 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 135.021.

Responsabilité de la Direction

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de financiers, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers ne comportant pas d'anomalie significative, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité des Auditeurs

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

A notre avis, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'ensemble EQDOM constitué par les entités comprises dans la consolidation au 31 décembre 2017, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable au Maroc.

Casablanca, le 20 Mars 2018

MAZARS
M. Abdou Souleye DIOP, Associé

DELOITTE AUDIT
M. Fawzi BRITEL, Associé

RAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2016

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la société EQDOM et de sa filiale (Groupe EQDOM), comprenant le bilan au 31 décembre 2016, le compte de résultat, l'état de variation des capitaux propres, le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de KMAD 1.515.669 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 136.462.

Responsabilité de la Direction

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de financiers, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers ne comportant pas d'anomalie significative, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité des Auditeurs

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

A notre avis, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'ensemble EQDOM constitué par les entités comprises dans la consolidation au 31 décembre 2016, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable au Maroc.

Casablanca, le 3 avril 2017

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON
Rachid BOUMEHRAZ, Associé

DELOITTE AUDIT
Sakina BENSOUA KORACHI, Associée

VII.3. Analyse des comptes consolidés d'EQDOM

VII.3.1. Périmètre de consolidation

Les comptes consolidés d'EQDOM ont été établis selon les normes suivant les règles et principes comptables applicables au Maroc tels que prescrits par la méthodologie adoptée par le Conseil National de la Comptabilité.

Le périmètre de consolidation pour les exercices 2016, 2017 et 2018 est détaillé dans le tableau ci-dessous :

Société	Activité	% de contrôle	% d'intérêt	Méthode de consolidation
Société Loste & Cie	Gestion des contrats d'assurance	97%	97%	Intégration globale

Source : EQDOM

VII.3.2. Présentation et analyse des comptes de produits et de charges

Le tableau suivant présente les données du compte de résultat consolidé d'EQDOM pour la période 2016-2018 :

En KMAD	2016	2017	Evol. 17/16	2018	Evol. 18/17
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	1 811 825	2 001 729	10,5%	2 235 806	11,7%
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	42	67	59,5%	92	37,3%
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	653 756	576 752	-11,8%	535 088	-7,2%
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	1 072 462	1 321 172	23,19%	1 580 114	19,6%
Commissions sur prestations de service	85 489	103 706	21,3%	120 512	16,2%
Autres produits bancaires	76	32	-57,9%	0	-100,0%
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	1 202 990	1 443 531	20,0%	1 706 151	18,2%
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	78 305	60 345	-22,9%	24 387	-59,6%
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	121 963	118 157	-3,1%	145 427	23,1%
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	1 001 942	1 264 268	26,2%	1 535 519	21,5%
Autres charges bancaires	780	761	-2,4%	818	7,5%
PRODUIT NET BANCAIRE	608 835	558 198	-8,3%	529 655	-5,1%
Produits d'exploitation non bancaire	43	48	11,6%	282	487,5%
Charges d'exploitation non bancaire	9 692	0	-100,0%	0	
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	257 005	232 099	-9,7%	239 633	3,3%
Charges de personnel	84 786	85 441	0,8%	88 934	4,1%
Impôts et taxes	2 140	2 142	0,1%	2 190	2,2%
Charges externes	133 719	127 685	-4,5%	133 845	4,8%
Autres charges générales d'exploitation	21 528	4 629	-78,5%	4 482	-3,2%
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	14 832	12 202	-17,7%	10 182	-16,6%
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	342 181	326 147	-4,7%	290 304	-11,0%
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES	496 003	234 058	-52,8%	212 827	-9,1%
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	194 500	208 439	7,2%	193 446	-7,2%
Pertes sur créances irrécouvrables	293 814	11 364	-96,1%	9 077	-20,1%
Autres dotations aux provisions	7 689	14 255	85,4%	10 304	-27,7%
REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	411 871	124 789	-69,7%	132 660	6,3%
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	374 973	111 269	-70,3%	109 255	-1,8%
Récupérations sur créances amorties	2 290	7 193	214,1%	17 111	137,9%
Autres reprises de provisions	34 608	6 327	-81,7%	6 294	-0,5%
RESULTAT COURANT	258 049	216 878	-16,0%	210 137	-3,1%
Produits non courants	4 723	1 676	-64,5%	2 109	25,8%
Charges non courantes	108 072	2 526	-97,7%	4	-99,8%
RESULTAT AVANT IMPOTS	154 700	216 028	39,6%	212 242	-1,8%
Impôts sur les résultats	18 238	81 007	344,2%	81 453	0,6%
RESULTAT NET DU GROUPE	136 462	135 021	-1,1%	130 790	-3,1%
Part du groupe	135 640	134 260	-1,0%	130 059	-3,1
Part des intérêts minoritaires	822	761	-7,4%	731	-3,9%

Source : EQDOM

VII.3.2.1. Produits d'exploitation bancaire consolidés

Les produits d'exploitation bancaire consolidés, sur la période 2016-2018, se détaillent comme suit :

En KMAD	2016	2017	Evol. 17/16	2018	Evol. 18/17
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	42	67	59,5%	92	37,3%
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	653 756	576 752	-11,8%	535 088	-7,2%
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	1 072 462	1 321 172	23,19%	1 580 114	19,6%
Commissions sur prestations de service	85 489	103 706	21,3%	120 512	16,2%
Autres produits bancaires	76	32	-57,9%	0	-100,0%
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	1 811 825	2 001 729	10,5%	2 235 806	11,7%

Source : EQDOM

Evolution des produits d'exploitation bancaire consolidés entre 2016 et 2017

En 2017, les produits d'exploitation bancaire consolidés s'établissent à 2 001,7 MMAD en hausse de 10,5% par rapport à 2016. Cette hausse est due, principalement, à l'augmentation de 23,2% des produits sur immobilisations en crédit-bail et en location (découlant principalement d'une hausse des loyers et en lien avec une progression de la production LOA de +3% et la progression des encours LOA de +21%) et ce malgré la baisse de 11,8% des intérêts et produits sur opérations avec la clientèle.

Evolution des produits d'exploitation bancaire consolidés entre 2017 et 2018

A fin 2018, les produits d'exploitation bancaire consolidés d'EQDOM enregistrent une hausse de 11,7% passant ainsi de 2 001,7 MMAD en 2017 à 2 235,8 MMAD en 2018. Cette hausse s'explique, principalement, par l'augmentation de 19,6 % des produits sur immobilisations en crédit-bail qui sont passés de 1 321,2 millions de dirhams en 2017 à 1 580,1 millions de dirhams en 2018 (découlant principalement d'une hausse des loyers et en lien avec une progression de la production de +17,8% et la progression des encours LOA de +14%, et ce malgré la baisse de 7,2% des intérêts et produits sur opérations avec la clientèle.

VII.3.2.2. Charges d'exploitation bancaire consolidées

Les charges d'exploitation bancaire consolidées, sur la période 2016-2018, se détaillent comme suit :

En KMAD	2016	2017	Evol. 17/16	2018	Evol. 18/17
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	78 305	60 345	-22,9%	24 387	-59,6%
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	121 963	118 157	-3,1%	145 427	23,1%
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	1 001 942	1 264 268	26,2%	1 535 519	21,5%
Autres charges bancaires	780	761	-2,4%	818	7,5%
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	1 202 990	1 443 531	20,0%	1 706 151	18,2%

Source : EQDOM

Evolution des charges d'exploitation bancaire consolidées entre 2016 et 2017

A fin 2017, les charges d'exploitation bancaire s'établissent à 1 443,5 MMAD enregistrant une hausse de 20% par rapport à 2016. Cette hausse s'explique par l'augmentation de 26,2% des charges sur immobilisations en crédit-bail.

Evolution des charges d'exploitation bancaire consolidées entre 2017 et 2018

En 2018, les charges d'exploitation bancaire augmentent de 18,2% atteignant 1 706,1 MMAD en 2018 contre 1 443,5 MMAD en 2017, tirées principalement par l'évolution des charges sur immobilisations en crédit-bail et en location qui s'explique par l'augmentation de la production en LOA.

VII.3.2.3. Marge d'intérêts

En KMAD	2016	2017	Evol. 17/16	2018	Evol. 18/17
Intérêts crédit classique (1)	653 798	576 819	-11,8%	535 180	-7,2%
Intérêts LOA (2)*	70 520	56 904	-19,3%	44 595	-21,6%
Refinancement (3)	-200 268	-178 502	-10,9%	-169 814	-4,9%
MARGE D'INTERETS (1) +(2) +(3)	524 050	455 221	-13,1%	409 961	-9,9%

Source : EQDOM

*Les produits de LOA sont nets des charges

Evolution de la marge d'intérêts consolidés entre 2016 et 2017

La marge d'intérêt 2017 s'établit à 455 MMAD et affiche un recul de 13,1% par rapport à 2016, expliqué principalement :

- Le recul des produits d'intérêt sur le crédit classique (-11,8%) tirés par la baisse des encours crédits classique.
- La baisse des produits d'intérêt sur la LOA (-19,3%) impactés par la baisse des encours de LOA porteurs d'intérêts.

Evolution de la marge d'intérêts consolidés entre 2017 et 2018

La marge d'intérêt 2018 s'établit à 410 MMAD et affiche un retrait de -10%, expliqué principalement par :

- Le recul des produits d'intérêt sur le crédit classique (-7%) tirés par la baisse des encours crédits classique.
- La baisse des produits d'intérêt sur la LOA (-21%) impactés par la baisse des encours de LOA porteurs d'intérêts. En effet, les encours correspondant aux productions passées de LOA avec intérêts ont progressivement été remplacés par des productions de LOA à 0%. L'arrêt de la production en 2018 sur la

LOA à 0% n'a pas permis de freiner entièrement cette baisse de l'encours porteur d'intérêts. A noter que cette baisse est compensée par la hausse des commissions perçues (frais d'acceptation et ristournes).

VII.3.2.4. Commissions sur prestations de services

En KMAD	2016	2017	Evol. 17/16	2018	Evol. 18/17
Commissions sur crédit classique	40 074	34 716	-13,4%	31 734	-8,6%
Frais d'acceptation dossiers	16 279	14 605	-10,3%	11 545	-21,0%
Frais de crédit bureau	723	586	-18,9%	601	2,4%
Frais de gestion externes	21 272	17 724	-16,7%	17 789	0,4%
Prestations de services SOGEFINANCEMENT	1 800	1 800	0,0%	1 800	0,0%
Frais d'acceptation LOA	45 414	68 991	51,9%	88 778	28,7%
TOTAL DES COMMISSIONS	85 489	103 706	21,3%	120 512	16,2%

Source : EQDOM

Evolution des commissions sur prestations de services consolidés entre 2016 et 2017

Entre 2017, les commissions perçues affichent une hausse de 21,3% pour s'établir à 103,7 MMAD, contre 85,5 MMAD en 2016, expliquée principalement par la hausse des frais d'acceptation de dossier LOA (51,9%) ainsi que les ristournes.

Evolution des commissions sur prestations de services consolidés entre 2017 et 2018

En 2018, les commissions perçues affichent une amélioration de 16,2% pour s'établir à 120,5 MMAD expliquée principalement par la hausse des frais d'acceptation de dossier LOA (29%) tirée par la forte production réalisée sur la LOA.

VII.3.2.5. Produit net bancaire consolidé (PNB)

L'évolution du PNB de la société EQDOM sur la période 2016-2018 se présente comme suit :

En KMAD	2016	2017	Evol. 17/16	2018	Evol. 18/17
Produits d'exploitation bancaire	1 811 825	2 001 729	10,5%	2 235 806	11,7%
Charges d'exploitation bancaire	1 202 990	1 443 531	20,0%	1 706 151	18,2%
PRODUIT NET BANCAIRE	608 835	558 198	-8,3%	529 655	-5,1%

Source : EQDOM

Evolution du PNB consolidé entre 2016 et 2017

En 2017, le produit net bancaire consolidé d'EQDOM s'établit à 558,1 MMAD, contre 608,8 MMAD au cours de l'année précédente. Ce repli s'explique par une hausse des charges d'exploitation bancaire supérieure à la hausse des produits d'exploitation bancaire. La hausse des commissions n'a pas pu absorber la baisse de la marge.

Evolution du PNB consolidé entre 2017 et 2018

A fin 2018, le produit net bancaire consolidé d'EQDOM affiche une baisse de 5,1% à 529,7 millions de dirhams. Cette évolution s'explique par la hausse plus importante des charges d'exploitation bancaire par rapport à celle des produits d'exploitation bancaire. La hausse des commissions n'a pas pu absorber la baisse de la marge.

VII.3.2.6. Résultat brut d'exploitation (RBE)

L'évolution du RBE de la société EQDOM sur la période 2016-2018 se présente comme suit :

En KMAD	2016	2017	Evol. 17/16	2018	Evol. 18/17
PRODUIT NET BANCAIRE	608 835	558 198	-8,3%	529 655	-5,1%
Produits d'exploitation non bancaire	43	48	11,6%	282	>100%
Charges d'exploitation non bancaire	9 692	0	-100,0%	0	
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	257 005	232 099	-9,7%	239 633	3,2%
Charges de personnel	84 786	85 441	0,8%	88 934	4,1%
Impôts et taxes	2 140	2 142	0,1%	2 190	2,2%
Charges externes	133 719	127 685	-4,5%	133 845	4,8%
Autres charges générales d'exploitation	21 528	4 629	-78,5%	4 482	-3,2%
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	14 832	12 202	-17,7%	10 182	-16,6%
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	342 181	326 147	-4,7%	290 304	-11,0%

Source : EQDOM

Evolution du RBE entre 2016 et 2017

A fin 2017, le résultat brut d'exploitation affiche une baisse de 4,7% pour s'établir à 326,1 MMAD contre 342,1 MMAD en 2016. Ce recul s'explique par la baisse du produit net bancaire (-8,3%).

A noter que les charges d'exploitation non bancaires en 2016 sont impactées par des charges exceptionnelles liées au contrôle fiscal pour un montant total de 9 692 KMAD.

Evolution du RBE entre 2017 et 2018

Le résultat brut d'exploitation s'élève à 290 MMAD en 2018 vs 326 MMAD en 2017, en retrait de -11 % résultant principalement de l'effet combiné de la baisse du PNB (-29 MMAD) et de la hausse des charges d'exploitation (+8 MMAD).

Les charges générales d'exploitation sont en hausse de 3% par rapport à 2017 soit +7,6 MMAD résultant principalement de l'effet compensé de :

- l'augmentation des commissions versées (+6 MMAD) liées à la hausse de la production LOA (+21%), à noter que les commissions versées sont relatives principalement à des commissions d'intermédiation.
- la baisse des dotations aux amortissements (-2 MMAD)

VII.3.2.7. Coefficient d'exploitation

En KMAD	2016	2017	Evol. 17/16	2018	Evol. 18/17
Produit net bancaire (1)	608 835	558 198	-8,3%	529 655	-5,1%
Charges générales d'exploitation (2)	257 005	232 099	-9,7%	239 633	3,3%
Résultat courant (3)	258 049	216 878	-16,0%	210 137	-3,1%
Coefficient d'exploitation (2)/(1)	42,21%	41,58%	- 0,6 pts	45,24%	+ 3,6 pts
Marge d'exploitation (3)/(1)	42,38%	38,85%	- 3,5 pts	39,67%	+ 0,8 pts

Source : EQDOM

Evolution du coefficient d'exploitation entre 2016 et 2017

En 2017, le coefficient d'exploitation consolidé enregistre un faible repli de 0,6 pts passant ainsi de 42,2% en 2016 à 41,6% en 2017.

Par ailleurs, l'évolution négative du résultat courant (-16%) a causé une baisse de la marge d'exploitation de 3,6 pts, qui s'établit à 38,85%.

Evolution du coefficient d'exploitation entre 2017 et 2018

En 2018, le coefficient d'exploitation consolidé s'élève à 45,2%, en hausse de 3,6 pts par rapport à 2017.

La marge d'exploitation quant à elle progresse aussi de 0,8 pt et s'établit à 39,7%, sous l'effet de la hausse des charges générales d'exploitation et de la baisse du PNB.

VII.3.2.8. Résultat courant consolidé

L'évolution du résultat courant consolidé de la société EQDOM sur la période 2016-2018 se présente comme suit :

En KMAD	2016	2017	Evol. 17/16	2018	Evol. 18/17
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	342 181	326 147	-4,7%	290 304	-11,0%
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES	496 003	234 058	-52,8%	212 827	-9,1%
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	194 500	208 439	7,2%	193 446	-7,2%
Pertes sur créances irrécouvrables	293 814	11 364	-96,1%	9 077	-20,1%
Autres dotations aux provisions	7 689	14 255	85,4%	10 304	-27,7%
REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	411 871	124 789	-69,7%	132 660	6,3%
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	374 973	111 269	-70,3%	109 255	-1,8%
Récupérations sur créances amorties	2 290	7 193	214,1%	17 111	137,9%
Autres reprises de provisions	34 608	6 327	-81,7%	6 294	-0,5%
RESULTAT COURANT	258 049	216 878	-16,0%	210 137	-3,1%

Source : EQDOM

Evolution du résultat courant consolidé entre 2016 et 2017

Au titre de l'exercice 2017, le résultat courant consolidé s'élève à 216,9 MMAD, soit un repli de 16% par rapport à 2016 en raison de la baisse plus importante des reprises de provisions par rapport à celle des dotations aux provisions :

- Les dotations aux provisions et pertes sur créances irrécouvrables ont enregistré une baisse de 52,8% entre 2016 et 2017 passant ainsi de 496 MMAD à 234 MMAD.
- Sur la même période, les reprises de provisions et récupération sur créances amorties ont reculé de 69,7% pour s'établir à 125 MMAD.

La variation des dotations et reprises aux provisions et pertes/récupérations sur créances s'explique par les éléments suivants :

- Le CNR a baissé de 9,7 MMAD entre 2016 et 2017 ;
- Les autres dotations aux provisions augmentent de 6.6 MMAD entre 2016 et 2017 suite aux variations suivantes :

- Les provisions pour risques futurs ont augmenté de 10,5 MMAD suite à la dotation de 10,5 MMAD passée en 2017 pour risques futurs.
 - Les provisions pour autres risques et charges (fraudes et litiges) baissent de 4,9 MMAD ;
 - Les dotations pour départ à la Retraite augmentent de 1 MMAD.
- Les Autres reprises de provisions baissent de 28.3 MMAD entre 2016 et 2017 suite aux variations suivantes :
 - Les provisions pour risques futurs ont baissé de 17.1 MMAD suite à la reprise de 17,1 MMAD passée en 2016 dans le cadre du contrôle fiscal ;
 - Les provisions de dépréciation de fonds de commerce ont baissé de 9,7 MMAD suite à la reprise passée en 2016 dans le cadre du contrôle fiscal avec une contrepartie en charges non bancaire ;
 - Les reprises pour autres risques et charges (fraudes et litiges) baissent de 4 MMAD.
 - Les reprises pour départ à la Retraite augmentent de 2.6 MMAD.

Evolution du résultat courant consolidé entre 2017 et 2018

A fin 2018, le résultat courant consolidé s'établit à 210,1 millions de dirhams, soit une baisse de 3,1% par rapport à 2017 s'expliquant par l'augmentation des reprises de provisions combinée à une baisse des dotations aux provisions, due à un effort de contrôle des créances (sélection plus affinée des dossiers de crédit) :

- Les dotations aux provisions et pertes sur créances irrécouvrables ont enregistré une baisse de 9,1% entre 2017 et 2018 en passant de 234,0 MMAD à 212,8 MMAD.
- Les reprises de provisions et récupération sur créances amorties ont augmenté de 6,3% pour s'établir à 132,6 MMAD en 2018 contre 124,8 MMAD en 2017.

VII.3.2.9. Coût net du risque (CNR)

En KMAD	2016	2017	Evol. 17/16	2018	Evol. 18/17
Dot aux prov pour créances et engagements par signature en souffrance	-194 500	-208 439	7,2%	-193 446	-7,2%
Pertes sur créances irrécouvrables	-293 814	-11 364	-96,1%	-9 077	-20,1%
Rep de prov pour créances et engagements par signature en souffrance	374 973	111 269	-70,3%	109 255	-1,8%
Récupérations sur créances amorties	2 290	7 193	214,1%	17 111	137,9%
CNR	111 051	101 341	-8,7%	76 157	-24,9%
Encours comptable net	6 759 731	6 394 556	-5,4%	6 618 648	3,5%
En %	1,64%	1,58%		1,15%	

Source : EQDOM

En 2017, le Coût Net du Risque s'élève à 101 MMAD, contre 111 MMAD en 2016, en baisse de 8,7%. Cette évolution s'explique essentiellement par les reprises des provisions pour créances et engagements par signature en souffrance.

Le Coût Net du Risque en 2018 s'élève à 76 MMAD en 2018 vs 101 MMAD en en baisse de 24,9% par rapport à 2017. Cette évolution s'explique essentiellement par la baisse des entrées en défaut sur les crédits classiques et par une bonne maîtrise du risque sur la LOA ainsi que les récupérations sur créances.

VII.3.2.10. Provisions pour risques et charges

En KMAD	2016	2017	Evol. 17/16	2018	Evol. 18/17
Autres dotations aux provisions	7 689	14 255	85,4%	10 304	-27,7%
Autres reprises de provisions	34 608	6 327	-81,7%	6 294	-0,5%
Prov. pour autres éléments de passif	26 919	-7 928	-129,5%	-4 010	-49,4%

Source : EQDOM

En 2017, les provisions pour autres éléments de passif baissent de -35 MMAD expliqué principalement par une reprise exceptionnelle liée au redressement fiscal bénéficiant à l'exercice 2016. En 2017, une les autres dotations d'exploitations enregistrent une hausse de 85,4% expliquée principalement par la provision IR.

En 2018, les provisions pour autres éléments de passif affichent une baisse de 4 MMAD liée essentiellement à la reprise de la provision IR 2017 (dotation en 2017 pour une correction d'IR reçue en 2018) compensée par la charge constatée sur les charges d'exploitation.

VII.3.2.11. Résultat net consolidé

L'évolution du résultat net consolidé de la société EQDOM sur la période 2016-2018 se présente comme suit :

En KMAD	2016	2017	Evol. 17/16	2018	Evol. 18/17
RESULTAT COURANT	258 049	216 878	-16,0%	210 137	-3,1%
Produits non courants	4 723	1 676	-64,5%	2 109	25,8%
Charges non courantes	108 072	2 526	-97,7%	4	-99,8%
RESULTAT AVANT IMPOTS	154 700	216 028	39,6%	212 242	-1,8%
Impôts sur les résultats	18 238	81 007	344,2%	81 453	0,6%
RESULTAT NET DU GROUPE	136 462	135 021	-1,1%	130 790	-3,1%
Part du groupe	135 640	134 260	-1,0%	130 059	-3,1
Part des intérêts minoritaires	822	761	-7,4%	731	-3,9%

Source : EQDOM

Evolution du résultat net consolidé entre 2016 et 2017

En 2017, le résultat net du groupe s'établit à 135 millions de dirhams en baisse de 1,1% par rapport à l'année précédente. Ce recul est dû principalement à la baisse du résultat courant (constatation d'une charge importante en 2016 expliquée par un rappel d'impôts sur le résultat suite au contrôle fiscal des exercices 2012 à 2015) ainsi qu'à la progression de l'impôts sur les résultats contrebalancée partiellement par la baisse des charges non courantes.

En 2016, les charges non courantes s'élèvent à 108,1 millions de dirhams expliquée par des charges non courantes liées au contrôle fiscal d'un montant de 103 millions de dirhams.

L'impôts sur les résultats en 2016 s'élèvent à 18,2 millions de dirhams en raison du résultat fiscal faible expliqué par les dotations aux provisions déductibles.

Evolution du résultat net consolidé entre 2017 et 2018

Le résultat net s'élève à 130 MMAD, en retrait de 3 % par rapport à 2017 résultant principalement de l'effet conjugué de la baisse du PNB de 5,1% (soit une baisse de 28,5 MMAD par rapport à 2017) et de l'amélioration des dotations nettes aux provisions (-3,9 MMAD par rapport à 2017).

VII.3.3. Présentation et analyse du bilan consolidé

Le tableau suivant détaille les éléments du bilan d'EQDOM sur la période 2016-2018 :

ACTIF (En KMAD)	2016	2017	Evol. 17/16	2018	Evol. 18/17
1. Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	8 064	12 851	59,4%	12 455	-3,1%
2. Créances sur les établissements de crédit et assimilés	36 963	29 307	-20,7%	381	-98,7%
• A vue	36 963	29 307	-20,7%	381	-98,7%
• A terme					
3. Créances sur la clientèle	6 759 731	6 394 556	-5,4%	6 618 648	3,5%
• Crédits de trésorerie et à la consommation	6 635 233	6 270 312	-5,5%	6 484 403	3,4%
• Crédits à l'équipement					
• Crédits immobiliers					
• Autres crédits	124 498	124 244	-0,2%	134 245	8,1%
4. Opération de crédit-bail et de location					
5. Créances acquises par affacturage					
6. Titres de transaction et de placement					
7. Autres actifs	436 653	536 778	22,9%	499 165	-7,0%
8. Titres d'investissement					
9. Titres de participation et emplois assimilés					
10. Titres mis en équivalence					
11. Créances subordonnées					
12. Immobilisations incorporelles	11 000	10 255	-6,8%	11 402	11,2%
13. Immobilisations corporelles	74 556	67 695	-9,2%	62 424	-7,8%
14. Ecarts d'acquisition					
Total de l'Actif	7 326 967	7 051 442	-3,8%	7 204 475	2,2%

Source : EQDOM

Les encours comptables des opérations de crédit-bail sont comptabilisés dans la rubrique de Crédits de trésorerie et à la consommation. Les encours sont présentés nets de Dépôt de Garantie (comptabilisé dans les comptes sociaux au Passif « dépôts de la clientèle »).

PASSIF (En KMAD)	2016	2017	Evol. 17/16	2018	Evol. 18/17
1. Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux					
2. Dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés	2 692 771	770 691	-71,38%	699 943	-9,18%
• A vue	28 265	17 531	-38,00%	43 382	147,46%
• A terme	2 664 506	753 160	-71,70%	656 561	-12,83%
3. Dépôts de la clientèle	0	0			
4. Titres de créance émis	2 791 933	4 398 518	57,50%	4 645 965	5,63%
• Titres de créance négociables émis	2 791 933	4 398 518	57,50%	4 645 965	5,63%
• Emprunts obligataires émis					
• Autres titres de créance émis					
5. Autres passifs	314 419	354 234	12,70%	331 819	-6,33%
6. Ecarts d'acquisition					
7. Provisions pour risques et charges	12 175	20 102	65,10%	24 113	19,95%
8. Provisions réglementées					
9. Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie					
10. Dettes subordonnées					
11. Primes liées au capital	83 325	83 325	0,00%	83 325	0,00%
12. Capital	167 025	167 025	0,00%	167 025	0,00%
13. Actionnaires. Capital non versé (-)					
14. Réserves consolidées, écarts de réévaluation, écarts de conversion et différences sur mises en équivalence	1 128 857	1 122 526	-0,60%	1 121 495	-0,09%
• Part du groupe	1 128 838	1 122 507	0,00%	1 121 476	-0,09%
• Part des intérêts minoritaires	19	19	0,00%	19	0,00%
15. Résultat net de l'exercice (+/-)	136 462	135 021	-1,10%	130 790	-3,13%
• Part du groupe	135 640	134 260	-1,00%	130 059	-3,13%
• Part des intérêts minoritaires	822	761	-7,40%	731	-3,94%
Total du Passif	7 326 967	7 051 442	-3,80%	7 204 475	2,17%

Source : EQDOM

Le total bilan consolidé d'EQDOM s'établit à 7 204,5 MMAD en 2018, contre 7 051,4 MMAD en 2017, ce qui représente une variation annuelle de 2,2% entre 2017 et 2018.

VII.3.3.1. Crédits consolidés

L'encours des crédits par catégorie a évolué, sur la période 2016-2018, de la manière suivante :

En KMAD	2016	2017	Evol. 17/16	2018	Evol. 18/17
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	36 963	29 307	-20,70%	381	-98,70%
Créances sur la clientèle	6 759 731	6 394 556	-5,40%	6 618 648	3,50%
• Créditions de trésorerie et à la consommation	6 635 233	6 270 312	-5,50%	6 484 403	3,41%
• Créditions à l'équipement					
• Créditions immobilières					
• Autres crédits	124 498	124 244	-0,20%	134 245	8,05%
TOTAL CREDITS	6 796 694	6 423 863	-5,40%	6 619 029	3,04%

Source : EQDOM

Evolution des Crédits entre 2016 et 2017

Au terme de l'exercice 2017, le total des crédits s'est établi à 6 423,9 MMAD, soit un recul de 5,4% par rapport à 2016. Cette évolution est due à la baisse de 5,4% des créances sur la clientèle, qui s'explique essentiellement par le recul des crédits de trésorerie et à la consommation (-5,5%), combinée à la baisse de 20,7% des créances sur les établissements de crédit et assimilés.

Evolution des Crédits entre 2017 et 2018

A fin 2018, le total des crédits s'élève à 6 619,0 MMAD, en hausse de 3,0% sur l'exercice. Cette progression s'explique essentiellement par la hausse des créances sur la clientèle (+3,5%), notamment l'encours de crédits de trésorerie et à la consommation qui se chiffre à 6 484,4 MMAD en 2018 contre 6 270,3 MMAD en 2017, soit une variation annuelle de 3,4%. Les autres crédits sont pour leur part en augmentation de 8,0% à 134,2 MMAD.

En outre, les créances sur les établissements de crédit et assimilés marquent une baisse de 98,7% à 0,38 MMAD. Cette baisse s'explique par une action d'optimisation de l'utilisation de la ligne facilité de caisse auprès des établissements de crédit. Cette action consiste à éviter les soldes créditeurs non utilisés des comptes bancaires.

VII.3.3.2. Actifs divers consolidés

L'évolution des actifs divers, sur la période 2016-2018, se détaille comme suit :

En KMAD	2016	2017	Evol. 17/16	2018	Evol. 18/17
Autres actifs	436 653	536 778	22,90%	499 165	-7,01%
Immobilisations incorporelles	11 000	10 255	-6,80%	11 402	11,18%
Immobilisations corporelles	74 556	67 695	-9,20%	62 424	-7,79%

Source : EQDOM

Les autres actifs sont composés de « Etat », « Personnel », « Divers autres débiteurs » et « comptes de régularisation actif ».

Evolution des actifs divers entre 2016 et 2017

Au titre de l'exercice 2017, les autres actifs augmentent de 22,9%, s'établissant ainsi à 536,7 MMAD en 2017 contre 436,6 MMAD en 2016, cette augmentation est due essentiellement à la hausse des sommes due par l'état au niveau du compte de crédit TVA qui a enregistré une forte hausse, liée à la production LOA.

Les immobilisations corporelles enregistrent une diminution de 9,2% s'établissant à 67,7 MMAD en 2017 vs 74,5 MMAD en 2016, due à l'effet des amortissements.

Quant aux immobilisations incorporelles, elles s'élèvent à 10,2 MMAD en 2017, soit une baisse de 6,8% par rapport à l'exercice précédent, due à l'effet des amortissements.

Evolution des actifs divers entre 2017 et 2018

A fin 2018, les autres actifs baissent de près de 7% pour s'établir à 499,2 MMAD en 2018 contre 536,7 MMAD à fin 2017 en raison de la baisse du crédit TVA. Les immobilisations corporelles affichent une diminution de 7,8% pour s'établir à 62,4 MMAD en lien notamment avec l'amortissement.

Quant aux immobilisations incorporelles, elles s'établissent à 11,4 MMAD en 2018, soulignant une hausse de 11,2% suite aux investissements réalisés pour la modernisation et la sécurisation du système informatique.

VII.3.3.3. Endettement

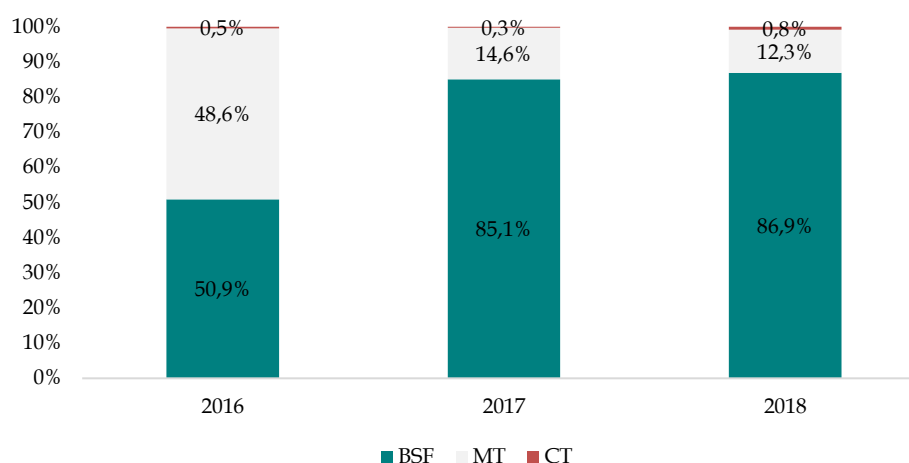
L'évolution de l'endettement d'EQDOM entre 2016 et 2018 se présente comme suit :

(En KMAD)	2016	2017	Evol. 17/16	2018	Evol. 18/17
Dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés	2 692 771	770 691	-71,40%	699 943	-9,18%
• A vue	28 265	17 531	-38,00%	43 382	147,46%
• A terme	2 664 506	753 160	-71,70%	656 561	-12,83%
Titres de créance émis	2 791 933	4 398 518	57,50%	4 645 965	5,63%
ENDETTEMENT	5 484 704	5 169 209	-5,70%	5 345 908	3,42%

Source : EQDOM

La répartition de l'endettement d'EQDOM sur la période étudiée se présente comme suit :

Répartition de l'endettement



Source : EQDOM

Evolution de l'endettement entre 2016 et 2017

A fin 2017, l'endettement de la société EQDOM enregistre un repli de 5,7% pour s'établir à 5,2 milliards de dirhams suite à la baisse des dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés.

L'analyse de la ventilation de l'endettement d'EQDOM par type de crédit (CT, MT et BSF) fait ressortir une prédominance des BSF qui représentent 85,1% de l'endettement global de l'entreprise en 2017. Le crédit MT représente quant à lui 14,6% de l'endettement global de l'entreprise en 2017.

Evolution de l'endettement entre 2017 et 2018

A fin 2018, l'endettement de la société EQDOM a augmenté de 3,42% pour s'établir à 5,3 milliards de dirhams suite à la hausse des titres de créances émis. Les BSF représentent 86,9% de l'endettement total d'EQDOM en 2018 contre 85,1% en 2017.

La ventilation de l'endettement reflète des orientations d'optimisation des coûts de refinancement pour atténuer la baisse continue du TMIC.

VII.3.3.4. Passifs divers consolidés

L'évolution des passifs divers se présente de la manière suivante sur la période 2016-2018 :

PASSIF (En KMAD)	2016	2017	Ev. 17/16	2018	Evol. 18/17
Autres passifs	314 419	354 234	12,70%	331 819	-6,33%
Provisions pour risques et charges	12 175	20 102	65,10%	24 113	19,95%

Source : EQDOM

Les autres passifs sont composés de « Comptes de régularisation » et de « Créiteurs divers ».

Evolution des passifs divers entre 2016 et 2017

En 2017, les autres passifs ont augmenté de 12,7% pour s'établir à 354,2 MMAD en raison de variation due au reliquat de l'IS à payer au titre de l'exercice 2017.

Par ailleurs, les provisions pour risques et charges s'accroissent de 65,1% passant ainsi de 12,2 MMAD en 2016 à 20,1 MMAD en 2017, suite à la constatation en 2017 des provisions pour risque et charge qui s'élèvent à 8 MMAD, composées comme suit :

- Dotation pour risques futurs de 10.5 MMAD
- Dotation nette pour indemnités de départs à la retraite de -1.6 MMAD
- Dotation nette pour risques et charges (litiges, fraudes...) de -0.9 MMAD

Evolution des passifs divers entre 2017 et 2018

En 2018, les autres passifs enregistrent une baisse de 6,3% pour se chiffrer à 331,8 MMAD contre 354,2 MMAD en 2017, qui s'explique essentiellement par la variation du reliquat d'IS à payer qui est faible par rapport à 2017.

Par ailleurs, les provisions pour risques et charges enregistrent une hausse de près de 20% passant ainsi de 20,1 MMAD en 2017 à 24,1 MMAD en 2018, variation due essentiellement à la hausse des provisions pour pension de retraite dont la variation entre 2017 et 2018 s'élève à 4 MMAD.

VII.3.3.5. Ressources de financement

Le tableau ci-après présente l'évolution des ressources de financement d'EQDOM entre 2016 et 2018 :

En KMAD	2016	2017	Evol. 17/16	2018	Evol. 18/17
Primes liées au capital	83 325	83 325	0,00%	83 325	0,00%
Capital	167 025	167 025	0,00%	167 025	0,00%
Réserves consolidées, écarts de réévaluation, écarts de conversion et différences sur mises en équivalence	1 128 857	1 122 526	-0,60%	1 121 495	-0,09%
Résultat net de l'exercice	136 462	135 021	-1,10%	130 790	-3,13%
FONDS PROPRES ET ASSIMILES (1)	1 515 669	1 507 897	-0,50%	1 502 635	-0,35%
Dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés	2 692 771	770 691	-71,40%	699 943	-9,18%
Titres de créance émis	2 791 933	4 398 518	57,50%	4 645 965	5,63%
ENDETTEMENT (2)	5 484 704	5 169 209	-5,8%	5 345 908	3,4%
RESSOURCE DE FINANCEMENT	7 000 373	6 677 106	-4,6%	6 848 543	2,6%

Source : EQDOM

Evolution des ressources de financement entre 2016 et 2017

A fin 2017, les ressources de financement ont atteint un montant de 6,7 milliards de dirhams soit une baisse de 4,6%.

Les réserves consolidées ont enregistré une légère baisse de 0,6% en raison de l'affectation du résultat (distribution de dividendes ordinaires et exceptionnels) suite à la décision de l'AGO, d'un montant de 142 MMAD.

Evolution des ressources de financement entre 2017 et 2018

A fin 2018, les ressources de financement ont augmenté de 2,6% pour s'établir à 6,8 milliards de dirhams suite à la progression des Titres de Créance émis.

VII.3.3.6. Rentabilité des fonds propres consolidés

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution de la rentabilité des fonds propres consolidés sur la période 2016-2018 :

En KMAD	2016	2017	Evol. 17/16	2018	Evol. 18/17
Résultat net	136 462	135 021	-1,06%	130 790	-3,13%
Fonds propres moyens ⁽¹⁾	1 379 006	1 376 042	-0,25%	1 372 361	-0,40%
ROE	9,9%	9,8%	-0,1 pts	9,5%	-0,3 pts

Source : EQDOM

(1) $Fonds\ propres\ moyens = (Fonds\ propres\ N + fonds\ propres\ (N-1) - Résultat\ net\ (N+ N-1)) / 2$

Evolution du ROE entre 2016 et 2017

Le ROE consolidé d'EQDOM entre 2016 et 2017 est stable et s'établit à 9,8% en 2017 contre à 9,9% en 2016.

Evolution du ROE entre 2017 et 2018

Le ROE consolidé d'EQDOM enregistre une légère baisse entre 2017 et 2018, passant de 9,8% en 2017 à 9,5% en 2018, expliquée par la baisse du résultat net de 3,1%.

VII.3.3.7. Rentabilité de l'actif consolidé

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution de la rentabilité des actifs consolidés sur la période 2016-2018 :

En KMAD	2016	2017	Evol. 17/16	2018	Evol. 18/17
Résultat net	136 462	135 021	-1,10%	130 790	-3,13%
Actif moyen ⁽²⁾	7 298 413	7 189 205	-1,40%	7 127 959	-0,43%
ROA	1,9%	1,8%	-0,1 pts	1,8%	-

Source : EQDOM

(2) $Actif\ moyen = (Actif\ N + Actif\ N-1) / 2$

Evolution du ROA entre 2017 et 2018

Le ROA consolidé d'EQDOM est stable entre 2017 et 2018 à 1,8%.

Evolution du ROA entre 2016 et 2017

Le ROA consolidé d'EQDOM a enregistré une légère baisse entre 2016 et 2017, passant de 1,9% à 1,8% en 2017, expliquée par la baisse du résultat net de 1,1%.

VII.3.4. Présentation et analyse du tableau de flux de trésorerie consolidé

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution du tableau de flux de trésorerie consolidés sur la période 2016-2018 :

En KMAD	2016	2017	Evol. 17/16	2018	Evol. 18/17
Produits d'exploitation bancaire perçus	1 811 825	2 001 729	10,5%	2 235 806	11,7%
Récupérations sur créances amorties	2 290	7 193	>100%	17 111	137,9%
Produits d'exploitation non bancaire perçus	43	48	11,6%	282	487,5%
Charges d'exploitation bancaire versées	201 048	179 263	-10,8%	170 632	-4,8%
Charges d'exploitation non bancaire versées	9 692	0	-100%	0	
Charges générales d'exploitation versées	242 173	219 897	-9,20%	229 451	4,3%
Impôts sur les résultats versés	81 070	11 553	-85,70%	10 722	-7,2%
I. Flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges	1 280 175	1 598 257	24,80%	1 842 394	15,3%
Variation de :					
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	-20 526	7 656	-137,3%	28 926	277,8%
Créances sur la clientèle ⁹	146 484	365 175	149,3%	-224 092	-161,4%
Titres de transaction et de placement	0	0		0	
Autres actifs	-187 304	-100 125	-46,5%	37 613	-137,6%
Immobilisations données en crédit-bail et en location	0	0		0	
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	617 805	-1 922 080	-411,1%	-70 748	-96,3%
Dépôts de la clientèle	0	0		0	
Titres de créance émis	-557 941	1 606 585	-387,9%	247 447	-84,6%
Autres passifs	-1 120 681	-1 404 084	25,3%	-1 720 445	22,5%
II. Solde des variations des actifs et passifs d'exploitation	-1 122 163	-1 446 873	-28,9%	-1 701 299	-17,6%
III. Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation (I+II)	158 012	151 384	-4,2%	141 095	-6,8%
Produit des cessions d'immobilisations financières	0	0		0	
Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	0	0		0	
Acquisition d'immobilisations financières	0	0		0	
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	5 939	4 625	-22,1%	6 200	34,1%
Intérêts perçus	0	0		0	
Dividendes perçus	0	0		0	
IV. Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement	-5 939	-4 625	-22,1%	-6 200	-34,1%
Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus	0	0		0	
Emission de dettes subordonnées	0	0		0	
Emission d'actions	0	0		0	
Remboursement des capitaux propres et assimilés	0	0		0	
Intérêts versés	0	0		0	
Dividendes versés	150 323	141 972	-5,6%	135 291	-4,7%
V. Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	-150 323	-141 972	-5,6%	-135 291	4,7%
VI. Variation nette de la trésorerie (III+IV+V)	1 750	4 787	173,5%	-396	-108,3%
VII. Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	6 314	8 064	27,7%	12 851	59,4%
VIII. Trésorerie à la clôture de l'exercice (VI+VII)	8 064	12 851	59,4%	12 455	-3,1%

Source : EQDOM

⁹ Y compris les immobilisations données en crédit-bail

Evolution de la trésorerie entre 2016 et 2017

A fin 2017, la trésorerie consolidée enregistre une progression de 59,4% pour s'établir à 12,9 MMAD en 2017 contre 8,1 MMAD en 2016. Cette augmentation s'explique notamment par les facteurs suivants :

- La baisse des flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation de 4,2% expliquée par la hausse plus importante du solde des variations des actifs et passifs d'exploitation (-28,9%) par rapport à celle du flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges (+24,8%)
- Le recul des acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles de 22,1% passant de 5,9 MMAD à 4,6 MMAD ;
- La baisse des dividendes versés, qui se chiffrent à 150 MMAD en 2016 contre 142 MMAD en 2017.

Evolution de la trésorerie entre 2017 et 2018

A fin 2018, la trésorerie consolidée enregistre une baisse de 3,1% s'affichant à 12,5 MMAD en 2018 contre 12,9 MMAD en 2017). Cette évolution s'explique par une combinaison des éléments suivants :

- La hausse des flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges de 15,3% pour s'établir à 1 842,4 MMAD contre 1 598,2 MMAD en 2017 suite principalement à la progression des produits d'exploitation bancaire perçus ;
- La baisse des soldes des variations des actifs et passifs d'exploitation qui passent de -1 447 MMAD à -1 702 MMAD soit une diminution de 17,6%, liée principalement à :
 - La baisse des créances sur la clientèle de 589 MMAD entre 2017 et 2018 ;
 - L'augmentation des Autres Actifs de 138 MMAD, suite à la baisse du compte de crédit TVA qui est passé de 396 MMAD en 2017 à 375 MMAD fin 2018 soit une diminution de 20 MMAD ;
 - La baisse des comptes de régularisation pour la partie charges constatées d'avance de 2 MMAD. En plus d'une variation très significative au niveau des dettes envers les établissements de crédit suite à la baisse de l'encours CMT et les emprunts de trésorerie.

VII.3.5. Analyse des engagements hors bilan consolidés

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution des engagements donnés et reçus par EQDOM pour les 3 derniers exercices :

En KMAD	2016	2017	Evol. 17/16	2018	Evol. 18/17
Engagements donnés	136 544	138 310	1,20%	94 127	-31,9%
Engagements reçus	1 358 307	3 010 233	>100%	3 144 445	4,5%
Valeurs et suretés reçues en garantie	67 254	68 359	1,60%	66 208	-3,1%

Source : EQDOM

Les engagements donnés sont constitués d'engagements de financement donnés en faveur de la clientèle. Les engagements reçus correspondent pour leur part aux engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés.

Evolution des engagements hors bilan entre 2016 et 2017

En 2017, les engagements donnés par EQDOM ont augmenté de 1,2% par rapport à 2016 pour s'établir à 138,3 MMAD.

Les engagements reçus par EQDOM ont augmenté de plus de >100% pour s'établir à 3 010,2 MMAD en raison de l'extension de l'autorisation de financement reçu de la SGMB en prévision du démarrage de SOGECONSO.

Les valeurs et suretés reçues en garantie s'élèvent à 68,3 MMAD en 2017 soit une hausse de 1,6%.

Evolution des engagements hors bilan entre 2017 et 2018

En 2018, les engagements donnés par EQDOM ont baissé de près de 32% par rapport à 2017 pour s'établir à 94 MMAD (contre 138 MMAD en 2017).

Les engagements reçus par EQDOM ont augmenté de 4,5% par rapport à 2017 pour s'établir à 3 144,4 MMAD.

Les valeurs et suretés reçues en garantie s'élèvent à 66,2 MMAD en 2018 soit une baisse de 3,1% par rapport à 2017.

VII.4. Analyse des comptes sociaux d'EQDOM

VII.4.1. Présentation et analyse des comptes de produits et de charges

Le tableau suivant présente les données du compte de résultat d'EQDOM pour la période 2016-2018 :

En KMAD	2016	2017	Evol. 17/16	2018	Evol. 17/18
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	1 801 170	1 991 317	11%	2 225 128	11,7%
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	42	66	57,1%	92	39,4%
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	613 850	539 787	-12,1%	499 815	-7,4%
Produits sur titres de propriété	29 327	26 586	-9,4%	24 595	-7,5%
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	1 072 462	1 321 172	23,2%	1 580 114	19,6%
Commissions sur prestations de service	85 489	103 706	21,3%	120 512	16,2%
Autres produits bancaires					
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	1 202 989	1 443 529	20,0%	1 706 150	18,2%
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	78 305	60 345	-22,9%	24 387	-59,6%
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	121 963	118 157	-3,1%	145 427	23,1%
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	1 001 941	1 264 267	26,2%	1 535 518	21,5%
Autres charges bancaires	780	760	-2,6%	818	7,6%
PRODUIT NET BANCAIRE	598 181	547 788	-8,4%	518 978	-5,3%
Produits d'exploitation non bancaire	43	48	11,6%	282	487,5%
Charges d'exploitation non bancaire	9 692	0	-100,0%		
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	256 754	231 854	-9,7%	239 454	3,28%
Charges de personnel	84 786	85 441	0,8%	88 934	4,09%
Impôts et taxes	2 126	2 134	0,4%	2 187	2,48%
Charges externes	133 598	127 564	-4,5%	133 710	4,82%
Autres charges générales d'exploitation	21 412	4 513	-78,9%	4 441	-1,60%
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	14 832	12 202	-17,7%	10 182	-16,55%
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	331 778	315 982	-4,8%	279 806	-11,45%
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES	496 004	234 058	-52,8%	212 827	-9,07%
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	194 501	208 439	7,2%	193 446	-7,19%
Pertes sur créances irrécouvrables	293 814	11 364	-96,1%	9 077	-20,12%
Dotations aux provisions pour risques et charges	7 689	14 255	85,4%	10 304	-27,72%
Autres dotations aux provisions					
REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	411 871	124 789	-69,7%	132 660	6,31%
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	374 973	111 269	-70,3%	109 255	-1,81%
Récupérations sur créances amorties	2 291	7 193	214,0%	17 111	137,88%
Reprises de provisions pour dépréciation des immobilisations incorp. & corporelles	9 692				
Reprises de provisions pour risques et charges	24 916	6 327	-74,6%	6 294	-0,52%
Autres reprises de provisions ¹⁰	13 089				
RESULTAT COURANT	260 735	206 713	-20,7%	199 639	-3,42%
Produits non courants	4 723	1 676	-64,5%	2 109	25,84%
Charges non courantes	108 069	2 527	-97,7%		
RESULTAT AVANT IMPOTS	157 389	205 862	30,8%	201 748	-2,00%
Impôts sur les résultats	10 762	69 613	546,8%	70 732	1,61%
RESULTAT NET	146 627	136 249	-7,1%	131 016	-3,84%

Source : EQDOM

¹⁰ Correspondant à la reprise des amortissements suite au contrôle fiscal

VII.4.1.1. Produits d'exploitation bancaire

Les produits d'exploitation bancaire, sur la période 2016-2018, se détaillent comme suit :

En KMAD	2016	2017	Evol. 17/16	2018	Evol. 17/18
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	42	66	57,1%	92	39,4%
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	613 850	539 787	-12,1%	499 815	-7,4%
Produits sur titres de propriété	29 327	26 586	-9,4%	24 595	-7,5%
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	1 072 462	1 321 172	23,2%	1 580 114	19,6%
Commissions sur prestations de service	85 489	103 706	21,3%	120 512	16,2%
Autres produits bancaires					
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	1 801 170	1 991 317	11%	2 225 128	11,7%

Source : EQDOM

Evolution des produits d'exploitation bancaire entre 2016 et 2017

Au titre de l'exercice 2017, les produits d'exploitation bancaire d'EQDOM s'élèvent à 1 991,3 MMAD, en hausse de 10,6% expliquée principalement par l'augmentation de 23,2% des produits sur immobilisations en crédit-bail qui sont passés de 1 072,4 MMAD en 2016 à 1 321,1 MMAD en 2017 et ce malgré la baisse de 12,1% des intérêts et produits sur opérations avec la clientèle.

Evolution des produits d'exploitation bancaire entre 2017 et 2018

Au titre de l'exercice 2018, les produits d'exploitation bancaire d'EQDOM s'élèvent à 2 225,1 MMAD, en hausse de 11,7% expliquée principalement par la hausse des produits sur immobilisations en crédit-bail et en location de 19,6% passant de 1 321,1 MMAD en 2017 à 1 580,1 Mds en 2018 et ce malgré la baisse de 7,4% des intérêts et produits sur opérations avec la clientèle.

VII.4.1.2. Charges d'exploitation bancaire

Les charges d'exploitation bancaire, sur la période 2016-2018, se détaillent comme suit :

En KMAD	2016	2017	Evol. 17/16	2018	Evol. 17/18
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	78 305	60 345	-22,9%	24 387	-59,6%
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	121 963	118 157	-3,1%	145 427	23,1%
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	1 001 941	1 264 267	26,2%	1 535 518	21,5%
Autres charges bancaires	780	760	-2,6%	818	7,6%
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	1 202 989	1 443 529	20,0%	1 706 150	18,2%

Source : EQDOM

Evolution des charges d'exploitation bancaire entre 2016 et 2017

Au titre de l'exercice 2017, les charges d'exploitation bancaire affichent une hausse de 20% atteignant 1 443,5 MMAD en 2017 contre 1 202,9 MMAD en 2016, due à la progression des charges sur immobilisations en crédit-bail et en location.

Evolution des charges d'exploitation bancaire entre 2017 et 2018

Au titre de l'exercice 2018, les charges d'exploitation bancaire affichent une hausse de 18,2% atteignant 1 706,1 MMAD en 2018 contre 1 443,5 MMAD en 2017, due à la progression des charges sur immobilisations en crédit-bail et en location ainsi que des intérêts et charges assimilés sur titres de créance émis.

VII.4.1.3. Marge d'intérêts

La marge d'intérêt et des opérations de crédit-bail d'EQDOM évolue sur la période 2016-2018 comme suit :

En KMAD	2016	2017	Evol. 17/16	2018	Evol. 18/17
Intérêts et produits assimilés* (1)	1 686 354	1 861 025	10,3%	2 080 021	11,8%
Intérêts et charges assimilées*	1 202 209	1 442 769	20,0%	1 705 332	18,2%
Marge d'intérêts (2)	484 145	418 256	-13,6%	374 689	-10,4%
Taux de marge (2)/(1)	28,7%	22,4%	-6,3 pts	18,0%	-4,4pts

Source : EQDOM

* Y compris les revenus et charges de la LOA

Evolution de la marge d'intérêts entre 2016 et 2017

En 2017, la marge d'intérêt affiche une baisse de 13,6% à 418,2 MMAD. De ce fait, le taux de marge 2017 enregistre une baisse de 6,3 pts pour s'établir à 22,4%. Cette baisse s'explique par la baisse du niveau des intérêts perçus auprès de la clientèle entre 2016 et 2017 suite notamment à la baisse de l'encours crédit classique associé à l'impact LOA à 0%.

Evolution de la marge d'intérêts entre 2017 et 2018

En 2018, le taux de marge d'intérêt enregistre une baisse 4,4 pts pour s'afficher à 18%, soit une marge d'intérêts de 374,7 MMAD en 2018 contre 418,3 MMAD en 2017. Cette baisse s'explique par la baisse du niveau des intérêts perçus auprès de la clientèle entre 2017 et 2018 suite notamment à la baisse de l'encours crédit classique associé à l'impact LOA à 0%.

VII.4.1.4. Produit net bancaire (PNB)

L'évolution du PNB de la société EQDOM sur la période 2016-2018 se présente comme suit :

En KMAD	2016	2017	Evol. 17/16	2018	Evol. 17/18
Produits d'exploitation bancaire	1 801 170	1 991 317	10,60%	2 225 128	11,74%
Charges d'exploitation bancaire	1 202 989	1 443 529	20,00%	1 706 150	18,19%
Produits sur titres de propriété	29 327	26 586	-9,35%	24 595	-7,5%
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	1 072 462	1 321 172	23,19%	1 580 114	19,6%
Commissions sur prestations de service	85 489	103 706	21,31%	120 512	16,2%
Autres produits bancaires					
PRODUIT NET BANCAIRE	598 181	547 788	-8,40%	518 978	-6,45%

Source : EQDOM

Evolution du PNB entre 2016 et 2017

Au titre de l'exercice 2017, le produit net bancaire d'EQDOM s'établit à 547,7 MMAD, contre 598,1 MMAD au cours de l'année précédente. Ce repli de 8,4% s'explique notamment par la hausse plus importante des charges d'exploitation bancaire (20%) par rapport à l'augmentation des produits d'exploitation bancaire (10,6%).

La hausse des charges et produits d'exploitation bancaire s'explique principalement par l'augmentation des produits et des charges sur immobilisations en crédit-bail.

Evolution du PNB entre 2017 et 2018

Au titre de l'exercice 2018, le produit net bancaire d'EQDOM s'établit à 518,9 MMAD, contre 547,7 MMAD au cours de l'année précédente. Ce repli de 6,45% s'explique notamment par la hausse plus importante des charges d'exploitation bancaire par rapport à l'augmentation des produits d'exploitation bancaire.

La hausse des charges et produits d'exploitation bancaire s'explique principalement par l'augmentation des produits et des charges sur immobilisations en crédit-bail.

VII.4.1.5. Résultat brut d'exploitation (RBE)

L'évolution du RBE de la société EQDOM sur la période 2016-2018 se présente comme suit :

En KMAD	2016	2017	Evol. 17/16	2018	Evol. 17/18
PRODUIT NET BANCAIRE	598 181	547 788	-8,42%	518 978	-5,3%
Produits d'exploitation non bancaire	43	48	11,63%	282	487,5%
Charges d'exploitation non bancaire	9 692	0	-100,0%		
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	256 754	231 854	-9,70%	239 454	3,28%
Charges de personnel	84 786	85 441	0,77%	88 934	4,09%
Impôts et taxes	2 126	2 134	0,38%	2 187	2,48%
Charges externes	133 598	127 564	-4,52%	133 710	4,82%
Autres charges générales d'exploitation	21 412	4 513	-78,92%	4 441	-1,60%
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	14 832	12 202	-17,73%	10 182	-16,55%
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	331 778	315 982	-4,76%	279 806	-11,45%

Source : EQDOM

Evolution du RBE entre 2016 et 2017

Au titre de l'exercice 2017, le résultat brut d'exploitation d'EQDOM s'établit à 316 MMAD, contre 331,8 MMAD au cours de l'année 2016. Ce repli de 4,8% s'explique par la baisse du PNB de 8,4% passant ainsi à 547,78 MMAD

En 2017, les charges générales d'exploitation ont enregistré une baisse de 9,7% par rapport à 2016 pour s'établir à 231,8 MMAD. Ce repli s'explique par :

- La baisse des autres charges générales d'exploitation de 16,8 MMAD par rapport à 2016, en raison de deux événements non récurrents (rappel d'impôts en 2016 et correction d'IR en 2017) ;
- La baisse des dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles de 2,6 MMAD par rapport à 2016.

A noter que les charges d'exploitation non bancaires en 2016 sont impactées par des charges exceptionnelles liées au contrôle fiscal pour un montant total de 9 692 KMAD.

Evolution du RBE entre 2017 et 2018

Au titre de l'exercice 2018, le résultat brut d'exploitation d'EQDOM s'établit à 279,8 MMAD, contre 316 MMAD au cours de l'année précédente. Ce repli de 11,5% s'explique par la baisse du PNB de 5,3%.

En 2018, les charges générales d'exploitation ont enregistré une hausse de 3,28% par rapport à 2017 pour s'établir à 239,5 MMAD. Cette hausse s'explique par :

- La hausse des autres charges de personnel de 4,09% par rapport à 2017 ;
- La hausse des charges externes de 4,82% entre 2017 et 2018.

VII.4.1.6. Coefficient d'exploitation

Le coefficient d'exploitation évolue comme suit, sur la période 2016-2018 :

En KMAD	2016	2017	Evol. 17/16	2018	Evol. 18/17
Produit net bancaire (1)	598 181	547 788	-8,40%	518 978	-5,26%
Charges générales d'exploitation (2)	256 754	231 854	-9,70%	239 454	3,28%
Résultat courant (3)	260 735	206 713	-20,70%	199 639	-3,42%
Coefficient d'exploitation (2)/(1)	42,90%	42,3%	-0,6 pts	46%	3,7 pts
Marge d'exploitation (3)/(1)	43,60%	37,7%	-5,9 pts	38%	0,3 pts

Source : EQDOM

Evolution du coefficient d'exploitation entre 2016 et 2017

En 2017, le coefficient d'exploitation s'élève à 42,3%, en repli de 0,6 pts par rapport à 2016. La marge d'exploitation diminue aussi de 5,9 pts et s'établit à 37,7%.

Evolution du coefficient d'exploitation entre 2017 et 2018

En 2018, le coefficient d'exploitation s'élève à 46%, en hausse de 3,7 pts par rapport à 2017. La marge d'exploitation augmente aussi de 0,3 pts et s'établit à 38%.

VII.4.1.7. Résultat courant

L'évolution du résultat courant de la société EQDOM sur la période 2016-2018 se présente comme suit :

En KMAD	2016	2017	Evol. 17/16	2018	Evol. 17/18
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	331 778	315 982	-4,76%	279 806	-11,45%
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES	496 004	234 058	-52,81%	212 827	-9,07%
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	194 501	208 439	7,17%	193 446	-7,19%
Pertes sur créances irrécouvrables	293 814	11 364	-96,13%	9 077	-20,12%
Dotations aux provisions pour risques et charges	7 689	14 255	85,39%	10 304	-27,72%
Autres dotations aux provisions					
REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	411 871	124 789	-69,70%	132 660	6,31%
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	374 973	111 269	-70,33%	109 255	-1,81%
Récupérations sur créances amorties	2 291	7 193	213,97%	17 111	137,88%
Reprises de provisions pour dépréciation des immobilisations incorp. & corporelles	9 692				
Reprises de provisions pour risques et charges	24 916	6 327	-74,61%	6 294	-0,52%
Autres reprises de provisions	13 089				
RESULTAT COURANT	260 735	206 713	-20,72%	199 639	-3,42%

Source : EQDOM

Evolution du résultat courant entre 2016 et 2017

Au titre de l'exercice 2017, le résultat courant s'élève à 206,7 MMAD, soit un repli de 20,7% par rapport à 2016 en raison de la baisse de 52,8% des dotations aux provisions ainsi que le recul de 69,7% des reprises de provisions.

- Les dotations aux provisions et pertes sur créances irrécouvrables ont enregistré une baisse de 52,8% entre 2016 et 2017 passant ainsi de 496 MMAD à 234 MMAD.

- Sur la même période, les reprises de provisions et récupération sur créances amorties ont reculé de 69,7% pour s'établir à 125 MMAD.

La variation des dotations et reprises aux provisions et pertes/récupérations sur créances s'explique par les éléments suivants :

- Le CNR a baissé de 9,7 MMAD entre 2016 et 2017 ;
- Les dotations aux provisions pour risques et charges augmentent de 6.6 MMAD entre 2016 et 2017 suite aux variations suivantes :
 - Les provisions pour risques futurs ont augmenté de 10,5 MMAD suite à la dotation de 10,5 MMAD passée en 2017 pour risques futurs.
 - Les provisions pour autres risques et charges (fraudes et litiges) baissent de 4,9 MMAD ;
 - Les dotations pour départ à la Retraite augmentent de 1 MMAD.
- Les reprises de provisions pour risques et charges et les autres reprises de provisions baissent de 28.3 MMAD entre 2016 et 2017 suite aux variations suivantes :
 - Les provisions pour risques futurs ont baissé de 17.1 MMAD suite à la reprise de 17,1 MMAD passée en 2016 dans le cadre du contrôle fiscal ;
 - Les provisions de dépréciation de fonds de commerce ont baissé de 9,7 MMAD suite à la reprise passée en 2016 dans le cadre du contrôle fiscal avec une contrepartie en charges non bancaire ;
 - Les reprises pour autres risques et charges (fraudes et litiges) baissent de 4 MMAD.
 - Les reprises pour départ à la Retraite augmentent de 2.6 MMAD.

Evolution du résultat courant entre 2017 et 2018

Au titre de l'exercice 2018, le résultat courant s'élève à 199,6 MMAD, soit un repli de 3,42% par rapport à 2017 en raison de la baisse de 9,07% des dotations aux provisions ainsi qu'au repli qu'a connu le résultat brut d'exploitation (repli de 11,45% par rapport à l'exercice 2017).

VII.4.1.8. Coût net du risque

En KMAD	2016	2017	Evol. 17/16	2018	Evol. 18/17
Dot aux prov pour créances et engagements par signature en souffrance	-194 500	-208 439	7,2%	-193 446	-7,2%
Pertes sur créances irrécouvrables	-293 814	-11 364	-96,1%	-9 077	-20,1%
Rep de prov pour créances et engagements par signature en souffrance	374 973	111 269	-70,3%	109 255	-1,8%
Récupérations sur créances amorties	2 290	7 193	214,1%	17 111	137,9%
CNR	111 051	101 341	-8,7%	76 157	-24,9%
Encours comptable net	7 938 474	7 908 825	-0,4%	8 257 833	4,4%
En %	1,40%	1,28%		0,92%	

Source : EQDOM

En 2017, le Coût Net du Risque s'élève à 101 MMAD, contre 111 MMAD en 2016, en baisse de 8,7%.

Cette évolution s'explique essentiellement par les reprises des provisions pour créances et engagements par signature en souffrance.

Le Coût Net du Risque en 2018 s'élève à 76 MMAD en 2018 vs 101 MMAD en en baisse de 24,9% par rapport à 2017. Cette évolution s'explique essentiellement par la baisse des entrées en défaut sur les crédits classiques et par une bonne maîtrise du risque sur la LOA ainsi que les récupérations sur créances.

VII.4.1.9. Résultat net

L'évolution du résultat net de la société EQDOM sur la période 2016-2018 se présente comme suit :

En KMAD	2016	2017	Evol. 17/16	2018	Evol. 17/18
RESULTAT COURANT	260 735	206 713	-20,72%	199 639	-3,42%
Produits non courants	4 723	1 676	-64,51%	2 109	25,84%
Charges non courantes	108 069	2 527	-97,66%		
RESULTAT AVANT IMPOTS	157 389	205 862	30,80%	201 748	-2,00%
Impôts sur les résultats	10 762	69 613	546,84%	70 732	1,61%
RESULTAT NET	146 627	136 249	-7,08%	131 016	-3,84%

Source : EQDOM

Evolution du résultat net entre 2016 et 2017

Au titre de l'exercice 2017, le résultat net a subi une baisse de 7,1% pour s'établir à 136,2 MMAD, contre 146,6 MMAD l'année précédente. Ce recul est dû principalement à la baisse du résultat courant (constatation d'une charge importante en 2016 expliquée par un rappel d'impôts sur le résultat suite au contrôle fiscal des exercices 2012 à 2015) ainsi qu'à la progression de l'impôt sur les résultats contrebalancée partiellement par la baisse des charges non courantes.

En 2016, les charges non courantes s'élèvent à 108,1 millions de dirhams expliquée par des charges non courantes liées au contrôle fiscal d'un montant de 103 millions de dirhams.

L'impôt sur les résultats en 2016 s'élève à 10,8 millions de dirhams en raison du résultat fiscal faible expliqué par les dotations aux provisions déductibles.

Evolution du résultat net entre 2017 et 2018

Au titre de l'exercice 2018, le résultat net enregistre une baisse de 3,8% pour s'établir à 131 MMAD, contre 136,2 MMAD l'année précédente. Ce recul résulte de la baisse du résultat courant de 3,4% durant la même période et la progression de l'impôt sur le résultat, contrebalancée partiellement par la baisse des charges non courantes.

VII.4.2. Présentation et analyse du bilan

Le tableau suivant détaille les éléments du bilan d'EQDOM sur la période 2016-2018:

ACTIF (En KMAD)	2016	2017	Evol. 17/16	2018	Evol. 18/17
1. Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	1 330	115	-91,4%	195	70%
2. Créances sur les établissements de crédit et assimilés	36 963	29 307	-20,7%	381	-99%
• A vue	36 963	29 307	-20,7%	381	-99%
• A terme					
3. Créances sur la clientèle	5 594 062	5 070 649	-9,4%	4 997 738	-1%
• Crédits de trésorerie et à la consommation	5 469 564	4 946 406	-9,6%	4 863 493	-2%
• Crédits à l'équipement					
• Crédits immobiliers					
• Autres crédits	124 498	124 243	-0,2%	134 245	8%
4. Créances acquises par affacturage					
5. Titres de transaction et de placement					
6. Autres actifs	1 018 275	1 330 113	30,6%	1 549 682	17%
7. Titres d'investissement					
8. Titres de participation et emplois assimilés	2 207	2 207	0,0%	2 207	0%
9. Créances subordonnées					
10. Immobilisations données en crédit-bail et en location	2 344 412	2 838 176	21,1%	3 260 095	15%
11. Immobilisations incorporelles	11 000	10 255	-6,8%	11 402	11%
12. Immobilisations corporelles	74 196	67 335	-9,2%	62 064	-8%
Total de l'Actif	9 082 445	9 348 157	2,9%	9 883 764	5,73%

Source : EQDOM

PASSIF (En KMAD)	2016	2017	Evol. 17/16	2018	Evol. 18/17
1. Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux					
2. Dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés	2 692 771	770 691	-71,4%	699 943	-9,2%
• A vue	28 265	17 531	-38,0%	43 382	147,5%
• A terme	2 664 506	753 160	-71,7%	656 561	-12,8%
3. Dépôts de la clientèle	1 742 080	2 265 502	30,0%	2 632 983	16,2%
4. Titres de créance émis	2 791 933	4 398 518	57,5%	4 645 965	5,6%
• Titres de créance négociables émis	2 791 933	4 398 518	57,5%	4 645 965	5,6%
• Emprunts obligataires émis					
• Autres titres de créance émis					
5. Autres passifs	353 629	409 208	15,7%	400 899	-2,0%
6. Provisions pour risques et charges	12 175	20 103	65,1%	24 113	20,0%
7. Provisions réglementées	0	0			
8. Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie					
9. Dettes subordonnées					
10. Ecart de réévaluation					
11. Réserves et primes liées au capital	805 570	805 570	0,0%	805 570	0,0%
12. Capital	167 025	167 025	0,0%	167 025	0,0%
13. Actionnaires. Capital non versé (-)					
14. Report à nouveau	370 635	375 291	1,3%	376 250	0,3%
15. Résultat net en instance d'affectation (+/-)					
16. Résultat net de l'exercice (+/-)	146 627	136 249	-7,1%	131 016	-3,8%
Total du Passif	9 082 445	9 348 157	2,9%	9 883 764	5,7%

Source : EQDOM

Le total bilan d'EQDOM s'établit à 9 883,7 MMAD en 2018, contre 9 082,4 MMAD en 2016, ce qui représente une variation annuelle moyenne de 2,8% entre 2016 et 2018.

VII.4.2.1. Crédits

L'encours des crédits par catégorie a évolué, sur la période 2016-2018, de la manière suivante :

En KMAD	2016	2017	Evol. 17/16	2018	Evol. 18/17
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	36 963	29 307	-20,7%	381	-99%
• A vue	36 963	29 307	-20,7%	381	-99%
• A terme					
Créances sur la clientèle	5 594 062	5 070 649	-9,4%	4 997 738	-1%
• Crédits de trésorerie et à la consommation	5 469 564	4 946 406	-9,6%	4 863 493	-2%
• Crédits à l'équipement					
• Crédits immobiliers					
• Autres crédits	124 498	124 243	-0,2%	381	-100%
Immobilisations données en crédit-bail et en location	2 344 412	2 838 176	21,1%	3 260 095	15%
TOTAL CREDIT	7 975 437	7 938 132	-0,5%	8 258 214	4,0%

Source : EQDOM

Evolution des Crédits entre 2016 et 2017

Au terme de l'exercice 2017, le total des crédits s'est établi à 7 938,1 MMAD, soit un recul de 0,5% par rapport à 2016. Cette évolution est due à la baisse de 9,4% des créances sur la clientèle, qui s'explique essentiellement par le recul des crédits de trésorerie et à la consommation (-9,6%), combinée à la hausse de 21,1% des immobilisations données en crédit-bail et en location.

Evolution des Crédits entre 2017 et 2018

Au terme de l'exercice 2018, le total des crédits s'est établi à 8 258,2 MMAD, soit une hausse de 4% par rapport à 2017, due à la baisse de 1% des créances sur la clientèle, associée à la hausse de 15% des immobilisations données en crédit-bail et en location.

VII.4.2.2. Actifs divers

L'évolution des actifs divers, sur la période 2016-2018, se détaille comme suit :

En KMAD	2016	2017	Evol. 17/16	2018	Evol. 18/17
Autres actifs	1 018 275	1 330 113	30,6%	1 549 682	17%
Titres d'investissement					
Titres de participation et emplois assimilés	2 207	2 207	0,0%	2 207	0%
Créances subordonnées					
Immobilisations incorporelles	11 000	10 255	-6,8%	11 402	11%
Immobilisations corporelles	74 196	67 335	-9,2%	62 064	-8%

Source : EQDOM

Le poste autres actifs est composé de : sommes dues par l'Etat, sommes dues par le personnel, les divers autres débiteurs, et les comptes de régularisation-actif.

Evolution des actifs divers entre 2016 et 2017

Au titre de l'exercice 2017, les autres actifs augmentent de 30,6%, s'établissant ainsi à 1 330,1 MMAD en 2017 contre 1 018,3 MMAD en 2016 due essentiellement à la hausse du crédit de la TVA envers l'Etat et aux comptes de régularisation.

Les immobilisations corporelles enregistrent une diminution de 9,2% s'établissant à 67,3 MMAD en 2017 vs 74,2 MMAD en 2016, due à l'effet des amortissements.

Quant aux immobilisations incorporelles, elles s'élèvent à 10,3 MMAD en 2017, soit une baisse de 6,8% par rapport à l'exercice précédent, due à l'effet des amortissements.

Evolution des actifs divers entre 2017 et 2018

Au titre de l'exercice 2018, les autres actifs augmentent de 16,5%, s'établissant ainsi à 1 549,6 MMAD en 2018 contre 1 330,1 MMAD en 2017.

Les immobilisations corporelles enregistrent une diminution de 7,8% s'établissant à 62 MMAD en 2018 vs 67,3 MMAD en 2017, due à l'effet des amortissements.

Quant aux immobilisations incorporelles, elles s'élèvent à 11,4 MMAD en 2018, soit une hausse de 11,8% par rapport à l'exercice précédent. Ces derniers ont progressé en net de 1.1 MMAD due aux nouvelles acquisitions «logiciels » ainsi que l'effet de l'amortissement.

VII.4.2.3. Dépôts

En MAD	2016	2017	Evol. 17/16	2018	Evol. 18/17
Dépôts de la clientèle	1 742 080	2 265 502	30,0%	2 632 983	16,2%

Source : EQDOM

En 2017, les dépôts de la clientèle augmentent de 30,0%, s'établissant ainsi à 2 265,5 MMAD en 2017 contre 1 742,1 MMAD en 2016.

En 2018, les dépôts de la clientèle augmentent de 16,2%, s'établissant ainsi à 2 632,9 MMAD en 2018 contre 2 265,5 MMAD en 2017.

VII.4.2.4. Endettement

L'évolution de l'endettement d'EQDOM entre 2016 et 2018 se présente comme suit :

En MAD	2016	2017	Evol. 17/16	2018	Evol. 18/17
Dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés	2 692 771	770 691	-71,4%	699 943	-9,2%
• A vue	28 265	17 531	-38,0%	43 382	147,5%
• A terme	2 664 506	753 160	-71,7%	656 561	-12,8%
Titres de créance émis	2 791 933	4 398 518	57,5%	4 645 965	5,6%
ENDETTEMENT	5 484 704	5 169 209	-5,8%	5 345 908	3,4%

Source : EQDOM

Evolution de l'endettement entre 2016 et 2017

En 2017, l'endettement de la société EQDOM a reculé de 5,8% pour atteindre 5,2 milliards de dirhams. Ceci est dû au recul des dettes envers les établissements de crédit au profit du financement BSF.

En 2017, l'analyse de la ventilation de l'endettement d'EQDOM par type de crédit (CT, MT et BSF) fait ressortir une prédominance des BSF qui représentent 85,1% de l'endettement global de l'entreprise. Le crédit MT représente quant à lui 14,6% de l'endettement global de l'entreprise en 2017.

Evolution de l'endettement entre 2017 et 2018

En 2018, l'endettement de la société EQDOM a augmenté de 3,4% pour atteindre 5,3 milliards de dirhams. Ceci est dû à l'augmentation des titres de créances émis qui se sont appréciés de 5,6% entre 2017 et 2018.

En 2018, l'analyse de la ventilation de l'endettement d'EQDOM par type de crédit (CT, MT et BSF) fait ressortir une prédominance des BSF en lien avec la stratégie de financement d'EQDOM visant diversifier les moyens de financement et à optimiser les coûts de financement.

La ventilation de l'endettement reflète des orientations d'optimisation des coûts de refinancement pour atténuer la baisse continue du TMIC

VII.4.2.5. Coût moyen de refinancement

Le tableau ci-après présente l'évolution du coût de refinancement d'EQDOM entre 2016 et 2018 :

En KMAD	2016	2017	Evol. 17/16	2018	Evol. 18/17
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	78 305	60 345	-68,9%	24 387	>100%
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	121 963	118 157	-3,1%	145 427	23,1%
Autres charges bancaires	780	760	-2,6%	818	7,6%
Frais financiers	201 048	143 304	-28,7%	206 590	23,0%
Endettement moyen ⁽¹⁾	5 454 772	5 326 957	-2,3%	5 257 559	-1,3%
COÛT MOYEN DE REFINANCEMENT	3,7%	3,4%	-3 pbs	3,3%	1 pbs

Source : EQDOM

(1) Endettement brut moyen = (endettement N + endettement N-1) / 2

Le coût moyen de refinancement (frais financiers/endettement brut moyen) a enregistré une baisse en 2018 de 1 pbs pour s'établir à 3,3%, contre 3,4% en 2017.

L'endettement brut moyen est passé de 5,33 milliards de dirhams en 2017 à 5,26 milliards de dirhams en 2018, soit une baisse de 1,3%.

Les frais financiers sont passés de 143,3 MMAD à 206,6 MMAD en 2018, soit une augmentation de 23,0%.

VII.4.2.6. Ressources de financement

Le tableau ci-après présente l'évolution des ressources de financement d'EQDOM entre 2016 et 2018 :

En KMAD	2016	2017	Evol. 17/16	2018	Evol. 18/17
Réserves et primes liées au capital	805 570	805 570	0,0%	805 570	0,0%
Capital	167 025	167 025	0,0%	167 025	0,0%
Report à nouveau	370 635	375 291	1,3%	376 250	0,3%
Résultat net de l'exercice	146 627	136 249	-7,1%	131 016	-3,8%
FONDS PROPRES ET ASSIMILES (1)	1 489 857	1 484 135	-0,3%	1 479 861	-0,3%
Dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés	2 692 771	770 691	-71,4%	699 943	-9,2%
Titres de créance émis	2 791 933	4 398 518	57,5%	4 645 965	5,6%
ENDETTEMENT (2)	5 484 704	5 169 209	-5,8%	5 345 908	3,4%
RESSOURCES DE FINANCEMENT (1) + (2)	6 936 268	6 623 922	-4,6%	6 825 193	2,6%

Source : EQDOM

Evolution des ressources de financement entre 2016 et 2017

En 2017, les ressources de financement s'établissent à 6,6 milliards de dirhams, soit une baisse de 4,6% par rapport à 2016. Ce recul est dû à la baisse de l'endettement de 5,8%.

Evolution des ressources de financement entre 2017 et 2018

En 2018, les ressources de financement s'établissent à 6,8 milliards de dirhams, soit une augmentation de 2,6% par rapport à 2017. Cette augmentation s'explique par l'augmentation de l'endettement de 3,4%.

VII.4.3. Règles de gestion

VII.4.3.1. Ratio de solvabilité

L'évolution du ratio de solvabilité, calculé conformément aux exigences de Bank Al Maghrib, sur la période 2016-2018 se présente comme suit :

	2016	2017	2018
Ratio de solvabilité ⁽¹⁾	15,2%	14,8%	14,0%

(1) Ratio de solvabilité = total des fonds propres / total des risques de crédit, opérationnels et de marché pondérés

Source : EQDOM

Le ratio de solvabilité d'EQDOM a atteint 14,0% à la fin de l'exercice 2018 contre 14,8% en 2017 et 15,2% en 2016.

VII.4.3.2. Ratio Tier 1

L'évolution du ratio Tier One, calculé conformément aux exigences de Bank Al Maghrib, sur la période 2016-2018 se présente comme suit :

	2016	2017	2018
Ratio Tier One	15,2%	14,8%	14,0%

Source : EQDOM

VII.4.3.3. Rapport prudentiel

Conformément aux dispositions de l'article 5 de la loi n°35-94 tel que modifiée et complétée, EQDOM s'engage à respecter le rapport prudentiel maximum fixé à 50% entre l'encours des bons de sociétés de financement émis et celui de ses emplois sous forme de crédits à la clientèle. Le rapport prudentiel au 31/12/2018, calculé conformément aux exigences de Bank Al Maghrib, s'élève à 44%.

Encours brut financier EQDOM au 31/12/2018 (en MMAD)	10 431
Encours BSF au 31/12/2018 (en MMAD)	4 585
Rapport prudentiel	44%

Source : EQDOM

VII.4.4. Analyse de la rentabilité

VII.4.4.1. Rentabilité des fonds propres

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution de la rentabilité des fonds propres sur la période 2016-2018 :

En KMAD	2016	2017	Evol. 17/16	2018	Evol. 18/17
Résultat net	146 627	136 249	-7,1%	131 016	-3,8%
Fonds propres moyens ⁽¹⁾	1 339 946	1 345 558	0,4%	1 348 366	0,2%
ROE	10,94%	10,13%	-0,8pts	9,72%	-0,4pts

(1) Fonds propres moyens = (Fonds propres (N) + fonds propres (N-1) - Résultat net (N+N-1)/2)

Source : EQDOM

En 2017, le ROE d'EQDOM affiche une baisse, passant ainsi de 10,94% en 2016 à 10,13% en 2017, expliquée par la baisse du résultat net de 7,1%. Ce recul est dû principalement à la baisse du résultat courant (constatation d'une charge importante en 2016 expliquée par un rappel d'impôts sur le résultat suite au contrôle fiscal des exercices

2012 à 2015) ainsi qu'à la progression de Impôts sur les résultats contrebalancés partiellement par la baisse des charges non courantes.

En 2018, le ROE d'EQDOM affiche une nouvelle baisse, passant ainsi de 10,13% en 2017, à 9,72% en 2018, expliquée par la baisse du résultat net de 3,8%.

VII.4.4.2. Rentabilité de l'actif

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution de la rentabilité des actifs sur la période 2016-2018 :

En KMAD	2016	2017	Evol. 17/16	2018	Evol. 18/17
Résultat net	146 627	136 249	-7,10%	131 016	-3,84%
Actif moyen ⁽¹⁾	8 994 246	9 215 301	2,40%	9 615 961	4%
ROA	1,60%	1,5%	-0,1 pts	1,4%	-0.1pts

(1) $Actif\ moyen = (Actif\ N + Actif\ N-1) / 2$

Source : EQDOM

Le ROA a baissé sur la période 2016-2018, passant de 1,6% en 2016 à 1,5% en 2017 et à 1,4% en 2018.

VII.4.5. Présentation et analyse du tableau de flux de trésorerie

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution du tableau de flux de trésorerie sur la période 2016-2018 :

En MMAD	2016	2017	Evol. 17/16	2018	Evol. 18/17
Produits d'exploitation bancaire perçus	1 772	1 965	11%	2 201	12%
Récupérations sur créances amorties	2	7	>100%	17	144%
Produits d'exploitation non bancaire perçus	0	0	0%	0,28	
Charges d'exploitation bancaire versées	-201	-179	-11%	171	-195%
Charges d'exploitation non bancaire versées	-10	0	-100%		
Charges générales d'exploitation versées	-242	-220	-9%	229	-204%
Impôts sur les résultats versés	-70	0	-100%	91	
I. Flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges	1 252	1 573	26%	1 727	10%
Variation de :					
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	-21	8	-138%	29	262%
Créances sur la clientèle	453	523	15%	73	-86%
Titres de transaction et de placement	0	0	-	-	
Autres actifs	90	-312	-447%	-220	-30%
Immobilisations données en crédit-bail et en location	-459	-220	-52%	-859	290%
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	618	-1 922	NS	-71	-96%
Dépôts de la clientèle	105	523	398%	367	-30%
Titres de créance émis	-558	1 607	NS	247	-85%
Autres passifs	-1 353	-1 661	23%	-1 178	-29%
II. Solde des variations des actifs et passifs d'exploitation	-1 124	-1 454	29%	-1 610	11%
III. Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation (I+II)	127	119	-6%	117	-2%
Produit des cessions d'immobilisations financières				-	
Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	0	0	-	-	
Acquisition d'immobilisations financières	0	0	-	-	
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-6	-5	-17%	-6	-20%
Intérêts perçus	0	0	-	-	
Dividendes perçus	29	27	-7%	25	-9%
IV. Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement	23	22	-4%	18	-16%
Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus					
Emission de dettes subordonnées					
Emission d'actions					
Remboursement des capitaux propres et assimilés					
Intérêts versés					
Dividendes versés	150	142	-5%	135	-5%
V. Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	-150	-142	-5%	-135	-5%
VI. Variation nette de la trésorerie (III+IV+V)	0,1	-1	NS	0,08	-108%
VII. Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	1,2	1	-17%	0,11	-90%
VIII. Trésorerie à la clôture de l'exercice (VI+VII)	1,3	0,11	-91%	0,19	80%

Source : EQDOM

Evolution de la trésorerie entre 2016 et 2017

A fin 2017, la trésorerie enregistre une baisse de 91% pour s'établir à 0,11 MMAD en 2017 contre 1,3 MMAD en 2016. Ce recul s'explique notamment par les facteurs suivants :

- La baisse des flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation de 6% (119 MMAD en 2017 contre 127 MMAD en 2016)
- Le recul des flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement de 4%, passant ainsi de 23 MMAD à 22 MMAD
- La baisse des dividendes versés, qui se chiffrent à 142 MMAD en 2017 contre 150 MMAD en 2016.

Evolution de la trésorerie entre 2017 et 2018 :

A fin 2018, la trésorerie enregistre une hausse de 80% pour s'établir à 0,18 en 2018 contre 0,11 MMAD en 2017. Cette tendance s'explique par un effet combiné :

- La baisse des flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation de 2% (117 MMAD en 2018 contre 119 MMAD en 2017)
- Le recul des flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement de 16%, passant ainsi de 22 MMAD à 18 MMAD
- La baisse des dividendes versés, qui se chiffrent à 135 MMAD en 2018 contre 142 MMAD en 2017.

VII.4.6. Analyse des engagements hors bilan

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution des engagements donnés et reçus par EQDOM pour les 3 derniers exercices :

En KMAD	2016	2017	Evol. 17/16	2018	Evol. 18/17
Engagements donnés	136 544	138 310	1,29%	94 127	-32%
Engagements reçus	1 358 307	3 010 233	121,62%	3 144 445	4%
Valeurs et suretés reçues en garantie	67 254	68 359	1,64%	66 208	-3%

Source : EQDOM

Les engagements donnés sont constitués d'engagements de financement donnés en faveur de la clientèle. Les engagements reçus correspondent pour leur part aux engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés.

Evolution des engagements hors bilan entre 2016 et 2017

En 2017, les engagements donnés par EQDOM ont augmenté de 1,2% par rapport à 2016 pour s'établir à 138,3 MMAD.

Les engagements reçus par EQDOM ont augmenté de plus de 100% pour s'établir à 3 010,2 MMAD en raison de l'extension de l'autorisation de financement reçu de la SGMB en prévision du démarrage de SOGECONSO.

Les valeurs et suretés reçues en garantie s'élèvent à 68,3 MMAD en 2017 soit une hausse de 1,6%.

Evolution des engagements hors bilan entre 2017 et 2018

En 2018, les engagements donnés par EQDOM ont baissé de 32% par rapport à 2017 pour s'établir à 94,1 MMAD.

Les engagements reçus par EQDOM ont augmenté de 4% pour s'établir à 3 144,4 MMAD.

Les valeurs et suretés reçues en garantie s'élèvent à 66,2 MMAD en 2018 soit une baisse de 3%.

VII.5. Analyse des comptes consolidés d'EQDOM au 30 Juin 2019

VII.5.1. Périmètre de consolidation

Les comptes consolidés d'EQDOM ont été établis selon les normes suivant les règles et principes comptables applicables au Maroc tels que prescrits par la méthodologie adoptée par le Conseil National de la Comptabilité.

Le périmètre de consolidation pour l'exercice au 30 juin 2018 et au 30 juin 2019 est détaillé dans le tableau ci-dessous :

Société	Activité	% de contrôle	% d'intérêt	Méthode de consolidation
Société Loste & Cie	Gestion des contrats d'assurance	97%	97%	Intégration globale

Source : EQDOM

VII.5.2. Sélection d'indicateurs financiers

En MMAD	30/06/2018	30/06/2019	Evol. 19/18
PNB	272	273	-0,3%
Charges générales d'exploitation	-123	-119	-3,5%
CNR	-129	-184	42,3%
RN	84	80	-4,6%
Encours brut comptable	9 171	9 632	5,0%

Source : EQDOM

Au 30/06/2019, le résultat net affiche un recul de 4,6% résultant essentiellement de :

- Le produit net bancaire enregistre une hausse de 0,1% passant ainsi de 272 MMAD au 30/06/2018 à 273 MMAD au 30/06/2019. Cette variation s'explique par l'effet conjugué de l'augmentation des charges d'exploitation bancaire et du produit d'exploitation bancaire.
- Au 30/06/2019, les charges générales d'exploitation ont diminué de 3,5% par rapport au 30/06/2018 pour s'établir à près de 118,9 millions de dirhams. Cette baisse s'explique principalement par :
 - La baisse des charges de personnel de 2,1% en raison de la diminution de l'effectif ;
 - La baisse des charges externes de 3,7% due essentiellement à la baisse des charges de publicité.
- Les dotations aux provisions et pertes sur créances irrécouvrables ont enregistré une hausse 42,3% entre le 30/06/2019 et le 30/06/2018 passant ainsi de 129,3 MMAD à 183,9 MMAD en raison de l'augmentation des pertes sur créances irrécouvrables.

VII.5.3. Attestation d'examen limité des Commissaires Aux Comptes sur la situation intermédiaire des comptes sociaux et consolidés

ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LA SITUATION INTERMEDIAIRE AU 30 JUIN 2019 DES COMPTES SOCIAUX

En application des dispositions du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993, tel que modifié et complété, nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire de la société EQDOM comprenant le bilan, le compte de produits et de charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à la période du 1er janvier au 30 juin 2019. Cette situation intermédiaire qui fait ressortir un montant de capitaux propres et assimilés totalisant 1.429.620 KMAD, dont un bénéfice net de 80.039 KMAD, relève de la responsabilité des organes de gestion de l'émetteur.

Nous avons effectué notre mission selon les normes de la profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation intermédiaire, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations du semestre écoulé ainsi que la situation financière et du patrimoine de la société EQDOM arrêtés au 30 juin 2019, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Casablanca, le 27 septembre 2019

Les Commissaires aux Comptes

MAZARS
M. Abdou Souleye DIOP, Associé

DELOITTE AUDIT
M. Hicham BELEMQADEM, Associé

ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LA SITUATION INTERMEDIAIRE AU 30 JUIN 2018 DES COMPTES SOCIAUX

En application des dispositions du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993, tel que modifié et complété, nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire de la société EQDOM comprenant le bilan, le compte de produits et de charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie et l'état des informations complémentaires relatifs à la période du 1er janvier au 30 juin 2018. Cette situation intermédiaire qui fait ressortir un montant de capitaux propres et assimilés totalisant KMAD 1.432.772, dont un bénéfice net de KMAD 83.927, relève de la responsabilité des organes de gestion de l'émetteur.

Nous avons effectué notre mission selon les normes de la profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation intermédiaire, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations du semestre écoulé ainsi que la situation financière et du patrimoine de la société EQDOM arrêtés au 30 juin 2018, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Casablanca, le 21 septembre 2018

Les Commissaires aux Comptes

MAZARS
M. Abdou Souleye DIOP, Associé

DELOITTE AUDIT
M. Fawzi BRITEL, Associé

ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE SUR LA SITUATION INTERMEDIAIRE CONSOLIDEE AU 30 JUIN 2019

Nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire consolidée d'EQDOM et sa filiale (Groupe EQDOM) comprenant le bilan, le compte de produits et de charges, le tableau de flux de trésorerie, l'état de variation des capitaux propres et une sélection de notes explicatives au terme du semestre couvrant la période du 1er janvier au 30 juin 2019, cette situation intermédiaire fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant 1.441.020 KMAD, dont un bénéfice net consolidé de 69.397 KMAD.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession au Maroc. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que les états consolidés, ci-joints, ne donnent pas une image fidèle du résultat des opérations du semestre écoulé ainsi que la situation financière et du patrimoine du Groupe EQDOM au 30 juin 2019, conformément aux normes comptables nationales en vigueur.

Casablanca, le 27 septembre 2019

Les Commissaires aux Comptes

MAZARS
M. Abdou Souleye DIOP, Associé

DELOITTE AUDIT
M. Hicham BELEMQADEM, Associé

ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE SUR LA SITUATION INTERMEDIAIRE CONSOLIDEE AU 30 JUIN 2018

Nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire consolidée d'EQDOM et sa filiale (Groupe EQDOM) comprenant le bilan, le compte de produits et de charges, le tableau de flux de trésorerie, l'état de variation des capitaux propres et une sélection de notes explicatives au terme du semestre couvrant la période du 1er janvier au 30 juin 2018, cette situation intermédiaire fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant KMAD 1.444.007, dont un bénéfice net consolidé de KMAD 72.161.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession au Maroc. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que les états consolidés, ci-joints, ne donnent pas une image fidèle du résultat des opérations du semestre écoulé ainsi que la situation financière et du patrimoine du Groupe EQDOM au 30 juin 2018, conformément aux normes comptables nationales en vigueur.

Casablanca, le 21 septembre 2018

Les Commissaires aux Comptes

MAZARS
M. Abdou Souleye DIOP, Associé

DELOITTE AUDIT
M. Fawzi BRITEL, Associé

VII.5.4. Présentation et analyse des comptes de produits et de charges

Le tableau suivant présente les données semestrielles du compte de résultat consolidé d'EQDOM :

En KMAD	30/06/2018	30/06/2019	Evol. 19/18
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	1 099 473	1 197 418	8,9%
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	64	14	-78,1%
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	268 280	269 986	0,6%
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	769 258	853 077	10,9%
Commissions sur prestations de service	61 871	67 311	8,8%
Autres produits bancaires	0	7 030	>100%
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	826 992	924 736	11,8%
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	11 790	16 388	39,0%
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	70 849	74 980	5,8%
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	743 952	833 001	12,0%
Autres charges bancaires	401	367	-8,5%
PRODUIT NET BANCAIRE	272 481	272 682	0,1%
Produits d'exploitation non bancaire	24	5	-79,2%
Charges d'exploitation non bancaire	0	0	
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	123 187	118 888	-3,5%
Charges de personnel	44 909	43 965	-2,1%
Impôts et taxes	1 079	1 106	2,5%
Charges externes	67 820	65 278	-3,7%
Autres charges générales d'exploitation	4 156	4 154	0,0%
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	5 223	4 385	-16,0%
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	149 318	153 799	3,0%
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES	129 257	183 940	42,3%
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	124 658	129 147	3,6%
Pertes sur créances irrécouvrables	2 519	49 806	1877,2%
Autres dotations aux provisions	2 080	4 987	139,8%
REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	95 932	150 101	56,5%
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	82 447	137 744	67,1%
Récupérations sur créances amorties	9 405	8 097	-13,9%
Autres reprises de provisions	4 080	4 260	4,4%
RESULTAT COURANT	115 993	119 960	3,4%
Produits non courants	0	9	>100%
Charges non courantes	0	2 390	>100%
RESULTAT AVANT IMPOTS	115 993	117 579	1,4%
Impôts sur les résultats	43 832	48 182	9,9%
RESULTAT NET DU GROUPE	72 161	69 397	-3,8%
Part du groupe	71 776	69 007	-3,9%
Part des intérêts minoritaires	385	390	1,3%

Source : EQDOM

VII.5.4.1. Produit Net Bancaire (PNB)

En KMAD	30/06/2018	30/06/2019	Evol. 19/18
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	1 099 473	1 197 418	8,9%
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	64	14	-78,1%
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	268 280	269 986	0,6%
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	769 258	853 077	10,9%
Commissions sur prestations de service	61 871	67 311	8,8%
Autres produits bancaires	0	7 030	>100%
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	826 992	924 736	11,8%
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	11 790	16 388	39,0%
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	70 849	74 980	5,8%
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	743 952	833 001	12,0%
Autres charges bancaires	401	367	-8,5%
PRODUIT NET BANCAIRE	272 481	272 682	0,1%

Source : EQDOM

Le produit net bancaire enregistre une légère hausse de 0,1% passant ainsi de 272,5 MMAD au 30/06/2018 à 272,7 MMAD au 30/06/2019. Cette variation s'explique par l'effet conjugué de l'augmentation des charges d'exploitation bancaire (+11,8%) par rapport au produit d'exploitation bancaire (+8,9%).

Les charges d'exploitation bancaire s'établissent à 924,7 MMAD au 30/06/2019, en hausse de 11,8%, tirée principalement par l'évolution des charges sur immobilisations en crédit-bail et en location qui s'explique par l'augmentation de la production en LOA.

Les produits d'exploitation bancaire s'établissent à 1 197,4 MMAD au 30/06/2019, en augmentation de 8,9%. Cette hausse s'explique, principalement, par l'augmentation de 10,9% des produits sur immobilisations en crédit-bail qui sont passés de 769,3 millions de dirhams au 30/06/2018 à 853,1 millions de dirhams au 30/06/2019.

VII.5.4.2. Marge d'intérêts

En KMAD	30/06/2018	30/06/2019	Evol. 19/18
Intérêts crédit classique (1)	268 280	269 986	0,64%
Intérêts LOA (2)*	25 306	20 076	-20,67%
Refinancement (3)	-82 639	-91 368	10,56%
MARGE D'INTERETS (1) +(2) +(3)	210 947	198 694	-5,81%

Source : EQDOM

Au 30/06/2019, la marge d'intérêts s'affiche à 198,7 millions de dirhams, en régression de 5,8% par rapport au 30/06/2018 une évolution qui s'explique par la baisse des intérêts LOA, associée à un renchérissement du refinancement en raison d'un recours plus important aux dettes bancaires.

VII.5.4.3. Résultat Brut d'Exploitation (RBE)

En KMAD	30/06/2018	30/06/2019	Evol. 19/18
PRODUIT NET BANCAIRE	272 481	272 682	0,1%
Produits d'exploitation non bancaire	24	5	-79,2%
Charges d'exploitation non bancaire	0	0	
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	123 187	118 888	-3,5%
Charges de personnel	44 909	43 965	-2,1%
Impôts et taxes	1 079	1 106	2,5%
Charges externes	67 820	65 278	-3,7%
Autres charges générales d'exploitation	4 156	4 154	0,0%
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	5 223	4 385	-16,0%
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	149 318	153 799	3,0%

Source : EQDOM

Au 30/06/2019, le résultat brut d'exploitation s'établit à 153,8 millions de dirhams, soit une hausse de 3% par rapport au 30/06/2018 s'expliquant par la baisse des charges générales d'exploitation (-3,5%).

Au 30/06/2019, les charges générales d'exploitation ont diminué de 3,5% par rapport au 30/06/2018 pour s'établir à près de 118,9 millions de dirhams. Cette baisse s'explique principalement par :

- La baisse des charges de personnel de 2,1% en raison de la diminution de l'effectif ;
- La baisse des charges externes de 3,7% due essentiellement à la baisse des charges de publicité.

VII.5.4.4. Coefficient d'exploitation

En KMAD	30/06/2018	30/06/2019	Evol. 19/18
Produit net bancaire (1)	272 481	272 682	0,1%
Charges générales d'exploitation (2)	123 187	118 888	-3,5%
Résultat courant (3)	115 993	119 960	3,4%
Coefficient d'exploitation (2)/(1)	45,21%	43,60%	-3,6 pts
Marge d'exploitation (3)/(1)	42,57%	43,99%	+3,3pts

Source : EQDOM

Au 30/06/2019, le coefficient d'exploitation d'EQDOM s'établit à 43,6%, en retrait de 3,6 pts par rapport au 30/06/2018, une variation liée à une baisse de 3,5% des charges générales d'exploitation combinée à une produit net bancaire en quasi-stagnation.

VII.5.4.5. Résultat Courant

En KMAD	30/06/2018	30/06/2019	Evol. 19/18
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	149 318	153 799	3,0%
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES	129 257	183 940	42,3%
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	124 658	129 147	3,6%
Pertes sur créances irrécouvrables	2 519	49 806	1877,2%
Autres dotations aux provisions	2 080	4 987	139,8%
REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	95 932	150 101	56,5%
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	82 447	137 744	67,1%
Récupérations sur créances amorties	9 405	8 097	-13,9%
Autres reprises de provisions	4 080	4 260	4,4%
RESULTAT COURANT	115 993	119 960	3,4%

Source : EQDOM

Au 30/06/2019, le résultat courant s'établit à 120,0 millions de dirhams, soit une hausse de 3,4% par rapport au 30/06/2018 s'expliquant par la hausse plus importante des dotations aux provisions par rapport à celle des reprises de provisions :

- Les dotations aux provisions et pertes sur créances irrécouvrables ont enregistré une hausse 42,3% entre le 30/06/2019 et le 30/06/2018 passant ainsi de 129,3 MMAD à 183,9 MMAD en raison de l'augmentation des pertes sur créances irrécouvrables. Les règles fiscales en matière de passage en perte émises en février 2017 étaient devenues très restrictives, ce qui a eu comme impact la baisse considérable des passages en perte effectuées par EQDOM en 2017 et 2018. En 2019, un chantier de mise en conformité des documents juridiques nécessaires pour un passage en pertes conforme à la réglementation fiscale a été lancé, ce qui a permis de reprendre ces opérations.
- Les reprises de provisions et récupération sur créances amorties ont augmenté de 56,5% pour s'établir à 150,1 MMAD au 30/06/2019 contre 95,9 MMAD au 30/06/2018. Cette évolution s'explique essentiellement par l'amélioration de la performance du recouvrement.

VII.5.4.6. Coût net du risque

En KMAD	30/06/2018	30/06/2019	Evol. 19/18
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	124 658	129 147	3,6%
Pertes sur créances irrécouvrables	2 519	49 806	1877,2%
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	82 447	137 744	67,1%
Récupérations sur créances amorties	9 405	8 097	-13,9%
CNR	35 325	33 112	-6,3%
Encours net comptable	4 997 738	5 235 577	4,80%
En % (base semestrielle)	0,7%	0,6%	

Au 30/06/2019, le Coût Net du Risque s'élève à 33 MMAD, contre 35 MMAD au 30/06/2018, en baisse de 6,3%. Cette évolution s'explique essentiellement par les reprises des provisions pour créances et engagements par signature en souffrance, expliquée par l'amélioration de la performance du recouvrement.

VII.5.4.7. Résultat net

En KMAD	30/06/2018	30/06/2019	Evol. 19/18
RESULTAT COURANT	115 993	119 960	3,4%
Produits non courants	0	9	>100%
Charges non courantes	0	2 390	>100%
RESULTAT AVANT IMPOTS	115 993	117 579	1,4%
Impôts sur les résultats	43 832	48 182	9,9%
RESULTAT NET DU GROUPE	72 161	69 397	-3,8%

Source : EQDOM

Au 30/06/2019, le résultat net s'élève à 69,4 millions de dirhams, soit une baisse de 3,8% par rapport au 30/06/2018, expliquée principalement par la hausse des charges non courantes.

VII.5.5. Présentation et analyse du bilan

Le tableau suivant détaille les éléments du bilan d'EQDOM :

ACTIF (En KMAD)	31/12/2018	30/06/2019	Ev. 18/19
1. Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	12 455	1 889	-84,8%
2. Créances sur les établissements de crédit et assimilés	381	901	136,5%
• A vue	381	901	136,5%
• A terme			
3. Créances sur la clientèle	4 997 738	5 235 577	4,8%
• Crédits de trésorerie et à la consommation	4 863 493	5 080 142	4,5%
• Crédits à l'équipement			
• Crédits immobiliers			
• Autres crédits	134 245	155 435	15,8%
4. Opération de crédit-bail et de location	1 620 910	1 666 583	2,8%
5. Créances acquises par affacturage			
6. Titres de transaction et de placement			
7. Autres actifs	499 165	537 313	7,6%
8. Titres d'investissement			
9. Titres de participation et emplois assimilés			
10. Titres mis en équivalence			
11. Créances subordonnées			
12. Immobilisations incorporelles	11 402	15 501	35,9%
13. Immobilisations corporelles	62 424	59 187	-5,2%
14. Ecart d'acquisition			
Total de l'Actif	7 204 475	7 516 951	4,3%

Source : EQDOM

PASSIF (En KMAD)	31/12/2018	30/06/2019	Ev. 18/19
1. Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux			
2. Dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés	699 943	1 233 551	76,2%
• A vue	43 382	84 838	95,6%
• A terme	656 561	1 148 713	75,0%
3. Dépôts de la clientèle			
4. Titres de créance émis	4 645 965	4 470 340	-3,8%
• Titres de créance négociables émis	4 645 965	4 470 340	-3,8%
• Emprunts obligataires émis			
• Autres titres de créance émis			
5. Autres passifs	331 819	347 200	4,6%
6. Ecart d'acquisition			
7. Provisions pour risques et charges	24 113	24 840	3,0%
8. Provisions réglementées			
9. Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie			
10. Dettes subordonnées			
11. Primes liées au capital	83 325	83 325	0,0%
12. Capital	167 025	167 025	0,0%
13. Actionnaires. Capital non versé (-)			
14. Réserves consolidées, écarts de réévaluation, écarts de conversion et différences sur mises en équivalence	1 121 495	1 121 273	0,0%
• Part du groupe	1 121 476	1 121 254	0,0%
• Part des intérêts minoritaires	19	19	0,0%
15. Résultat net de l'exercice (+/-)	130 790	69 397	-46,9%
• Part du groupe	130 059	69 007	-46,9%
• Part des intérêts minoritaires	731	390	-46,6%
Total du Passif	7 204 475	7 516 951	4,3%

Source : EQDOM

VII.5.5.1. Crédits consolidés

En KMAD	31/12/2018	30/06/2019	Ev. 18/19
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	381	901	136,5%
Créances sur la clientèle	4 997 738	5 235 577	4,8%
• Crédits de trésorerie et à la consommation	4 863 493	5 080 142	4,5%
• Crédits à l'équipement	-	-	-
• Crédits immobiliers	-	-	-
• Autres crédits	134 245	155 435	15,8%
Opérations de crédit-bail et de location	1 620 910	1 666 583	2,8%
TOTAL CREDITS	6 619 029	6 903 061	4,3%

Source : EQDOM

Au 30/06/2019, le total des crédits s'élève à 6 903 MMAD, en hausse de 4,3% par rapport à 2018. Cette augmentation est expliquée essentiellement par la croissance des créances sur la clientèle (+4,8%), notamment l'encours de crédits de trésorerie et à la consommation qui se chiffre à 5 080,1 MMAD au 30/06/2019 contre 4 836,5 MMAD en 2018, soit une variation de 4,5%. Les autres crédits sont pour leur part en augmentation de 15,8% à 155,4 MMAD.

En outre, les créances sur les établissements de crédit et assimilés marquent une hausse passant de 0,4 MMAD en 2018 à 0,9 MMAD au 30/06/2019.

VII.5.5.2. Actifs divers consolidés

En KMAD	31/12/2018	30/06/2019	Ev. 18/19
Autres actifs	499 165	537 313	7,6%
Immobilisations incorporelles	11 402	15 501	35,9%
Immobilisations corporelles	62 424	59 187	-5,2%

Source : EQDOM

Au 30/06/2019, les autres actifs enregistrent une hausse de 7,6% pour se chiffrer à 537,3 MMAD vs 499,2 MMAD en 2018, qui s'explique essentiellement par la comptabilisation des acomptes provisionnels dont le montant s'élève à 35 MMAD.

Par ailleurs, les immobilisations corporelles enregistrent une baisse de 5,2% passant ainsi de 62,4 MMAD en 2018 à 59,2 MMAD au 30/06/2019, due à l'effet des acquisitions/cessions et des amortissements.

Les immobilisations incorporelles s'élèvent à 15,5 MMAD au 30/06/2019, soit une hausse de 35,9% par rapport à 2018, due à l'effet des acquisitions en IT.

VII.5.5.3. Endettement

(En KMAD)	31/12/2018	30/06/2019	Ev. 18/19
Dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés	699 943	1 233 551	76,2%
• A vue	43 382	84 838	95,6%
• A terme	656 561	1 148 713	75,0%
Titres de créance émis	4 645 965	4 470 340	-3,8%
ENDETTEMENT	5 345 908	5 703 891	6,7%

Source : EQDOM

Au 30/06/2019, l'endettement de la société EQDOM a augmenté de 6,7% pour s'établir à 5,7 milliards de dirhams suite à la hausse des dettes envers les établissements de crédits et assimilés, suite à l'atteinte du plafond autorisé au niveau des BSF.

VII.5.5.4. Passifs divers consolidés

PASSIF (En KMAD)	2018	30/06/2019	Ev. 19/18
Autres passifs	331 819	347 200	4,6%
Provisions pour risques et charges	24 113	24 840	3,0%

Source : EQDOM

Au 30/06/2019, les autres passifs enregistrent une hausse de 4,6% pour se chiffrer à 347,2 MMAD vs 331,8 MMAD en 2018, qui s'explique essentiellement par la hausse du compte fournisseurs de biens et services qui a varié de 10 MMAD par rapport à 2018.

Les provisions pour risques et charges enregistrent une hausse de 3% passant ainsi de 24,1 MMAD en 2018 à 24,8 MMAD au 30/06/2019.

VII.5.5.5. Ressources de financement

En KMAD	2018	30/06/2019	Evol. 19/18
Primes liées au capital	83 325	83 325	0,0%
Capital	167 025	167 025	0,0%
Réserves consolidées, écarts de réévaluation, écarts de conversion et différences sur mises en équivalence	1 121 495	1 121 273	0,0%
Résultat net de l'exercice	130 790	69 397	-46,9%
FONDS PROPRES ET ASSIMILES (1)	1 502 635	1 441 020	-4,1%
Dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés	699 943	1 233 551	76,2%
Titres de créance émis	4 645 965	4 470 340	-3,8%
ENDETTEMENT (2)	5 345 908	5 703 891	6,7%
RESSOURCES DE FINANCEMENT (1) + (2)	6 848 543	7 144 911	4,3%

Source : EQDOM

Au 30/06/2019, les ressources de financement ont augmenté de 4,3% pour s'établir à 7,1 milliards de dirhams suite à la hausse de l'endettement de la société de 6,7%.

VII.5.6. Tableau de flux de trésorerie

En KMAD	30/06/2019	31/12/2018
Produits d'exploitation bancaire perçus	2 235 806	1 197 418
Récupérations sur créances amorties	17 111	8 097
Produits d'exploitation non bancaire perçus	282	5
Charges d'exploitation bancaire versées	170 632	91 735
Charges d'exploitation non bancaire versées	0	0
Charges générales d'exploitation versées	229 451	114 503
Impôts sur les résultats versés	10 721	45 951
Flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges	1 842 395	953 331
Variation de :		
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	28 926	-520
Créances sur la clientèle	-224 092	-237 839
Titres de transaction et de placement	0	0
Autres actifs	37 613	-38 148
Immobilisations données en crédit-bail et en location	0	-45 673
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	-70 748	533 608
Dépôts de la clientèle	0	0
Titres de créance émis	247 447	-175 625
Autres passifs	-1 720 445	-864 172
Solde des variations des actifs et passifs d'exploitation	-1 701 299	-828 369
FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION (I+II)	141 096	124 962
Produit des cessions d'immobilisations financières		
Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	0	0
Acquisition d'immobilisations financières	0	0
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	6 200	5 247
Intérêts perçus		
Dividendes perçus	0	0
FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	-6 200	-5 247
Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus		
Emission de dettes subordonnées		
Emission d'actions		
Remboursement des capitaux propres et assimilés		
Intérêts versés		
Dividendes versés	135 291	130 281
FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT	-135 291	-130 281
VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE (III+IV+V)	-396	-10 566
TRESORERIE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	12 851	12 455
TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE (VI+VII)	12 455	1 889

Source : EQDOM

Au 30/06/2019 la trésorerie à la clôture de l'exercice s'établit à 1,9 MMAD en nette régression par rapport au 30/06/2018, suite notamment à une combinaison de la baisse des flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges sous l'effet de la régression des Produits d'exploitation bancaire perçus 953 MMAD (vs. 1 842 MAMD au 30/06/2018), exacerbé par une hausse impôts sur les résultats versés qui s'établissent à 46 MMAD au 30/06/2019 (vs. 10,7 MMAD au 30/06/2018). L'ensemble contrebalancé partiellement par l'amélioration du solde des variations des actifs et passifs d'exploitation qui s'affiche à -828,4 MMAD au 1^{er} semestre 2019 contre -1 701,3 au 1^{er} semestre 2018.

VII.6. Analyse des comptes sociaux d'EQDOM au 30 Juin 2019

VII.6.1. Analyse des comptes de produits et de charges

Le tableau suivant présente les données du compte de résultat d'EQDOM au 30/06/2019 :

En KMAD	30/06/2018	30/06/2019	Evol, 19/18
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	1 105 324	1 202 319	8,8%
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	64	14	-78,1%
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	249 535	251 320	0,7%
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	0	0	-
Produits sur titres de propriété	24 596	23 638	-3,9%
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	769 258	853 077	10,9%
Commissions sur prestations de service	61 871	67 311	8,8%
Autres produits bancaires	0	6 959	>100%
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	826 992	924 735	11,8%
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	11 790	16 388	39,0%
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	0	0	-
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	70 849	74 980	5,8%
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	743 951	833 000	12,0%
Autres charges bancaires	402	367	-8,7%
PRODUIT NET BANCAIRE	278 332	277 584	-0,3%
Produits d'exploitation non bancaire	24	5	-79,2%
Charges d'exploitation non bancaire	0	0	-
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	123 037	118 758	-3,5%
Charges de personnel	44 909	43 965	-2,1%
Impôts et taxes	1 072	1 104	3,0%
Charges externes	67 718	65 150	-3,8%
Autres charges générales d'exploitation	4 115	4 154	0,9%
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	5 223	4 385	-16,0%
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	155 319	158 831	2,3%
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES	129 257	183 940	42,3%
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	124 658	129 147	3,6%
Pertes sur créances irrécouvrables	2 519	49 806	1877,2%
Dotations aux provisions pour risques et charges	2 080	4 987	139,8%
Autres dotations aux provisions	0	0	-
REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	95 932	150 101	56,5%
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	82 447	137 744	67,1%
Récupérations sur créances amorties	9 405	8 097	-13,9%
Reprises de provisions pour dépréciation des immobilisations incorp. & corporelles	0	0	-
Reprises de provisions pour risques et charges	4 080	4 260	4,4%
Autres reprises de provisions	0	0	-
RESULTAT COURANT	121 994	124 992	2,5%
Produits non courants	0	9	>100%
Charges non courantes	0	2 390	>100%
RESULTAT AVANT IMPOTS	121 994	122 611	0,5%
Impôts sur les résultats	38 067	42 572	11,8%
Contribution pour l'appui à la cohésion sociale	0	0	-
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	83 927	80 039	-4,6%

Source : EQDOM

VII.6.1.1. Produit net bancaire (PNB)

En KMAD	30/06/2018	30/06/2019	Evol, 19/18
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	1 105 324	1 202 319	8,8%
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	64	14	-78,1%
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	249 535	251 320	0,7%
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	0	0	-
Produits sur titres de propriété	24 596	23 638	-3,9%
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	769 258	853 077	10,9%
Commissions sur prestations de service	61 871	67 311	8,8%
Autres produits bancaires	0	6 959	>100%
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	826 992	924 735	11,8%
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	11 790	16 388	39,0%
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	0	0	-
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	70 849	74 980	5,8%
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	743 951	833 000	12,0%
Autres charges bancaires	402	367	-8,7%
PRODUIT NET BANCAIRE	278 332	277 584	-0,3%

Source : EQDOM

Le produit net bancaire enregistre une légère baisse de 0,3% passant ainsi de 278,3 MMAD au 30/06/2018 à 277,6 MMAD au 30/06/2019. Cette variation s'explique par l'augmentation plus importante des charges d'exploitation bancaire de 11,8% et au produit d'exploitation bancaire de +8,8%.

Les charges d'exploitation bancaire s'établissent à 924,7 MMAD au 30/06/2019, en hausse de 11,8%, tirée principalement par l'évolution des charges sur immobilisations en crédit-bail et en location qui s'explique par l'augmentation de la production en LOA.

Les produits d'exploitation bancaire s'établissent à 1 202,3 MMAD au 30/06/2019, en augmentation de 8,8%. Cette hausse s'explique, principalement, par l'augmentation de 10,9% des produits sur immobilisations en crédit-bail qui sont passés de 769,3 MMAD au 30/06/2018 à 853,1 MMAD.

VII.6.1.2. Marge d'intérêts

En KMAD	30/06/2018	30/06/2019	Evol. 19/18
Intérêts crédit classique (1)	249 535	251 320	0,72%
Intérêts LOA (2)*	25 307	20 077	-20,67%
Refinancement (3)	-82 639	-91 368	10,56%
MARGE D'INTERETS (1) +(2) +(3)	192 203	180 029	-6,3%

Source : EQDOM

Au 30/06/2019, la marge d'intérêts s'affiche à 180 millions de dirhams, en régression de 6,3% par rapport au 30/06/2018 une évolution qui s'explique une baisse des intérêts LOA, associée à un renchérissement du refinancement en raison d'un recours plus important aux dettes bancaires.

VII.6.1.3. Résultat brut d'exploitation (RBE)

L'évolution du RBE de la société EQDOM entre juin 2018 et juin 2019 se présente comme suit :

En KMAD	30/06/2018	30/06/2019	Evol, 19/18
PRODUIT NET BANCAIRE	278 332	277 584	-0,3%
Produits d'exploitation non bancaire	24	5	-79,2%
Charges d'exploitation non bancaire	0	0	-
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	123 037	118 758	-3,5%
Charges de personnel	44 909	43 965	-2,1%
Impôts et taxes	1 072	1 104	3,0%
Charges externes	67 718	65 150	-3,8%
Autres charges générales d'exploitation	4 115	4 154	0,9%
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	5 223	4 385	-16,0%
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	155 319	158 831	2,3%

Source : EQDOM

Au 30/06/2019, le résultat brut d'exploitation d'EQDOM s'établit à 158,8 MMAD, contre 155,3 MMAD au cours de du 1^{er} semestre 2018, soit une hausse de 2,3% expliquée principalement par la baisse des charges générales d'exploitation (-3,5%) comparé au PNB (-0,3%) stable sur la période allant du 30/06/2018 au 30/06/2019.

Les charges générales d'exploitation ont enregistré une baisse de 3,5% par rapport au 30/06/2018 pour s'établir à 118,8 MMAD. Cette baisse s'explique par :

- La baisse des charges de personnel de 2,10% due à la diminution de l'effectif ;
- La baisse des charges externes de 3,8% entre le 30/06/2018 et le 30/06/2019 suite essentiellement à la baisse des charges de publicité.

VII.6.1.4. Coefficient d'exploitation

En KMAD	30/06/2018	30/06/2019	Evol. 19/18
Produit net bancaire (1)	278 332	277 584	-0,27%
Charges générales d'exploitation (2)	123 037	118 758	-3,48%
Résultat courant (3)	121 994	124 992	2,46%
Coefficient d'exploitation (2)/(1)	44,21%	42,78%	-3,2 pts
Marge d'exploitation (3)/(1)	43,83%	45,03%	+2,7pts

Source : EQDOM

Au 30/06/2019, le coefficient d'exploitation d'EQDOM s'établit à 42,7%, en retrait de 3,2 pts par rapport au 30/06/2018, une variation liée à une baisse de 3,5% des charges générales d'exploitation combinée à une produit net bancaire en quasi-stagnation.

VII.6.1.5. Résultat courant

L'évolution du résultat courant de la société EQDOM se présente comme suit :

En KMAD	30/06/2018	30/06/2019	Evol. 19/18
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	155 319	158 831	2,3%
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES	129 257	183 940	42,3%
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	124 658	129 147	3,6%
Pertes sur créances irrécouvrables	2 519	49 806	1877,2%
Dotations aux provisions pour risques et charges	2 080	4 987	139,8%
Autres dotations aux provisions	0	0	-
REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	95 932	150 101	56,5%
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	82 447	137 744	67,1%
Récupérations sur créances amorties	9 405	8 097	-13,9%
Reprises de provisions pour dépréciation des immobilisations incorp. & corporelles	0	0	-
Reprises de provisions pour risques et charges	4 080	4 260	4,4%
Autres reprises de provisions	0	0	-
RESULTAT COURANT	121 994	124 992	2,5%

Source : EQDOM

Au 30/06/2019, le résultat courant enregistre une hausse de 2,5% pour s'établir à 125,0 MMAD, contre 122,0 MMAD l'année précédente s'expliquant par la hausse plus importante des reprises de provisions par rapport à celle des dotations aux provisions :

- Les dotations aux provisions et pertes sur créances irrécouvrables ont enregistré une hausse 42,3% entre le 30/06/2018 et le 30/06/2019 passant ainsi de 129,3 MMAD à 183,9 MMAD en raison de l'augmentation des pertes sur créances irrécouvrables. Les règles fiscales en matière de passage en perte émises en février 2017 étaient devenues très restrictives, ce qui a eu comme impact la baisse considérable des passages en perte effectués par EQDOM en 2017 et 2018. En 2019, un chantier de mise en conformité des documents juridiques nécessaires pour un passage en pertes conforme à la réglementation fiscale a été lancé, ce qui a permis de reprendre ces opérations.
- Les reprises de provisions et récupération sur créances amorties ont augmentées de 56,5% pour s'établir à 150,1 MMAD au 30/06/2019 contre 95,9 MMAD au 30/06/2018 expliquée par la progression des reprises.

VII.6.1.6. Coût net du risque

En KMAD	30/06/2018	30/06/2019	Evol. 19/18
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	124 658	129 147	3,6%
Pertes sur créances irrécouvrables	2 519	49 806	1877,2%
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	82 447	137 744	67,1%
Récupérations sur créances amorties	9 405	8 097	-13,9%
CNR	35 325	33 112	-6,3%
Encours net comptable	8 257 833	8 532 301	3,3%
En % (base semestrielle)	0,4%	0,4%	

Au 30/06/2019, le Coût Net du Risque s'élève à 33 MMAD, contre 35 MMAD au 30/06/2018, en baisse de 6,3%. Cette évolution s'explique essentiellement par les reprises des provisions pour créances et engagements par signature en souffrance, expliquée par l'amélioration de la performance du recouvrement.

VII.6.1.7. Résultat net

En KMAD	30/06/2018	30/06/2019	Evol. 19/18
RESULTAT COURANT	121 994	124 992	2,5%
Produits non courants	0	9	>100%
Charges non courantes	0	2 390	>100%
RESULTAT AVANT IMPOTS	121 994	122 611	0,5%
Impôts sur les résultats	38 067	42 572	11,8%
Contribution pour l'appui à la cohésion sociale	0	0	-
RESULTAT NET	83 927	80 039	-4,6%

Source : EQDOM

Au 30 juin 2019, le résultat net du groupe enregistre une baisse de 4,6% pour s'établir à 80,0 MMAD, contre 83,9 MMAD l'année précédente. Ce recul résulte de l'augmentation de l'impôt sur les résultats qui s'établit à 42,6MMAD au 30/06/2019 contre 38,1 MMAD au 30/06/2018, soit une évolution de 11,8% expliquée par le niveau des réintégrations fiscales dans le passage du résultat comptable au résultat fiscal.

VII.6.2. Présentation et analyse du bilan

ACTIF en KMAD	31/12/2018	30/06/2019	EvoL19/18
1. Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	195	84	-56,9%
2. Créances sur les établissements de crédit et assimilés	381	901	136,5%
• A vue	381	901	136,5%
• A terme			-
3. Créances sur la clientèle	4 997 738	5 235 577	4,8%
• Crédits de trésorerie et à la consommation	4 863 493	5 080 142	4,5%
• Crédits à l'équipement			-
• Crédits immobiliers			-
• Autres crédits	134 245	155 435	15,8%
4. Créances acquises par affacturage			-
5. Titres de transaction et de placement			-
6. Autres actifs	1 549 682	1 638 850	5,8%
7. Titres d'investissement			-
8. Titres de participation et emplois assimilés	2 207	2 207	0,0%
9. Créances subordonnées			-
10. Immob. données en crédit-bail et en location	3 260 095	3 296 724	1,1%
11. Immobilisations incorporelles	11 402	15 501	35,9%
12. Immobilisations corporelles	62 064	58 827	-5,2%
Total de l'Actif	9 883 764	10 248 671	3,7%

Source : EQDOM

PASSIF en KMAD	31/12/2018	30/06/2019	Evo1.19/18
1. Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux			-
2. Dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés	699 943	1 233 551	76,2%
• A vue	43 382	84 838	95,6%
• A terme	656 561	1 148 713	75,0%
3. Dépôts de la clientèle	2 632 983	2 673 180	1,5%
4. Titres de créance émis	4 645 965	4 470 340	-3,8%
• Titres de créance négociables émis	4 645 965	4 470 340	-3,8%
• Emprunts obligataires émis			-
• Autres titres de créance émis			-
5. Autres passifs	400 899	417 140	4,1%
6. Provisions pour risques et charges	24 113	24 840	3,0%
7. Provisions réglementées	0	0	-
8. Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie			-
9. Dettes subordonnées			-
10. Ecart de réévaluation			-
11. Réserves et primes liées au capital	805 570	805 570	0,0%
12. Capital	167 025	167 025	0,0%
13. Actionnaires. Capital non versé (-)			-
14. Report à nouveau (+/-)	376 250	376 986	0,2%
15. Résultat nets en instance d'affectation (+/-)	0	0	-
16. Résultat net de l'exercice (+/-)	131 016	80 039	-38,9%
Total du Passif	9 883 764	10 248 671	3,7%

Source : EQDOM

Le total bilan d'EQDOM s'établit à 10 248,7 MMAD en juin 2019, contre 9 883,8 MMAD en 2018, ce qui représente une variation de +3,7%.

VII.6.2.1. Crédits

En KMAD	31/12/2018	30/06/2019	Evol.19/18
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	381	901	136,5%
Créances sur la clientèle	4 997 738	5 235 577	4,8%
• Crédits de trésorerie et à la consommation	4 863 493	5 080 142	4,5%
• Crédits à l'équipement	-	-	-
• Crédits immobiliers	-	-	-
• Autres crédits	134 245	155 435	15,8%
Immob. données en crédit-bail et en location	3 260 095	3 296 724	1,1%
TOTAL CREDITS	8 258 214	8 533 202	3,3%

Source : EQDOM

Au 30/06/2019, le total des crédits s'est établi à 8 533,2 MMAD, soit une hausse de 3,3% par rapport à 2018. Cette évolution est due à la hausse de 4,8% des créances sur la clientèle et notamment l'encours de crédits de trésorerie et à la consommation qui se chiffre à 5 080,1 MMAD au 30/06/2019 contre 4 863,5 MMAD en 2018, soit une variation de 4,5%. Les autres crédits sont en augmentation de 15,8% à 155,4 MMAD.

Par ailleurs, les immobilisations données en crédit-bail et en location enregistrent une croissance de 1,1%, passant ainsi de 3 260,1 MMAD en 2018 à 3 296,7 MMAD en 2019, qui s'explique par l'augmentation de la production en LOA.

Les créances sur les établissements de crédit et assimilés marquent une hausse passant de 0,4 MMAD en 2017 à 0,9 MMAD au 30/06/2019, qui s'explique essentiellement par les mouvements des comptes courants bancaires dont les soldes varient quotidiennement en fonction des flux d'encaissement/décaissement.

VII.6.2.2. Actifs divers

En KMAD	31/12/2018	30/06/2019	Evol.19/18
Autres actifs	1 549 682	1 638 850	5,8%
Titres de participation et emplois assimilés	2 207	2 207	0,0%
Immobilisations incorporelles	11 402	15 501	35,9%
Immobilisations corporelles	62 064	58 827	-5,2%

Source : EQDOM

Au 30/06/2019, les autres actifs augmentent de 5,8%, s'établissant ainsi à 1 638,9 MMAD en juin 2019 contre 1 549,7 MMAD en 2018. Cette hausse s'explique essentiellement par la comptabilisation des acomptes provisionnels dont le montant s'élève à 35 MMAD.

Les immobilisations corporelles enregistrent une baisse de 5,2% s'établissant à 58,8 MMAD en 2019 vs 62,1 MMAD en 2018, due à l'effet des acquisitions/cessions et des amortissements.

Quant aux immobilisations incorporelles, elles s'élèvent à 15,5 MMAD en 2019, soit une hausse de 35,9% par rapport à l'exercice précédent à l'effet des acquisitions.

VII.6.2.3. Endettement

En KMAD	31/12/2018	30/06/2019	Evol.19/18
Dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés	699 943	1 233 551	76,2%
• A vue	43 382	84 838	95,6%
• A terme	656 561	1 148 713	75,0%
Titres de créance émis	4 645 965	4 470 340	-3,8%
ENDETTEMENT	5 345 908	5 703 891	6,7%

Source : EQDOM

En Juin 2019, l'endettement de la société EQDOM a augmenté de 6,7% pour atteindre 5,7 milliards de dirhams, ceci est dû à l'augmentation des dettes envers les établissements de crédit. L'analyse de la ventilation de l'endettement d'EQDOM par type de crédit (CT, MT et BSF) fait ressortir une prédominance des Titres de créances émis soit (78,4%).

VII.6.2.4. Dépôts

PASSIF (En KMAD)	31/12/2018	30/06/2019	Evol.19/18
Dépôts de la clientèle	2 632 983	2 673 180	1,5%

Source : EQDOM

En 2019, les dépôts de la clientèle augmentent de 1,5%, s'établissant ainsi à 2 673,2 MMAD contre 2 633,0 MMAD en 2018.

VII.6.2.5. Passifs divers

L'évolution des passifs divers se présente de la manière suivante :

En KMAD	31/12/2018	30/06/2019	Evol.19/18
Autres passifs	400 899	417 140	4,1%
Provisions pour risques et charges	24 113	24 840	3,0%

Source : EQDOM

Au 30/06/2019, les autres passifs enregistrent une hausse de 4,1% par rapport à 2018 pour un montant de 417,1 MMAD, qui s'explique essentiellement par la hausse du compte fournisseurs de biens et services.

Les provisions pour risques et charges enregistrent une hausse de 3% passant ainsi de 24,1 MMAD en 2018 à 24,8 MMAD au 30/06/2019.

VII.6.2.6. Ressources de financement

Le tableau ci-après présente l'évolution des ressources de financement d'EQDOM entre 2018 et juin 2019 :

En KMAD	31/12/2018	30/06/2019	Evol.19/18
Réserves et primes liées au capital	805 570	805 570	0,00%
Capital	167 025	167 025	0,00%
Report à nouveau	376 250	376 986	0,20%
Résultat net de l'exercice	131 016	80 039	-38,91%
FONDS PROPRES ET ASSIMILES (1)	1 479 861	1 429 620	-3,39%
Dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés	699 943	1 233 551	76,24%
Titres de créance émis	4 645 965	4 470 340	-3,78%
ENDETTEMENT (2)	5 345 908	5 703 891	6,70%
RESSOURCES DE FINANCEMENT (1) + (2)	6 825 769	7 133 511	4,51%

Source : EQDOM

En 2019, les ressources de financement s'établissent à 7,1 milliards de dirhams, soit une augmentation de 4,5% par rapport à 2018. Cette augmentation s'explique par l'augmentation de l'endettement de 6,7%.

VII.6.2.7. Ratio de solvabilité

L'évolution du ratio de solvabilité, calculé conformément aux exigences de Bank Al Maghrib, au S1 2019 se présente comme suit :

	2018	S1-2019
Ratio de solvabilité ⁽¹⁾	14.0%	18.68%

(1) Ratio de solvabilité = total des fonds propres / total des risques de crédit, opérationnels et de marché pondérés

Source : EQDOM

Le ratio de solvabilité d'EQDOM a atteint 18,68% au premier semestre 2019 contre 14,0% au 31/12/2018.

VII.6.2.1. Ratio Tier 1

L'évolution du ratio Tier 1, calculé conformément aux exigences de Bank Al Maghrib, au S1 2019 se présente comme suit :

	2018	S1-2019
Ratio Tier 1	13,88%	18,57%

Source : EQDOM

VII.6.2.2. Rapport prudentiel

Conformément aux dispositions de l'article 5 de la loi n°35-94 tel que modifiée et complétée, EQDOM s'engage à respecter le rapport prudentiel maximum fixé à 50% entre l'encours des bons de sociétés de financement émis et celui de ses emplois sous forme de crédits à la clientèle. Le rapport prudentiel au 30/06/2019 s'élève à 41%.

Encours brut financier EQDOM au 30/06/2019 (en MMAD)	10 749
Encours BSF au 30/06/2019 (en MMAD)	4 422
Rapport prudentiel	41%

Source : EQDOM

VII.6.3. Tableau de flux de trésorerie

En KMAD	31/12/2018	30/06/2019
Produits d'exploitation bancaire perçus	2 200 533	1 178 681
Récupérations sur créances amorties	17 111	8 097
Produits d'exploitation non bancaire perçus	282	5
Charges d'exploitation bancaire versées	170 632	91 735
Charges d'exploitation non bancaire versées	0	0
Charges générales d'exploitation versées	229 272	114 373
Impôts sur les résultats versés	90 637	41 264
Flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges	1 727 385	939 411
Variation de :		
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	28 926	-520
Créances sur la clientèle	72 911	-237 839
Titres de transaction et de placement	0	0
Autres actifs	-219 569	-86 779
Immobilisations données en crédit-bail et en location	-858 601	-210 292
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	-70 748	533 608
Dépôts de la clientèle	367 481	40 197
Titres de créance émis	247 447	-175 625
Autres passifs	-1 178 256	-690 382
Solde des variations des actifs et passifs d'exploitation	-1 610 409	-827 632
FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION (I+II)	116 976	111 779
Produit des cessions d'immobilisations financières		
Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	0	0
Acquisition d'immobilisations financières	0	0
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	6 200	5 247
Intérêts perçus		
Dividendes perçus	24 595	23 638
FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	18 395	18 391
Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus		
Emission de dettes subordonnées		
Emission d'actions		
Remboursement des capitaux propres et assimilés		
Intérêts versés		
Dividendes versés	135 291	130 281
FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT	-135 291	-130 281
VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE (III+IV+V)	80	-111
TRESORERIE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	115	195
TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE (VI+VII)	195	84

Source : EQDOM

Au 30/06/2019 la trésorerie à la clôture de l'exercice s'établit à 0,08 MMAD en régression par rapport au 30/06/2018, suite notamment à une combinaison de la baisse des flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges sous l'effet de la régression des Produits d'exploitation bancaire perçus 939,4 MMAD (vs. 1 727,4 MAMD au 30/06/2018), contrebalancé partiellement par l'amélioration du solde des variations des actifs et passifs d'exploitation qui s'affiche à -827,6 MMAD au 1^{er} semestre 2019 contre - 1 610,4 au 1^{er} semestre 2018.

Partie VIII. Prévisions

Avertissement : Il est important de rappeler que les prévisions, ci-après, sont fondées sur des hypothèses dont la réalisation présente par nature un caractère incertain. Les résultats réels peuvent différer de manière significative des informations présentées. Ces prévisions ne sont fournies qu'à titre indicatif, et ne peuvent être considérées comme un engagement ferme ou implicite de la part de l'émetteur.

VIII.1. Stratégie de développement d'EQDOM

Les années 2019 et 2020 verront la poursuite de la politique de transformation d'EQDOM autour de 3 axes principaux :

1. Le déploiement des stratégies de conquête de chacune des Business Lines :

○ Crédit personnel :

- Capitaliser sur la forte dynamique commerciale impulsée sur le 2^{ème} semestre 2018 et le 1^{er} semestre 2019 sur tous les produits et segments.
- Maximiser le potentiel de croissance sur chaque CSP et notamment l'offre prélèvement bancaire qui représente le segment le plus dynamique du marché. EQDOM mise sur la progression de sa production en prélèvement bancaire dans l'optique de suivre la tendance haussière du marché, attendue sur ce segment.
- Assoir sa position de 1^{er} partenaire des retraités. Depuis la reprise de la convention avec la CMR début 2019 (Selon les statistiques d'activité APSF à fin Décembre 2018), EQDOM est dès à présent leader sur ce segment.
- Réussir le démarrage du projet 'Sogeconso' qui concerne le servicing des crédits à la consommation de la SGMB
- Affiner la connaissance du marché et la segmentation des clients afin de proposer des offres plus adaptées aux besoins non couverts des marocains et passer d'une politique Pull à une politique Push.
- Recruter de nouveaux clients et les fidéliser.

○ Automobile :

- Rééquilibrer l'évolution du mix Automobile en faveur de l'Auto Classique plus rentable à moyen terme.
- Proposer des produits en LOA qui répondent aux besoins des consommateurs tout en assurant la rentabilité de cette activité.
- Développer le marché des généralistes Auto et celui du « non retail » (loueurs, transporteurs).
- Renforcer les partenariats existants et signer de nouveaux accords avec les concessionnaires premium comme généralistes.
- Proposer de nouveaux produits pour adresser le marché des utilitaires, l'occasion et les camions (prime à la casse).

2. Lancement de la nouvelle stratégie digitale :

- Implémentation de la nouvelle feuille de route digitale
- Structuration de la data avec notamment la mise en place d'un Data Lake et de nouvelles capacités de BI
- Mise en place d'une architecture informatique Open Banking permettant l'acquisition de nouveaux clients sur de nouveaux canaux
- Rajeunir la marque EQDOM à travers une refonte complète de la stratégie Marketing passant par une présence accrue sur les canaux digitaux.

3. Le déploiement de la transformation culturelle d'EQDOM :

- Recrutements et montée en compétences des effectifs, notamment en remplacement par les départs en retraite.
- Programme de mobilité interne pour permettre le développement des collaborateurs tout en optimisant la productivité.
- Poursuite de l'évolution des politiques d'évaluation et de rémunération visant un plus grand adossement à la performance.
- Instauration d'une rémunération variable spécifique aux commerciaux pour les inciter à atteindre les objectifs assignés.

4. Démarrage du modèle producteur / distributeur : Projet Sogeconso

Le projet Sogeconso a pour objectif de mettre en place un modèle synergétique sur le crédit à la consommation au sein du groupe Société Générale Maroc. Le principal fil conducteur est de capitaliser sur le savoir-faire d'EQDOM, spécialiste du crédit à la consommation depuis plus de 40 ans, et de SGMA qui dispose d'un large réseau de 450 agences.

Deux modèles sont en cours d'étude. Le premier consiste en un portage des encours par Eqdom et la rétrocession d'une commission de distribution à la banque (cf. Convention de services conclue entre EQDOM et SGMB et Convention d'intermédiation conclue entre EQDOM et SGMB de la Partie IV.4.1.). Ce modèle est actuellement testé sur une direction régionale pilote depuis mars 2019.

Le deuxième modèle consiste en un modèle de servicing sans portage des encours et prévoit une commission de production pour Eqdom.

Le choix final du modèle sera pris fin 2019 pour un déploiement national en 2020.

VIII.2. Prévisions d'EQDOM

Dans le cadre de la mise à jour relative à l'année 2017 du dossier d'information relatif au programme de BSF, EQDOM a établi des prévisions pour l'année 2018.

En comparaison entre les prévisions 2018 et les réalisations, EQDOM a réalisé sensiblement les prévisions établies.

Les principales hypothèses retenues pour l'élaboration du Business Plan d'EQDOM se présentent comme suit :

VIII.2.1. Production nette

En MMAD	2018 ^E	2018 ^R
Production nette d'EQDOM en MMAD(*)	2 224	2 222
Evolution en %	-	-0,1%

Source : EQDOM

La production en 2018 est en retrait par rapport au budget 2018 de -2 MMAD.

VIII.2.2. Encours brut

En MMAD	2018 ^E	2018 ^R
Encours brut en MMAD	9 297	9 368
Evolution en %		0,8%

Source : EQDOM

L'encours brut 2018 est en ligne avec les estimations de la société.

VIII.2.3. Compte de résultat prévisionnel consolidé

En MMAD	2017 ^R	2018 ^E	Ev.18E -17	2018 ^R
Produits d'exploitation bancaire(*)	727	690	-5,0%	690
Charges d'exploitation bancaire(*)	179	164	-8,0%	171
Produit Net Bancaire	548	525	-4,0%	519
Frais généraux	232	246	6,0%	239
Résultat Brut d'Exploitation	316	280	-12,0%	280
Coût net du risque	101	84	-17,0%	76
Résultat net	136	145	7,0%	131

(**) Coût net du risque hors provisions pour risques et charges

Source : EQDOM

Analyse 2018^E-2018^R

Le PNB est en retrait par rapport au budget en raison de l'écart positif sur les charge d'exploitation bancaires et sur les charges LOA du fait d'une baisse des encours du crédit non affecté plus forte que prévu. Cet écart sur les produits a été compensé partiellement par les commissions perçues sur la LOA et par des économies sur les coûts de refinancement -10% grâce à une politique d'optimisation des ressources.

Les frais généraux enregistrent une économie de 7 MMAD qui s'expliquent essentiellement par des charges moins importantes que prévue pour les commissions versées aux apporteurs d'affaires et sur les prestations de services.

Le coût net du risque affiche des économies de 8 MMAD qui s'expliquent par :

- Une entrée en défaut moins importante que prévue liée au volume de la production surtout celui du crédit non affecté ;
- Une très bonne tenue de la LOA ;
- Des récupérations plus importantes que prévues.

VIII.2.4. Coefficient d'exploitation

Le coefficient d'exploitation évoluerait de la manière suivante :

	2017 ^R	2018 ^E	2018 ^R
Coefficient d'exploitation (en %)	42,33%	46,79%	46,00%

Source : EQDOM

VIII.2.5. Programme d'investissement

Le programme d'investissement vise à :

- Améliorer l'efficacité opérationnelle et l'automatisation des traitements.
- Renforcer la sécurité de nos systèmes et procédures

Le budget d'investissement des trois prochaines années se présente comme suit :

En KMAD	2018 ^R	2018 ^E	2019 ^P	2020 ^P
Investissement IT	4 025	4.000	8.000	4.000
Autres investissements*	2 175	2.200	300	2.320
Total	6 200	6.200	8.300	6.320

Source : EQDOM

(*) comprennent les investissements d'aménagement des agences

Partie IX. Faits exceptionnels

En 2016, EQDOM a fait l'objet d'un contrôle fiscal ayant porté sur l'IS, l'IR, les droits d'enregistrement au titre de la période 2012-2015, ainsi que la TVA au titre de la période 2010-2015. Ce contrôle fiscal s'est soldé par un règlement de 100 MMAD mais avec un impact limité de 30 MMAD sur le résultat net de l'exercice.

En 2017, une déclaration rectificative en matière d'impôt sur les revenus au titre l'année 2016 a été établie. L'impact fiscal de l'année 2017 a été provisionné à hauteur de 4 MMAD. La notification correspondante a été reçue en 2018 pour 3,97 MMAD. Ce montant a été réglé.

Partie X. Litiges et affaires contentieuses

Aucun litige ou affaire contentieuse de nature à impacter sensiblement les résultats, la situation financière ou l'activité d'EQDOM n'est à signaler.

Partie XI. Facteurs de risque

EQDOM dispose d'un dispositif de gestion des facteurs de risques qu'elle encourt du fait de son activité. Les principaux facteurs de risques sont le risque client, le risque de taux, le risque d'exploitation et le risque de fraude.

XI.1. Risque Client

La clientèle d'EQDOM est segmentée en trois catégories : Les fonctionnaires et retraités, les salariés des sociétés conventionnées et les clients directs.

Chaque catégorie présente des risques spécifiques qui sont présentés ci-après :

SEGMENT DES CLIENTS CONVENTIONNES

La société conventionnée s'engage à prélever chaque mois sur le salaire de son employé le montant de la mensualité revenant à EQDOM. Les événements pouvant provoquer une situation d'impayés au niveau de ce segment sont :

- La faillite de la société : Pour minimiser ce risque, EQDOM s'assure, avant la signature de la convention, de la solvabilité de l'entreprise et sélectionne avec soin les secteurs d'activité éligibles.
- La société peut difficilement recouvrer sa créance dans la mesure où le client n'est plus en mesure d'honorer ses engagements du fait de la perte de son emploi, pour minimiser ce risque, EQDOM ne finance que les demandes de crédits formulées par des employés titulaires et confirmés dans leurs postes de travail.
- Le non reversement par l'employeur des mensualités prélevées : Ce cas est rare et concerne les employeurs qui, pour des raisons diverses, notamment de trésorerie, prélèvent la mensualité mais ne la reversent pas à EQDOM s'exposant à des poursuites judiciaires.

Ce risque est néanmoins atténué par la politique sélective d'EQDOM dans le cadre de l'acceptation des dossiers de crédit.

SEGMENT DES FONCTIONNAIRES ET RETRAITES

Le risque de licenciement ou de départ d'un fonctionnaire demeure à considérer, même s'il reste relativement faible à comparer par rapport aux exercices 2005 et 2006 ; période qui a été marquée par le départ volontaire d'un grand nombre de fonctionnaires à la retraite anticipée. Aujourd'hui, le départ volontaire à la retraite anticipée est constaté de moins en moins.

SEGMENT DES CLIENTS DIRECTS (NON CONVENTIONNES ET NON FONCTIONNAIRES)

Cette catégorie présente un risque élevé dans la mesure où :

- Les mensualités ne sont pas prélevées à la source, contrairement aux clients conventionnés et aux fonctionnaires ;
- La mise en place d'un prélèvement automatique irrévocable à partir du compte bancaire du client ne constitue pas une garantie de règlement des échéances, notamment dans le cas où le compte bancaire serait insuffisamment provisionné.

Dans ce segment, EQDOM entend se développer de manière graduelle et calculée, dans ce sens, et grâce une stricte sélectivité au moment de l'octroi du crédit.

XI.2. Risque lie à l'évolution du TMIC

Le taux maximum des intérêts conventionnels (TMIC) est calculé par les autorités monétaires sur la base annuelle du taux d'intérêt moyen pondéré (TIMP) de l'année précédente qui est affecté d'un coefficient de marge.

Dans ce contexte, la Société EQDOM a les moyens de s'adapter à la baisse du TMIC, notamment grâce au développement de l'activité commerciale à la fois par le lancement de nouveaux produits et par l'amélioration permanente de la productivité des équipes.

XI.3. Risque de taux

A l'instar de tous les établissements financiers, la société EQDOM est exposée au risque de taux d'intérêt. Une hausse des taux d'intérêt sur le marché impliquerait un renchérissement du coût de refinancement.

Dans ce contexte, la Société EQDOM a les moyens de s'adapter aux fluctuations du taux d'intérêt grâce à la diversification de ses sources de financement, notamment à travers le programme d'émission de BSF.

XI.4. Risque d'exploitation

EQDOM dispose d'un Plan de Continuité d'Activité (PCA) et de gestion de crise et procède à la sécurisation de ses échanges avec les différents partenaires.

EQDOM dispose également d'un Plan de Continuité Informatique (PCI) qui consiste en la mise en place d'une plateforme informatique de secours en cas de crise. Ce même plan est adapté aux exigences du plan PCA.

➤ Tests PCA/PCI :

Les deux tests ont été déroulés durant l'exercice 2018 :

-Test de repli utilisateurs simulant l'indisponibilité des locaux du siège (test concluant).

-Test de basculement vers le site de secours (PCI) en cas d'indisponibilité du site de production informatique (test non concluant).

XI.5. Risque opérationnel

EQDOM maintient son dispositif de gestion des risques par l'amélioration des procédures de collecte des pertes opérationnelles et la mise en place de la démarche d'auto évaluation des risques et des contrôles (RCSA) et la Surveillance Permanente (SP) ainsi que le respect des procédures d'octroi de crédits.

EQDOM a procédé à la mise en place d'un dispositif de pilotage des risques opérationnels. Ce dispositif consiste en :

- la mise en place de procédures régissant la gestion des risques opérationnel, les Contrôles opérationnels la lutte contre la fraude externe et la collecte des Pertes opérationnelles,
- Déclaration des fraudes et des pertes opérationnelles, contrôle d'exhaustivité et suivi de la mise en œuvre des actions de correction
- Suivi des indicateurs de risque
- Auto évaluation des risques et des contrôles
- Reporting périodiques sur les indicateurs de suivi du risque opérationnel
- La formation et la sensibilisation des acteurs concernés notamment les chargés de clientèle.

Il est à préciser que certains cas de fraude ont eu lieu dans le passé mais les risques y afférent restent maîtrisés.

XI.6. Risque relatif aux adossements actif / passif

La société adopte les principes de prudence du groupe auquel elle appartient. Il s'agit notamment de :

- La négociation des prêts et emprunts à taux fixe ;
- L'adossement de la structure des sources de refinancement aux encours clients par maturité.

Par ailleurs, dans l'optique du renforcement continu de la maîtrise du risque de taux et de liquidité, plusieurs actions ont été mises en place par la société. Il s'agit notamment de :

- L'élaboration, par le Département financier, du reporting trimestriel, destiné à la société mère, sur la gestion par maturité des actifs et passifs qui comprend essentiellement l'adossement des sources de refinancement aux emplois ;
- La fixation de limites internes en matière de risque global de taux et de liquidité « seuil de sensibilité ». Ce seuil correspond à l'impact qu'aurait la fluctuation des taux du marché de 1% sur le compte de résultat de la société. Ce seuil est suivi par la société mère ;
- Le suivi des autorisations de refinancement (accords de refinancement reçus des banques) et leur extension en fonction des besoins en liquidité ;
- La diversification des sources de refinancement (lignes bancaires, BSF).

XI.7. Risque de modification du cadre réglementaire

EQDOM est soumise à l'instar des banques et des autres sociétés de financement marocains, au risque de changement réglementaire (mesures fiscales de la loi de Finances, mesures de Bank Al-Maghrib en matière de déclassement en défaut, mesures relatives à la protection du consommateur, etc...), toutefois, grâce à un son dispositif de veille, appuyé par les échanges réguliers avec la banque et les différents instances de supervision notamment Groupe, EQDOM est en mesure de faire face à ce type de risque, et arrive ainsi à les éviter ou à limiter leurs impacts.

XI.8. Risque de dépendance aux clients fonctionnaires

S'agissant de l'un des segments les moins risqués en termes d'octroi de crédit, il est observé une relative concentration des crédits dans ce segment chez l'ensemble des acteurs du marché.

Une politique commerciale résolument orientée vers la croissance diversifiée, associée à une maîtrise des risques sur les autres segments, permettront à EQDOM de limiter de manière saine son niveau de concentration dans ce segment tout en développant son mix produit.

XI.9. Risque de remboursement anticipé / rachat de crédits

Le risque de remboursement anticipé / rachat de crédits est un risque inhérent à l'activité d'EQDOM et qui fait l'objet d'un suivi particulier, dans ce sens, et afin d'atténuer l'impact dudit remboursement ou rachat, EQDOM a mis en place des dispositions commerciales consistant en un suivi rapproché des demandes de délivrance des notices RPA afin de contrecarrer au maximum les départs.

Partie XII. Annexes

1. Statuts

https://eqdom.ma/old/upload/MoDUle_3/File_3_176.pdf

2. Rapport de notation

https://eqdom.ma/old/upload/MoDUle_3/File_3_177.pdf

3. Rapports généraux des commissaires aux comptes relatifs aux comptes sociaux

https://eqdom.ma/old/upload/MoDUle_3/File_3_188.pdf

https://eqdom.ma/old/upload/MoDUle_3/File_3_184.pdf

https://eqdom.ma/old/upload/MoDUle_3/File_3_187.pdf

4. Rapports généraux des commissaires aux comptes relatifs aux comptes consolidés

https://eqdom.ma/old/upload/MoDUle_3/File_3_181.pdf

https://eqdom.ma/old/upload/MoDUle_3/File_3_182.pdf

https://eqdom.ma/old/upload/MoDUle_3/File_3_183.pdf

5. Rapports spéciaux des commissaires aux comptes

https://eqdom.ma/old/upload/MoDUle_3/File_3_169.pdf

https://eqdom.ma/old/upload/MoDUle_3/File_3_168.pdf

https://eqdom.ma/old/upload/MoDUle_3/File_3_167.pdf

6. Rapport de revue limité des commissaires aux comptes relatifs aux comptes consolidé

https://eqdom.ma/old/upload/MoDUle_3/File_3_189.pdf

https://eqdom.ma/old/upload/MoDUle_3/File_3_191.pdf

7. Rapport de revue limité des commissaires aux comptes relatifs aux comptes sociaux

https://eqdom.ma/old/upload/MoDUle_3/File_3_190.pdf

https://eqdom.ma/old/upload/MoDUle_3/File_3_192.pdf

8. Rapports de gestion

https://eqdom.ma/old/upload/MoDUle_3/File_3_160.pdf

https://eqdom.ma/old/upload/MoDUle_3/File_3_185.pdf

https://eqdom.ma/old/upload/MoDUle_3/File_3_186.pdf

https://eqdom.ma/old/upload/MoDUle_3/File_3_173.pdf

https://eqdom.ma/old/upload/MoDUle_3/File_3_174.pdf

https://eqdom.ma/old/upload/MoDUle_3/File_3_175.pdf

9. Communication financière

https://eqdom.ma/old/upload/MoDUle_3/File_3_131.pdf

https://eqdom.ma/old/upload/MoDUle_3/File_3_140.pdf

https://eqdom.ma/old/upload/MoDUle_3/File_3_159.jpg

https://eqdom.ma/old/upload/MoDUle_3/File_3_116.pdf

10. Liste des communiqués publiés au cours des années 2016-2017-2018

https://eqdom.ma/old/upload/MoDUle_3/File_3_180.pdf